

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT SUR LE BUDGET INITIAL 2025**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2024,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu les articles 175 à 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu l'avis du Directoire en date du 2 décembre 2024 ;

PRESENTATION DU PROJET

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 3 635,02 ETPT, dont 2 786,77 ETPT sous plafond et 848,25 ETPT hors plafond
- 373 096 792 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 283 865 268 € personnel
 - 64 856 722 € fonctionnement
 - 24 374 802 € investissement
- 368 033 868 € de crédits de paiement dont :
 - 283 865 268 € personnel
 - 61 720 783 € fonctionnement
 - 22 447 817 € investissement
- 334 255 744 € de recettes
- - 33 778 124 € de solde budgétaire (déficit)

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 36 848 782 € de variation de trésorerie
- - 19 683 167 € de résultat patrimonial
- - 9 526 696 € de capacité d'autofinancement (insuffisance d'autofinancement)
- - 22 926 607 € de variation du fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Membres en exercice : 41

Votes : 32

Pour : 15

Contre : 6

Abstentions : 11

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 16 décembre 2024

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DELIB_CA_20241213_02

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Budget initial 2025

Etablissement Expérimental UCA

Rapport de l'ordonnateur

Présenté au Conseil d'Administration du 13 décembre 2024

Ce qu'il faut retenir

Le budget 2025 retranscrit les priorités et objectifs du contrat 2021-2026 porté par l'UCA tels qu'ils sont déclinés dans le projet d'établissement, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) des Instituts, les projets de services des directions centrales et le contrat d'objectifs et de moyens et de performance (COMP) signé avec l'Etat en 2023.

Il poursuit le déploiement de dispositifs nationaux mis en œuvre par les EPSCP avec les moyens alloués par l'Etat : Loi orientation et réussite des étudiants (ORE), Programme Investissement d'avenir PIA, réformes des études de santé...

Par ailleurs ce budget retrace les grands projets mis en œuvre par l'UCA, dont elle a été lauréate et qui l'ancrent dans le paysage territorial, mais aussi européen et international en matière de formation et de recherche. Ainsi après le label I-Site, le projet ASDESR et l'alliance Artemis constituent des projets structurants qui au-delà des recettes engendrées ouvrent ou confirment des perspectives de développement des activités.

Il s'inscrit en interne dans un calendrier de préparation à la sortie de l'expérimentation au 1^{er} janvier 2027.

La construction du budget initial 2025 s'est réalisée dans un cadre général contraint et une situation économique générale détériorée se répercutant comme en 2024 sur les équilibres et nécessitant une analyse des risques d'impact sur la stratégie de développement de l'établissement. Le contexte économique toujours inflationniste et le contexte politique national nécessitent en effet une adaptation des dépenses et un développement des ressources propres au vu des restrictions budgétaires annoncées.

Pour la deuxième année consécutive, ce BI présente donc un résultat déficitaire qui nécessite un prélèvement sur le fonds de roulement pour en partie combler la part de MS non compensée par l'Etat (mesures Guerini en année pleine et relèvement de 4 points du CAS Pensions). Il fait suite au BR 3 2024, proposé au vote du même CA, qui présente également une situation financière difficile bien qu'en amélioration par rapport au BR2.

Le BI 2025 n'inclut plus celui de la Fondation Universitaire de l'UCA. En application du règlement ANC 2018-06 06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les états financiers (bilan, compte de résultat) de la fondation universitaire sont distincts de ceux de l'EPSCP. Le budget d'une fondation universitaire qui constitue une catégorie ad hoc de budget, est voté par son conseil de gestion (article R.719-199 CNE) et approuvé par le conseil d'administration de l'EPSCP (article R.719-200 et R.719-66).

Les dialogues RH, budgétaires et suivi CPOM par Institut et les arbitrages qui s'en sont suivis, ont abouti aux inscriptions budgétaires ci-dessous :

	BI 2024	BR2 2024	BR3 2024	BI 2025		
Budgétaire	Agrégé	Agrégé	Agrégé	Agrégé	Principal	BAI
AE Personnel	268 771 962 €	274 561 140 €	274 561 140 €	283 865 268 €	283 865 268 €	- €
AE Fonctionnement	62 995 582 €	85 892 552 €	81 962 911 €	64 856 722 €	64 322 996 €	533 726 €
AE Investissement	54 869 822 €	53 737 423 €	43 633 502 €	24 374 802 €	23 321 801 €	1 053 001 €
Total AE	386 637 366 €	414 191 115 €	400 157 553 €	373 096 792 €	371 510 065 €	1 586 727 €
CP Personnel	268 771 962 €	274 561 140 €	274 561 140 €	283 865 268 €	283 865 268 €	- €
CP Fonctionnement	54 325 309 €	76 144 033 €	72 571 928 €	61 720 783 €	61 230 465 €	490 318 €
CP Investissement	33 307 485 €	35 405 171 €	28 774 759 €	22 447 817 €	20 332 817 €	2 115 000 €
Total CP	356 404 756 €	386 110 344 €	375 907 827 €	368 033 868 €	365 428 550 €	2 605 318 €
Total RE	333 029 096 €	346 330 729 €	353 968 513 €	334 255 744 €	328 120 744 €	6 135 000 €
Solde budgétaire	- 23 375 660 €	- 39 779 615 €	- 21 939 314 €	- 33 778 124 €	- 37 307 806 €	3 529 682 €

Le BR3 2024 est présenté ici pour information car soumis au vote ce jour : son vote intervenant en parallèle de celui du BI 2025.

Le projet de budget 2025 (hors Fondation) proposé au vote du conseil d'administration s'établit à **373 096 792 € en AE** et **368 033 868 € en CP**. Avec une inscription en recettes à hauteur de **334 255 744 €**, il présente un solde budgétaire déficitaire de - **33 778 124 €**.

► Les Principaux Indicateurs - Etablissement agrégé (hors Fondation depuis 2024)

	Budget initial 2024	Budget rectificatif n°2 2024	Budget rectificatif n°3 2024 (Soumis au vote du CA)	Budget initial 2025
Solde budgétaire	- 23 375 660 €	- 39 779 615 €	- 21 939 314 €	- 33 778 124 €
Résultat	- 1 006 940 €	- 16 453 291 €	- 14 042 103 €	- 19 683 167 €
CAF	7 676 498 €	- 7 327 026 €	- 4 688 145 €	- 9 526 696 €
Variation du fonds de roulement	- 14 102 532 €	- 30 366 859 €	- 24 272 924 €	- 22 926 607 €
Niveau du fonds de roulement	47 835 864 €	35 849 430 €	41 943 365 €	19 016 758 €
Niveau de trésorerie	61 263 526 €	62 727 816 €	89 651 934 €	52 803 152 €

► Les Principaux Indicateurs - par budget

SOLDE BUDGETAIRE	
Etablissement principal	- 37 307 806 €
Budget annexe immobilier	3 529 682 €
Solde budgétaire établissement agrégé	- 33 778 124 €

► Les ratios de soutenabilité budgétaire

RESULTAT	
Etablissement principal	- 22 329 389 €
Budget annexe immobilier	2 646 222 €
Résultat établissement agrégé	- 19 683 167 €

CAF	
Etablissement principal	- 15 171 378 €
Budget annexe immobilier	5 644 682 €
CAF établissement agrégé	- 9 526 696 €

Indicateurs	Soumis au vote du CA							
	Compte financier 2023		Budget rectificatif n°2 2024		Budget rectificatif n°3 2024		Budget initial 2025	
	Etablissement	Principal (dont I-Site)	Etablissement	Principal (dont I-Site)	Etablissement	Principal (dont I-Site)	Etablissement	Principal (dont I-Site)
Résultat	- 4 152 348 €	- 10 000 999 €	- 16 453 291 €	- 20 255 433 €	- 14 042 103 €	- 16 690 219 €	- 19 683 167 €	- 22 329 389 €
CAF	4 985 005 €	- 2 918 549 €	- 7 327 026 €	- 14 211 890 €	- 4 688 145 €	- 10 385 827 €	- 9 526 696 €	- 15 171 378 €
Variation du fonds de roulement	- 15 762 235 €	- 23 532 933 €	- 30 366 859 €	- 34 133 434 €	- 24 272 924 €	- 28 510 118 €	- 22 926 607 €	- 26 456 289 €
Niveau du fonds de roulement	70 317 079 €	35 792 289 €	35 849 430 €	1 658 856 €	41 943 365 €	7 282 172 €	19 016 758 €	- 19 174 117 €
Niveau de la trésorerie	106 632 644 €	67 118 825 €	62 727 816 €	23 303 315 €	89 651 934 €	49 740 213 €	52 803 152 €	9 380 749 €
Solde budgétaire	- 7 850 578 €	- 15 176 880 €	- 39 779 615 €	- 43 546 190 €	- 21 939 314 €	- 26 176 508 €	- 33 778 124 €	- 37 307 806 €
Ratios								
Fonds de roulement en nombre de jours	79	40	37	2	43	8	20	- 20
Trésorerie en nombre de jours	120	76	64	24	93	52	55	10
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	19,17%	19,59%	23,17%	23,49%	22,19%	22,46%	19,42%	19,63%
Dépendance aux financements de l'Etat	17,59%	17,79%	22,90%	23,41%	22,54%	22,95%	21,69%	22,10%
Taux de déficit	-1,23%	-3,09%	-4,63%	-5,89%	-3,96%	-4,84%	-5,35%	-6,61%
Poids des charges de personnel	79,30%	81,33%	78,97%	80,74%	79,18%	80,63%	83,42%	84,97%
Taux d'autofinancement	1,53%	-0,92%	-2,13%	-4,23%	-1,37%	-3,09%	-2,83%	-4,60%
Part de l'autofinancement dans l'investissement	13,27%	-8,11%	-20,69%	-44,02%	-16,29%	-38,02%	-42,44%	-74,62%

Ratios	Méthodes de calcul	Seuils		
Fonds de roulement en nombre de jours	$(\text{Montant du fonds de roulement} / \text{charges décaissables}) * 360$	> 15 jours		< 15 jours
Trésorerie en nombre de jours	$(\text{Montant de la trésorerie} / \text{charges décaissables}) * 360$	> 30 jours		< 30 jours
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	$\text{Charges décaissables de fonctionnement général} / \text{produits encaissables}$			
Dépendance aux financements de l'Etat	$\text{Ressources propres encaissables} / \text{produits encaissables}$	> 15 %	15% > Tx > 13%	< 13 %
Taux de déficit	$\text{Résultat} / \text{Total des produits}$	> 2%	2% > Tx > 0%	< 0 %
Poids des charges de personnel	$\text{Charges de personnel} / \text{produits encaissables}$	< 82 %	82% < Tx < 83%	> 83 %

SOMMAIRE

I. LE CADRAGE DU BUDGET EPE UCA 2025

II. LES PREVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Tableaux budgétaires

1. Autorisations budgétaires limitatives

- Tableau des autorisations d'emplois (pour vote)
- Tableau des autorisations budgétaires (pour vote)
- Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine (pour information)

2. Equilibre financier

- Tableau d'équilibre financier (pour vote)
- Tableau des opérations pour comptes de tiers (pour information)

3. Analyse de la soutenabilité

- Tableau de situation patrimoniale (compte de résultat, tableau de financement) (pour vote)
- Plan de trésorerie (pour information)
- Tableau des opérations liées aux recettes fléchées (pour information)
- Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (pour vote)
- Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (pour information)
- Tableau de suivi des opérations pluriannuelles immobilières (pour information)
-

4. Documents annexes

- Programme pluriannuel immobilier
- Budget propre intégré (BPI) de l'IUT (pour information)

III. LE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (pour vote)

I- LE CADRAGE DU BUDGET EPE UCA 2025

L'Université Clermont Auvergne, Etablissement public Expérimental depuis le 1er janvier 2021, est composée de six Instituts, et comporte deux établissements-composantes, Clermont auvergne INP et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont -Ferrand (ENSACF).

- Clermont Auvergne INP, EPSCP, constitue un institut à part entière,
- L'ENSACF, EPST sous tutelle du Ministère de la Culture, est rattaché à l'Institut LLSHS.

Cette structuration implique une construction budgétaire cohérente et convergente de l'ensemble du site clermontois.

Clermont Auvergne INP et l'ENSACF disposent de l'autonomie budgétaire et votent en conséquence un budget et un compte financier propres.

En application des nouveaux statuts de l'EPE applicables depuis le 01/01/2024 (décret n°2024-3 du 2 janvier 2024) ces deux établissements présentent leurs projets de délibérations budgétaires au Directoire de l'EPE pour avis sur leur conformité avec la stratégie financière l'Etablissement. Le Directoire approuve par ailleurs la note de synthèse des documents budgétaires de l'EPE : l'UCA et ses établissements-composantes.

Suite à l'avis du Directoire, le CA de l'EPE approuvera la conformité des projets de délibérations à la stratégie de l'EPE lors de la séance d'adoption du budget initial de l'EPE.

Les Conseils d'Administration de chacun des trois établissements voteront leur propre budget, après le vote au CA de l'EPE.

Les orientations budgétaires, nécessaires à la construction du budget 2025 de l'EPE UCA et traduisant en termes financiers les axes stratégiques, ont été définies lors du Débat d'Orientations Budgétaires mené par le Conseil d'administration 27 juin 2024 et retranscrits dans la lettre d'orientation budgétaire commune aux trois établissements (LOB).

1. Le contexte

Le budget 2025 poursuit la mise en œuvre du contrat 2021-2026 dont les objectifs sont déclinés dans le projet d'établissement, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), signés en 2022 entre le président de l'UCA et chacun des Instituts et les projets de services des directions centrales.

Il décline également la poursuite de la mise en œuvre du COMP (dialogue avec l'Etat), les grands dispositifs nationaux de l'ESR, loi ORE, loi LPR, réforme des études de santé ainsi que les appels à projet d'envergure dont l'UCA est lauréate (ARTEMIS, ASDESR...)

Cette construction budgétaire s'est déroulée dans un contexte économique toujours inflationniste, qui a fortement pesé sur les résultats de l'exercice 2023 et ceux prévisibles de 2024, et un contexte politique incertain. Le projet de budget de l'ESR non finalisé à ce jour laisse présager de fortes limitations des moyens alloués aux opérateurs de l'Etat. Ceci a donc conforté l'établissement dans sa démarche de réduction des dépenses et agir sur ses perspectives de développement de recettes.

Le budget initial 2025 a ainsi fait l'objet de nombreux arbitrages qui se sont déroulés au vu des prévisions du BR2 déficitaire laissant prédire un compte financier 2024 aux indicateurs à nouveau dégradés. La référence à l'exécution 2023 a été souvent retenue pour limiter les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Cette décision s'est

imposée au regard de l'évolution des charges, notamment de masse salariale, trop importantes par rapport aux ressources.

2. Rappel des objectifs

Les objectifs de la LOB se sont appuyés sur les éléments de prospective financière présentée au CA du 27 juin 2024.

- L'objectif de maîtrise de MS s'est porté sur la MS non financée par ailleurs, dont l'augmentation doit être contenue à **+2,2%**, avec l'augmentation mécanique du GVT (+2,8% pour UCA employeur), ce qui implique un effort en MS.
- Le développement des ressources propres constitue un enjeu majeur bien que leur poids dans l'équilibre général ne soit que relatif. L'objectif proposé consiste en une évolution constante et annuelle de **+ 4% des ressources propres**.
- Le poids des dépenses de fonctionnement doit s'infléchir **de -2%** pour assurer un équilibre plus pérenne.
- En matière immobilière, l'UCA a pour ambition de maintenir sa trajectoire tout en finalisant fin 2024 sa démarche de dévolution totale de son patrimoine sur son périmètre bâtiminaire actuel. Cela nécessite des éléments de réassurance sur les bases financières de l'établissement. La perspective d'accès à l'emprunt via la BEI est à l'étude, cette démarche devra s'appuyer sur une trajectoire financière soutenable.

Ces cibles reflètent les grands équilibres à atteindre. L'objectif de soutenabilité sera atteint si la progression des recettes est supérieure à celle des dépenses. C'est pourquoi il est indispensable d'associer aux mesures de maîtrise et de rationalisation des dépenses de masse salariale et de fonctionnement, une politique volontariste de développement des ressources propres.

Cependant, la construction de ce BI reste impactée en dépenses par les conséquences de l'inflation et le prix de l'énergie bien qu'en nette baisse par rapport à 2022 et surtout les surcoûts de masse salariale non compensés dont le dernier en date, le relèvement du CAS Pensions de 4 points.

La LOB a également défini les contours du plan d'action budgétaire 2024-2026 élaboré suite au compte financier 2023 marquant une rupture avec les résultats précédents. Les objectifs en sont de permettre une meilleure soutenabilité budgétaire sur un temps pluriannuel et consistent en la maîtrise de la masse salariale, la diversification des ressources propres et en un projet structurel de redimensionnement des activités à horizon 2026.

Le projet de redimensionnement des activités permettant de définir les activités incompressibles et celles à prioriser en fonction des missions d'une université et de leur impact sociétal, environnemental et territorial, revêt tout son sens. En effet cela peut permettre une meilleure appréhension des dépenses et de s'interroger sur leur bon échelon de réalisation. L'objectif de diversification des ressources est tout autant primordial : axé notamment sur le développement des AAP aujourd'hui, il convient cependant de bien évaluer l'impact sur l'autofinancement à terme de ces projets.

Ainsi, le modèle économique doit être réinterrogé en fonction de ces éléments de contexte internes comme externes.

3. Les dialogues budgétaires

Les dialogues budgétaires ont été décorrélés des dialogues RH pour une meilleure qualité de dialogue et ont été positionnés au niveau Institut. Ils ont intégré le suivi des éléments découlant de la contractualisation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, adoptés en CA du 15/04/22.

Une phase préparatoire a réuni les responsables administratifs et financiers des composantes/services et les équipes de la DBF en charge du budget. Lors de ces réunions techniques ont été étudiées finement l'ensemble des remontées des prévisions budgétaires qui ont pu être ajustées en application des objectifs définis par la LOB.

Les dialogues en format Institut ont permis à la gouvernance d'échanger avec chaque directeur/rice d'Institut, accompagné des directeurs/trices des composantes de l'Institut. Au vu du contexte financier de la construction budgétaire la gouvernance a pris la décision d'aller au-delà des objectifs validés de la LOB et de demander un effort supplémentaire en termes de réduction des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Chaque directeur/rice a pu également argumenter ses demandes en les contextualisant. Ces échanges ont permis également de revoir la tranche 2025 des inscriptions budgétaires correspondant aux CPOM. Les directeurs d'Institut ont présenté dans leur budget les dépenses portées au niveau Institut tant en fonctionnement qu'en investissement.

Pour ce BI des dialogues budgétaires ont également été menés avec chaque DGA sur leur périmètre de directions et services centraux, afin là aussi de présenter les besoins associés aux projets de services validés en 2022.

Les arbitrages définitifs ont été rendus début novembre sur la base de ces dialogues, de la notification intermédiaire de SCSP 2024 en l'absence de pré notification mais avec l'information d'une hausse du CAS Pensions de 4 points applicable en 2025 que les établissements ont été fortement incités à inscrire dès le BI. Suite à cet arbitrage des ajustements nouveaux ont pu être demandés sur les trois enveloppes.

Concernant les dialogues RH, ils ont été menés en septembre en amont des arbitrages de la campagne d'emplois 2025, ayant conduit à un gel d'un poste sur 5 et à un report massif de concours sur postes vacants, avec moyens provisoires associés. Comme habituellement depuis 2021, ils ont été menés en Institut avec la consigne de commencer à travailler sur une priorisation et un redimensionnement des activités de l'établissement à venir, au regard de l'évolution des effectifs étudiants notamment.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le projet de budget agrégé 2025 proposé au vote de l'assemblée plénière présente un **solde budgétaire déficitaire de - 33 779 k€**.

Il s'établit à hauteur de **373 097 k€ en autorisations d'engagement (AE)** et **368 034 k€ en crédits de paiement (CP)** avec **334 256 k€ de recettes encaissées (RE)** inscrites.

	BI 2024	BR2 2024	BR3 2024	BI 2025		
Budgétaire	Agrégé	Agrégé	Agrégé	Agrégé	Principal	BAI
AE Personnel	268 771 962 €	274 561 140 €	274 561 140 €	283 865 268 €	283 865 268 €	- €
AE Fonctionnement	62 995 582 €	85 892 552 €	81 962 911 €	64 856 722 €	64 322 996 €	533 726 €
AE Investissement	54 869 822 €	53 737 423 €	43 633 502 €	24 374 802 €	23 321 801 €	1 053 001 €
Total AE	386 637 366 €	414 191 115 €	400 157 553 €	373 096 792 €	371 510 065 €	1 586 727 €
CP Personnel	268 771 962 €	274 561 140 €	274 561 140 €	283 865 268 €	283 865 268 €	- €
CP Fonctionnement	54 325 309 €	76 144 033 €	72 571 928 €	61 720 783 €	61 230 465 €	490 318 €
CP Investissement	33 307 485 €	35 405 171 €	28 774 759 €	22 447 817 €	20 332 817 €	2 115 000 €
Total CP	356 404 756 €	386 110 344 €	375 907 827 €	368 033 868 €	365 428 550 €	2 605 318 €
Total RE	333 029 096 €	346 330 729 €	353 968 513 €	334 255 744 €	328 120 744 €	6 135 000 €
Solde budgétaire	- 23 375 660 €	- 39 779 615 €	- 21 939 314 €	- 33 778 124 €	- 37 307 806 €	3 529 682 €

1. L'évolution des recettes

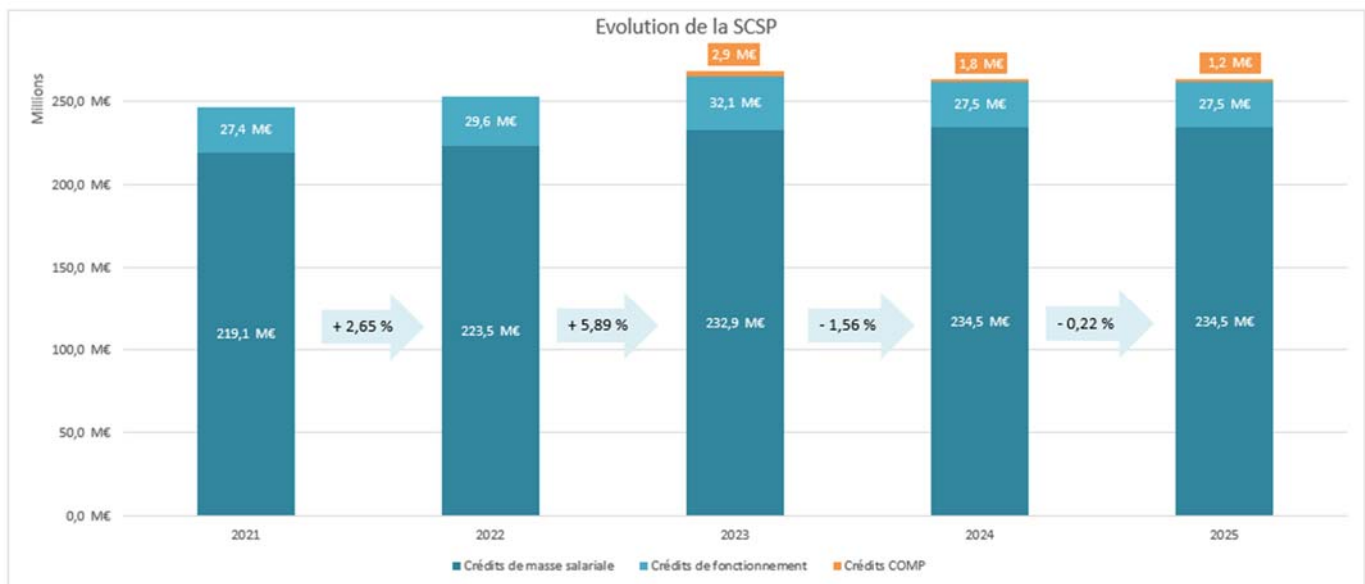
On constate une baisse en agrégé, de 3,5 % dans la prévision des recettes par rapport au BR2 2024, soit 12 075 k€ en valeur. En comparaison avec le CF 2023, on observe une baisse de 1,7 % en agrégé qu'il faut analyser en fonction de l'origine des financements. En effet si les financements de l'Etat diminuent, les recettes propres augmentent, les autres financements publics quant à eux, étant soumis aux calendriers de versement prévus par les contrats et peuvent être décorrélés de la réalisation des dépenses (ex projets Orbimob et Artémis).

Evolution des recettes encaissées (RE)

Evolution des RE	CF2021	CF2022	CF2023	BR2 2024	BI2025	Evolution BI 2025 / CF 2023	Evolution BI 2025 / BR2 2024
Financements de l'Etat (dont SCSP)	250 704 472 €	261 919 749 €	280 670 456 €	275 070 733 €	274 509 768 €	-2,2%	-0,2%
Fiscalité affectée (CVEC)	2 368 749 €	1 485 142 €	2 306 354 €	2 280 590 €	2 395 417 €	3,9%	5,0%
Autres financements publics	30 115 938 €	26 624 287 €	28 864 798 €	35 627 081 €	24 448 325 €	-15,3%	-31,4%
Recettes propres	28 840 689 €	29 695 614 €	28 358 433 €	33 352 325 €	32 902 234 €	16,0%	-1,3%
Total RE	312 029 849 €	319 724 792 €	340 200 040 €	346 330 729 €	334 255 744 €	-1,7%	-3,5%

1.1. La subvention pour charge de service public (SCSP)

Evolution de la SCSP	2021 Notification définitive	2022 Notification définitive	2023 Notification définitive	2024 Notification intermédiaire	2025 Montant prévisionnel (Budget)	Evolution BI 2025 / BR2 2024
Montant	246 510 526 €	253 035 080 €	267 933 428 €	263 745 378 €	263 159 378 €	-0,2%



En l'absence de pré-notification 2025, la SCSP a été estimée sur la base de la dernière notification 2024 reçue avec mise à jour de la tranche annuelle du COMP.

Notification intermédiaire 2024 (en date du 05/07)	263 745 378 €
- 2 ^{ème} tranche COMP (30%)	- 1 758 000 €
+ 3 ^{ème} tranche COMP (20%)	+ 1 172 000 €
TOTAL SCSP BI 2025	263 159 378 €

Cette subvention devrait évoluer en cours d'année, à l'occasion des notifications intermédiaires.

FOCUS COMP

2025 est la dernière année de versement du COMP 2023-2025. Ce dernier correspond donc à 20% du montant alloué sur le volet recettes, soit 1 172 000 €. Comme tout projet pluriannuel et au vu de la notification tardive des crédits alloués en 2023, l'année 2025 présente un pic de dépenses sur le COMP par rapport aux deux premières années d'exécution. Le taux d'exécution constaté à ce jour est en effet de 20%. A noter que des dépenses seront également prévues sur 2026, notamment sur les dépenses de personnel prévues dans le projet initial sur 36 mois pour lesquelles les recrutements ont été reportés dans l'attente de notification.

Le tableau ci-dessous retrace l'exécution 2023 et les prévisions 2024 et 2025 du COMP par volet et par masse budgétaire.

Volet 1 : Transition écologique et développement soutenable

Objectif : Réduire l'empreinte environnementale de l'EPE UCA et structurer sa recherche en sciences de la durabilité

Montant alloué (part UCA) : 1 208 400 €

	CF 2023	BR3 2024	BI 2025	TOTAL PREVISIONNEL (au 31/12/2025)
Personnel	27 572 €	119 901 €	430 562 €	578 036 €
Fonctionnement	- €	117 500 €	140 500 €	258 000 €
Investissement	- €	- €	- €	- €
TOTAL	27 572 €	237 401 €	571 062 €	836 036 €

Le taux d'exécution du volet 1 du COMP au 31/12/2025 serait de 69 %.

Volet 2 : Recherche et innovation

Objectif : Acquisitions d'équipements structurants adossée au cycle de la donnée

Montant alloué (part UCA) : 1 320 600 €

	CF 2023	BR3 2024	BI 2025	TOTAL PREVISIONNEL (au 31/12/2025)
Personnel	13 771 €	47 930 €	82 471 €	144 172 €
Fonctionnement	215 000 €	345 000 €	295 000 €	855 000 €
Investissement	47 484 €	192 516 €	- €	240 000 €
TOTAL	276 255 €	585 446 €	377 471 €	1 239 172 €

Le taux d'exécution du volet 2 du COMP au 31/12/2025 serait de 94 %.

Volet 3 : Métiers d'avenir - Métiers en tension

Objectif : Renforcer l'articulation des formations avec leur environnement socio-économique

Montant alloué (part UCA) : 814 200 €

	CF 2023	BR3 2024	BI 2025	TOTAL PREVISIONNEL (au 31/12/2025)
Personnel	- €	191 490 €	195 964 €	387 453 €
Fonctionnement	- €	- €	- €	- €
Investissement	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	191 490 €	195 964 €	387 453 €

Le taux d'exécution du volet 3 du COMP au 31/12/2025 serait de 48 %.

Volet 4 : Bien-être et réussite des étudiants

Objectif : Mieux accompagner les étudiantes et étudiants en situation de handicap dans tous les aspects de leur vie étudiante

Montant alloué (part UCA) : 1 024 000 €

	CF 2023	BR3 2024	BI 2025	TOTAL PREVISIONNEL (au 31/12/2025)
Personnel	6 708 €	159 514 €	214 430 €	380 651 €
Fonctionnement	- €	191 300 €	112 700 €	304 000 €
Investissement	- €	- €	115 000 €	115 000 €
TOTAL	6 708 €	350 814 €	442 130 €	799 651 €

Le taux d'exécution du volet 4 du COMP au 31/12/2025 serait de 78 %.

Volet 5 : Gestion et pilotage

Objectifs :

-Améliorer et renforcer le pilotage de la masse salariale : suivi de la masse salariale et soutenabilité de l'offre de formation

-Mise en cohérence et interopérabilité des systèmes d'information dans un contexte de structuration de l'EPE avec deux établissements-composantes

Montant alloué (part UCA) : 1 102 400 €

	CF 2023	BR3 2024	BI 2025	TOTAL PREVISIONNEL (au 31/12/2025)
Personnel	9 116 €	108 882 €	283 528 €	401 526 €
Fonctionnement	- €	38 000 €	172 000 €	210 000 €
Investissement	- €	- €	50 000 €	50 000 €
TOTAL	9 116 €	146 882 €	505 528 €	661 526 €

Le taux d'exécution du volet 5 du COMP au 31/12/2025 serait de 60 %.

Volet 6 : Stratégie internationale

Objectif : Renforcer l'internationalisation des formations et de la recherche et améliorer la politique d'accueil des chercheurs internationaux

Montant alloué (part UCA) : 390 400 €

	CF 2023	BR3 2024	BI 2025	TOTAL PREVISIONNEL (au 31/12/2025)
Personnel	- €	39 900 €	67 349 €	107 249 €
Fonctionnement	- €	68 000 €	172 400 €	240 400 €
Investissement	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	107 900 €	239 479 €	347 649 €

Le taux d'exécution du volet du COMP au 31/12/2025 serait de 89 %.

Au BI2025, les dépenses s'élèvent à 2 331 904 €. En prenant en compte le versement du solde de 20% du COMP, le solde budgétaire du COMP est déficitaire de 1 159 904 €.

En situation patrimoniale, la tranche 2025 du COMP présente un déficit de 994 904 € et un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement de 1 159 904 €.

1.2. Les droits nationaux

Evolution des inscriptions premières hors INP (remontées SISE DPCG)

	2022/2023	2023/2024	Evolution / N-1
Evolution des inscriptions premières	32 354	32 668	+ 0,1%

Les inscriptions premières des étudiants sont stables entre 2022/2023 et 2023/2024. Les droits nationaux centralisés sont estimés à 3 700 k€ pour 2025.

1.3. La contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)

Le montant prévisionnel de recettes sur le BI 2025 s'élève à 2 395 k€. Elle est affectée selon une clé de répartition votée en conseil d'administration le 15/04/2022 entre les différents services universitaires, à savoir :

- la direction de la vie universitaire pour les actions transverses et le FSDIE
- le pôle santé et handicap regroupant le service de santé universitaire (SSU) et le service université handicap (SUH)
- le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)
- le service université culture (SUC)

	Répartition CVEC	Montant
DVU actions transverses	14%	379 k€
DVU FSDIE social	9%	700 k€
DVU FSDIE projets	21%	
SSU	20%	470 k€
SUH	7%	165 k€
SUAPS	20%	470 k€
SUC	7%	165 k€
Chargé de projet CVEC	2%	47 k€

Ces crédits sont répartis entre les besoins récurrents des services et les nouveaux projets. Ces derniers peuvent être reportables d'un exercice à l'autre, ils sont suivis à travers les tableaux 9 et 10 des opérations pluriannuelles.

Les crédits « actions transverses » sont alloués lors des commissions CVEC semestrielles. Les crédits « FSDIE » sont quant à eux accordés sur les volets projets et social lors des 3 commissions (février, mai et octobre).

Depuis 2022, l'UCA consacre 2% de l'enveloppe CVEC globale au financement d'un poste en CDD de chargé de projets CVEC à la Direction de la Vie Universitaire. Il a pour mission de piloter le dispositif de mobilisation des fonds issus de cette contribution.

Pour les prévisions du BI2025, l'estimation a été calculée sur la base du montant 2023/2024. Pour rappel le montant réglementaire de base est de 45€ par étudiant.

Le budget géré par la DVU en recettes s'élève à 1 079 k€ sur la part FSDIE projet et social et actions transverses. Les services universitaires ont des projets de nature et d'envergure différentes tels que les terrains de foot et de padel du SUAPS prévu sur 2025, financement avec des reliquats CVEC des années antérieures. Un bilan a été présenté au CFVU du 05 novembre 2024 sur l'utilisation des crédits CVEC 2023/2024 et il a été proposé une réaffectation des fonds CVEC de chaque service (dont projets à venir sur reliquats).

Ces reliquats réaffectés s'élèvent à :

- 80 175€ pour le SUC
- 574 400€ pour le SUAPS
- 725 172€ pour le SSU
- 60 100€ pour le SUH

1.4. Autres principales prévisions de recettes

Les recettes se décomposent en fonds comme suit :

	CF2021	CF2022	CF2023	BR2 2024	BI 2025	Evolution BI 2025 / CF 2023	Evolution BI 2025 / BR2 2024
Fonds FD010 _ SCSP	246 535 526 €	255 460 080 €	268 008 428 €	264 745 438 €	263 159 378 €	-1,8%	-0,6%
Fonds FD020 _ Droits d'inscription	4 095 899 €	4 460 160 €	3 853 817 €	4 606 449 €	4 544 600 €	17,9%	-1,3%
Fonds FD030 _ FC, DU, VAE	11 336 467 €	13 233 394 €	12 830 662 €	14 327 899 €	14 399 328 €	12,2%	0,5%
Fonds FD040 _ Taxe d'apprentissage	1 831 794 €	580 263 €	487 428 €	679 323 €	488 000 €	0,1%	-28,2%
Fonds FD050 _ Etudes et travaux	46 669 €	15 544 €	11 103 €	- €	- €	-100,0%	0,0%
Fonds FD060 _ Valorisation	3 239 331 €	3 221 668 €	2 717 792 €	2 638 406 €	2 967 934 €	9,2%	12,5%
Fonds FD070 _ ANR IA	12 669 896 €	8 313 010 €	3 227 347 €	3 484 224 €	2 165 521 €	-32,9%	-37,8%
Fonds FD080 _ ANR hors IA	5 451 334 €	4 679 311 €	6 525 619 €	5 805 022 €	5 404 442 €	-17,2%	-6,9%
Fonds FD090 _ Subventions Région	2 632 081 €	3 244 714 €	3 120 164 €	6 241 457 €	5 752 837 €	84,4%	-7,8%
Fonds FD100 _ Subventions UE	4 886 312 €	5 434 613 €	11 290 574 €	8 371 048 €	6 019 906 €	-46,7%	-28,1%
Fonds FD110 _ Subventions autres	9 703 856 €	12 476 216 €	18 402 461 €	23 144 768 €	17 595 796 €	-4,4%	-24,0%
Fonds FD120 _ Fondations	183 532 €	400 363 €	272 500 €	49 686 €	86 486 €	-68,3%	74,1%
Fonds FD130 _ Autres recettes	9 417 151 €	8 205 456 €	9 452 145 €	12 237 009 €	11 671 516 €	23,5%	-4,6%
Total RE	312 029 849 €	319 724 792 €	340 200 040 €	346 330 729 €	334 255 744 €	-1,7%	-3,5%

**Les recettes correspondantes à la CVEC se situent sur le fonds FD130.*

Les recettes affichent une baisse qui porte principalement les fonds de subventions.

- Les recettes de formation

Les recettes inscrites sur le fonds FD030 progressent de 0,5 % par rapport au BR2 2024 et de 12,2 % par rapport au CF2023. Ces recettes augmentent principalement sur la formation par l'apprentissage avec l'ouverture de formations en apprentissage et la hausse des effectifs sur les formations financées, notamment sur les UFR de Pharmacie, Odontologie, l'Ecole de Droit, l'IUT, PSSSE ou encore l'UFR de Médecine et professions paramédicales.

La prévision de taxe d'apprentissage continue de diminuer par rapport au BR2 2024, elle atteint le niveau constaté au compte financier 2023.

- Les recettes relatives aux contrats de recherche et projets structurants

Elles sont inscrites et retranscrites en pluriannuel dans les tableaux 9 et 10 pour un total de 22 290 k€, répartis comme suit :

- ASDESR = 164 k€
- I-Site = 10 641 k€
- contrats de recherche = 11 486 k€ (ANR, Collectivités, CPER, Europe, Feder)

Sur les contrats de recherche, sont par exemple prévus 1 000 k€ pour le projet Biotic Gendo, 422 k€ pour le projet MODE, 397 k€ pour le Data Mésocentre ou encore 376 k€ pour le projet UNH Oléoprotid.

- Recettes fléchées

Elles s'élèvent à 16 810 k€ sur le budget agrégé dont 10 641 k€ au titre d'I-Site, 164 k€ pour ASDESR, 2 845 € pour les contrats de recherche, 519 k€ pour les opérations immobilières, 1 350 k€ pour l'ANR CAP GS et 338 k€ pour CAP ART, 954 k€ pour les autres contrats d'enseignement (FI Aura, Choreomundus Gamma, Mon PassPro).

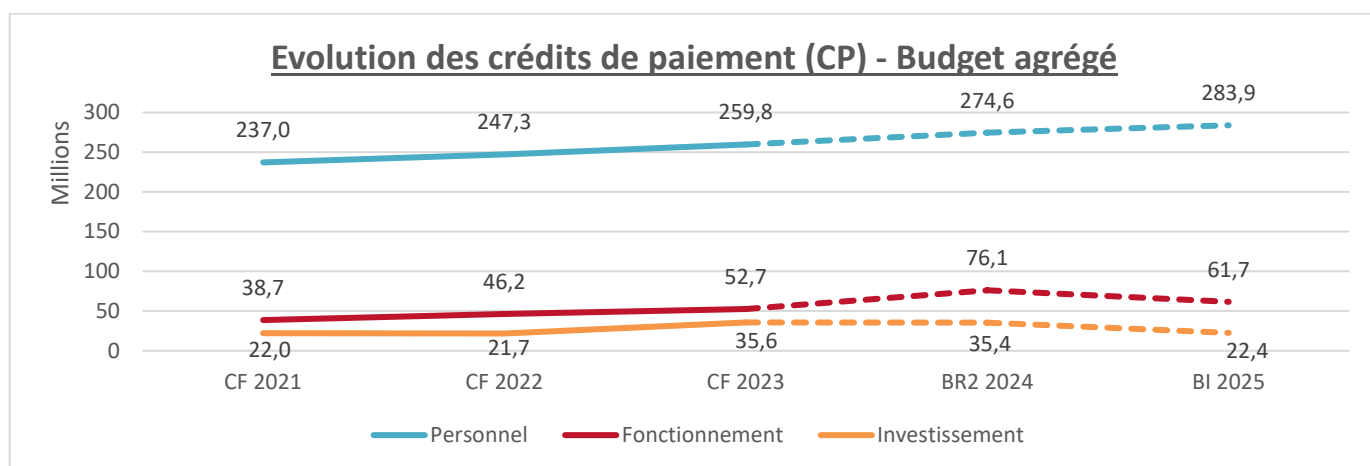
2. L'évolution des dépenses

2.1. Evolution des dépenses (par enveloppe - dépenses décaissables CP)

Budget agrégé	CF 2021	CF 2022	CF 2023	BR2 2024	BI 2025	Evolution BI 2025 / CF 2023	Evolution BI 2025 / BR2 2024
Personnel	237 017 601 €	247 272 925 €	259 775 899 €	274 561 140 €	283 865 268 €	9,3%	3,4%
Fonctionnement	38 686 585 €	46 229 294 €	52 657 632 €	76 144 033 €	61 720 783 €	17,2%	-18,9%
Investissement	22 045 726 €	21 725 532 €	35 617 087 €	35 405 171 €	22 447 817 €	-37,0%	-36,6%
Total CP	297 749 912 €	315 227 751 €	348 050 618 €	386 110 344 €	368 033 868 €	5,7%	-4,7%

Budget principal (proforma 2025)	CF 2021	CF2022	CF 2023	BR2 2024	BI 2025	Evolution BI 2025 / CF 2023	Evolution BI 2025 / BR2 2024
Personnel	236 764 803 €	247 037 423 €	259 555 541 €	274 561 140 €	283 865 268 €	9,4%	3,4%
Fonctionnement	38 114 742 €	45 645 290 €	52 418 520 €	75 481 397 €	61 230 465 €	16,8%	-18,9%
Investissement	17 742 011 €	17 584 300 €	33 811 880 €	32 286 882 €	20 332 817 €	-39,9%	-37,0%
Total CP	292 621 555 €	310 267 013 €	345 785 941 €	382 329 419 €	365 428 550 €	5,7%	-4,4%

Les prévisions de décaissements sont en baisse par rapport au BR2 2024 (-4,7 %) et en hausse par rapport au compte financier 2023 (+5,7 %).



2.2. Evolution des dépenses (par enveloppe - en engagements AE)

Budget agrégé	CF 2021	CF2022	CF 2023	BR2 2024	BI 2025	Evolution BI 2025 / CF 2023	Evolution BI 2025 / BR2 2024
Personnel	237 017 601 €	247 272 925 €	259 775 899 €	274 561 140 €	283 865 268 €	9,3%	3,4%
Fonctionnement	41 852 101 €	48 597 886 €	56 531 729 €	85 892 552 €	64 856 722 €	14,7%	-24,5%
Investissement	45 801 327 €	15 932 473 €	19 140 898 €	53 737 423 €	24 374 802 €	27,3%	-54,6%
Total AE	324 671 030 €	311 803 284 €	335 448 527 €	414 191 115 €	373 096 792 €	11,2%	-9,9%

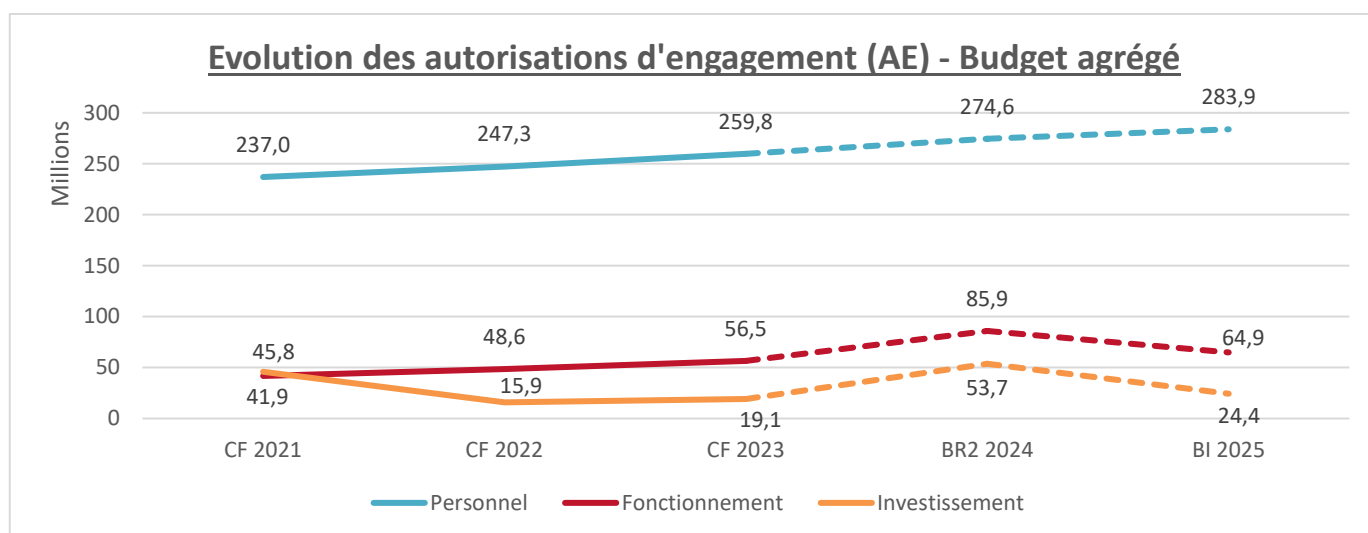
Budget principal (proforma 2024)	CF 2021	CF2022	CF 2023	BR2 2024	BI 2025	Evolution BI 2025 / CF 2023	Evolution BI 2025 / BR2 2024
Personnel	236 764 803 €	247 037 423 €	259 555 541 €	274 561 140 €	283 865 268 €	9,4%	3,4%
Fonctionnement	41 311 412 €	48 274 857 €	56 238 796 €	85 350 642 €	64 322 996 €	14,4%	-24,6%
Investissement	42 129 706 €	14 687 616 €	18 296 870 €	27 471 331 €	23 321 801 €	27,5%	-15,1%
Total AE	320 205 922 €	309 999 897 €	334 091 207 €	387 383 113 €	371 510 065 €	11,2%	-4,1%

Les prévisions d'engagement de dépenses affichent une baisse par rapport au BR2 2024 (-9,9 %) et une hausse par rapport au compte financier 2023 (+ 11,2 %).

Pour mémoire, au BR2 2024, une forte hausse des dépenses de logistique a été inscrite, prenant en compte notamment le nouveau marché CVC et une revue des prévisions à la hausse des dépenses de fluides (dont restes à payer 2023).

En 2025, les prévisions de dépenses de fonctionnement sur le pôle recherche présentent une forte hausse (+4,3M€/CF 2023) correspondant aux prévisions d'exécution sur les contrats en cours et à venir.

Sur la part investissement, étaient prévus au BR2 2024 26,3 M€ d'engagements sur le budget annexe immobilier dont 24,7 M€ pour la restructuration du bâtiment Mitterrand, expliquant le fléchissement de la courbe sur les projections 2025.



2.3. Analyse des dépenses de masse salariale

2.3.1. Contexte de la construction du budget de masse salariale

2.3.1.1. Une situation financière dégradée

En 2024, l'UCA a fait face à une hausse de la masse salariale et plus globalement à une détérioration de sa situation financière.

En effet, les mesures nationales antérieures non compensées impactent mécaniquement à la hausse les années futures. De plus, les réponses aux appels à projets en constante augmentation génèrent de l'incertitude et rendent difficile l'exercice de prévision en termes de dépenses financières et d'etp.

Un travail important de mise à jour des prévisions et notamment de la régularisation des carrières des agents a entraîné des conséquences financières défavorables. L'impact de ces éléments dans les passifs sociaux avait été sous-estimé. Le BR2 a augmenté de 5,8 millions d'euros par rapport au BI 2024 du fait de ces ajustements.

2.3.1.2. Une mesure de réorganisation

A compter du deuxième semestre 2024, le pilotage de la masse salariale a été rattaché à la Direction du Pilotage et Contrôle de Gestion (DPCG) avec les moyens associés. Ce nouveau rattachement a permis une remise à plat

des méthodes et des modalités d'organisation du travail avec la direction des ressources humaines. Ces travaux ont pu être conduits avec le pilote de la masse salariale jusqu'en septembre 2024, date à laquelle il a quitté l'établissement dans le cadre d'une mobilité externe. La formalisation du processus de pilotage de la masse salariale impliquant l'ensemble des acteurs est actuellement en cours et fera l'objet d'une présentation en CA.

A terme, le PMS sera réalisé par 3 agents au sein de la DPCG. Actuellement, seuls deux postes sont pourvus dont l'un très récemment. C'est pourquoi, et de manière transitoire, la DPCG mobilise une partie de l'équipe en place afin de réaliser les travaux de pilotage MS.

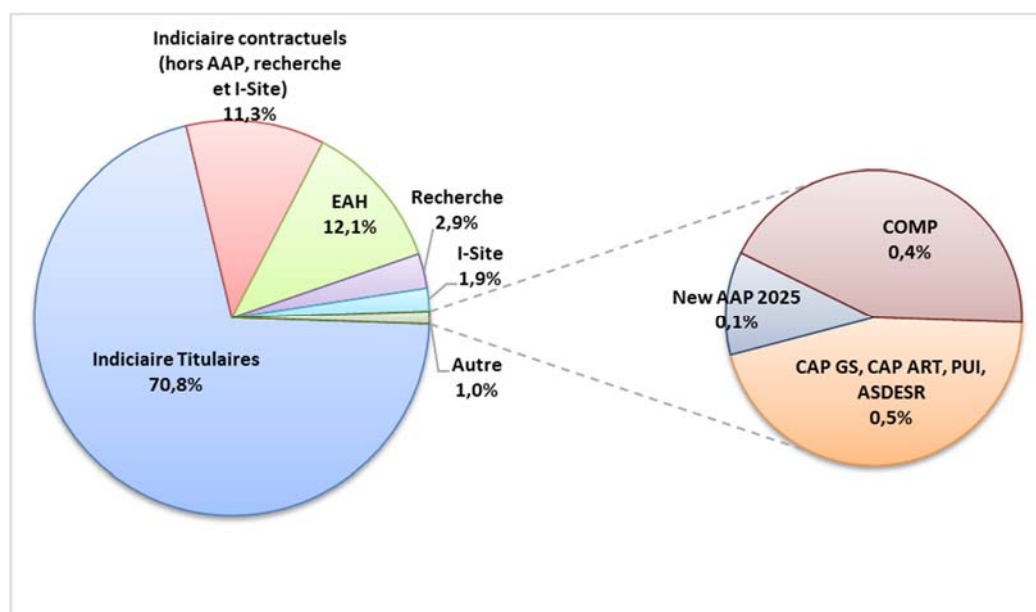
2.3.2. Chiffrage de la masse salariale BI 2025

Le montant du BI masse salariale 2025 s'élève à 283,2 M€, soit une augmentation de +3,3% par rapport au BR2 2024.

Ce chiffrage se base sur les données de la paie de septembre 2024 auxquelles ont été ajoutés les éléments impactant l'année 2025 sous la forme d'hypothèses prises à un instant T, présentées et validées par la gouvernance.

Dans le chiffrage obtenu, la MS liée au traitement indiciaire des agents représente 88% de la MS totale (248,9M€). Les 12% restants sont regroupés dans le volet « MS sur enveloppes ad' hoc ». Ce volet comprend la MS afférente aux heures complémentaires, aux régimes indemnitaires et aux éléments relatifs aux prestations sociales (mutuelle, remboursement transport, ...) pour un montant total de 34,3M€. Le poids des enveloppes ad' hoc augmente sensiblement par rapport aux années précédentes, lié notamment à la réforme de la LPR.

Le graphique ci-dessous montre le poids des éléments qui le composent :



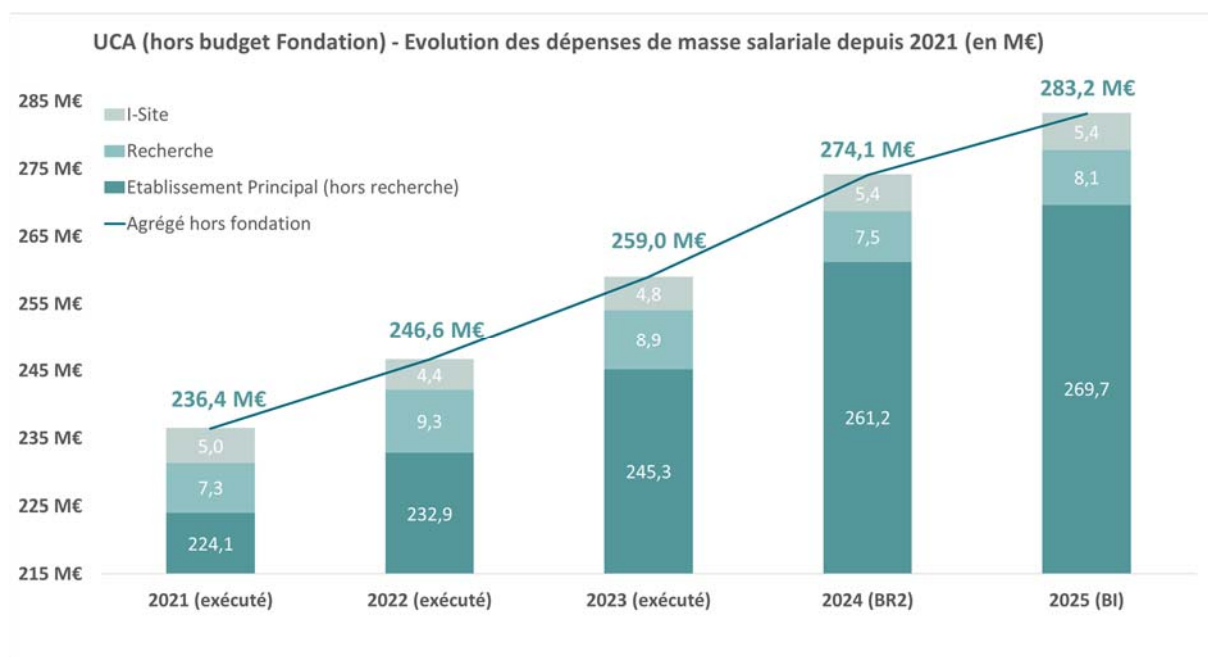
On observe ainsi :

- 200,4M€ sur l'indiciaire des titulaires
- 32,2 M€ sur l'indiciaire des contractuels hors I-Site, recherche, AAP
- 34,3M€ sur les enveloppes ad' hoc (régimes indemnitaires, prestations sociales, HC, ...)
- 8,1M€ sur la recherche
- 5,4M€ sur ISITE

- 1,3M€ sur CAP GS, CAP ART, PUI, ASDESR
- 1,3 M€ sur le COMP
- 0,3M€ sur les nouveaux AAP (ARTEMIS, ORBIMOB et FAMOUS mis en place en 2025)

2.3.3. Evolution de la masse salariale depuis 2021

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la masse salariale depuis 2021.



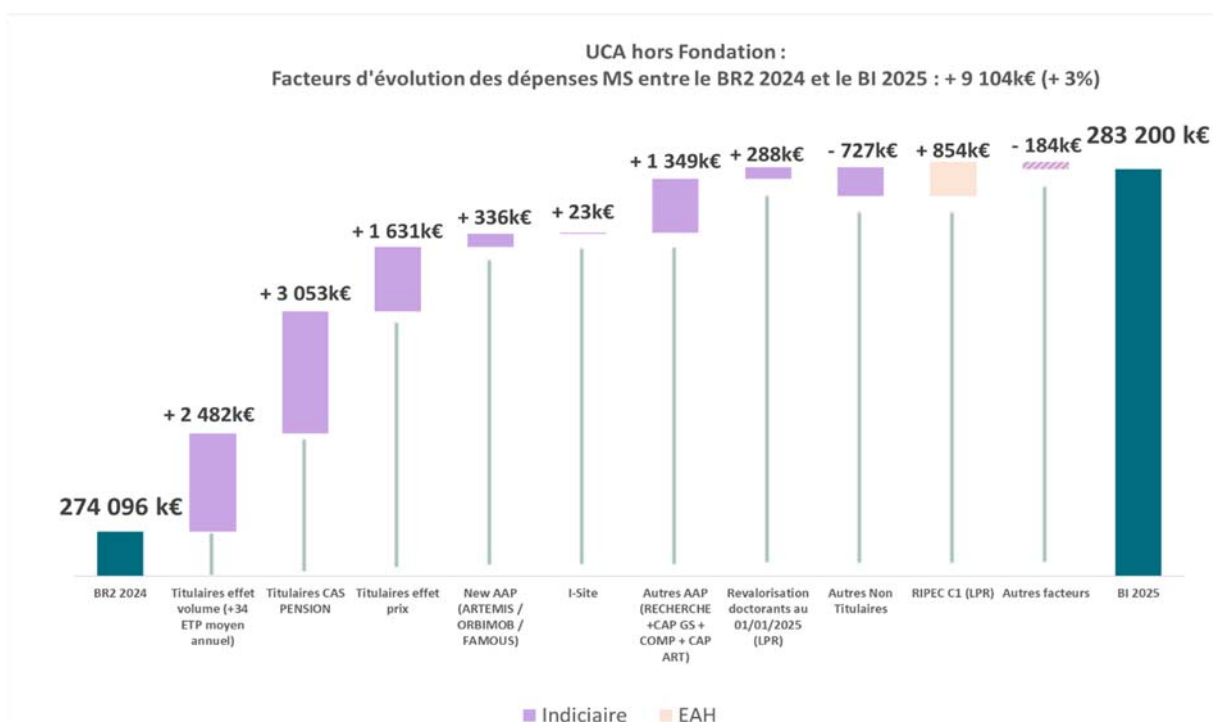
Après des augmentations annuelles successives constatées de +4,3% entre 2021 et 2022 puis de +5% entre 2022 et 2023 et de 5,8% prévus entre 2023 et le BR2 2024, le BI 2025 affiche une hausse de 3,3% suite aux arbitrages pris par la gouvernance afin de contenir cet effet de hausse de la masse salariale ainsi que l'intégration de l'augmentation de 4 % du cas pension.

Ainsi, une campagne d'emploi 2025 réduite a été proposée et votée en CA d'octobre 2024. Cependant les effets seront limités en 2025 et les impacts devraient être constatés à partir de 2026. Des hypothèses à la baisse, validées par gouvernance, ont été prises en compte sur la campagne des moyens provisoires pour 2025/2026 et notamment sur les recrutements des ATER.

Le BI MS 2025 est également impacté par des mesures nationales des années précédentes telles que les mesures GUERINI. Celles-ci, pour rappel, n'ont été compensées que partiellement. La montée en puissance de la LPR (notamment sur la rémunération des doctorants, le régime indemnitaire et le ratio PR/MCF), la mise en place de nouveaux appels à projet (ARTEMIS, FAMOUS, ORBIMOB) et une hausse des dépenses liées aux appels à projet recherche relativisent aujourd'hui les efforts consentis par l'UCA pour améliorer le poids de la masse salariale.

2.3.4. Les principaux facteurs d'évolution des dépenses de masse salariale en 2025 par rapport au budget rectificatif 2024

Les principaux facteurs d'évolution entre le BR2 2024 et le BI 2025 (+ 9 M€ soit + 3%) peuvent être synthétisés dans le graphique suivant.



Les montants indiqués dans ce graphique correspondent aux dépenses additionnelles prévues sur 2025 par rapport au BR2 2024, à l'exception des mentions « autres non titulaires » et « autres facteurs » qui viennent en déduction. Ces 2 postes de sous-consommation s'expliquent de la manière suivante :

- Autres non titulaires : - **727 k€** (réduction des enveloppes comités RH, postes ATER et CDD)
- Autres facteurs : - **184 k€** (dont contrats étudiants -162 k€)

Les montants additionnels se ventilent de la manière suivante :

- Cas pension : + **3 053k€** (augmentation à hauteur de 4% au 1^{er} janvier 2025)
- Effet volume titulaires (+34 ETP moyen annuel) : + **2 482k€**
 - Impact campagne emploi 2024 en année pleine sur 2025
 - Création de postes 2024 et 2025 ;
- Effet prix titulaire : + **1 631k€**. Cet indicateur comprend les évolutions de carrière (avancements à l'ancienneté, tableaux d'avancement, listes d'aptitude, reclassements...) ;
- Nouveaux Appels à projet structurants débutant en 2025 : + **336k€**
 - ARTEMIS : +100k€
 - FAMOUS : +110k€
 - ORBIMOB : +126k€
- I-SITE : + **23k€** ;
- Autres AAP : + **1 349k€**
 - Recherche : +600 k€ ;
 - CAP GS : +94 k€ ;
 - COMP (Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance) : + 513k€ (décalages de recrutement pris en compte au BR2 2024 / BI 2024). Pour rappel, cette dépense est intégralement financée par la subvention pour charge de service public ;
 - CAP ART : +76k€ ;
 - ASDESR : +65k€ ;
- Revalorisation des doctorants au 01/01/2025 dans le cadre de la LPR : + **288k€**
- RIPEC : + **854k€**

- Composante 1, part statutaire : passage de la prime annuelle de 4200€ à 5000€ (hypothèse prise en attente de la parution du décret). A noter que la cible est fixée à 6400€ pour l'année 2027 ;

2.3.5. Un travail initié sur le découpage de la masse salariale financée/ masse salariale non financée

Le découpage présenté ci-dessous relève d'une commande politique formulée dans le cadre de la prospective financière présentée en CA du 27 juin 2024 et visant à estimer la part de MS ni couverte par des projets propres financés (et suivie par un eOTP), ni intégrée à la masse salariale de la SCSP ou I-Site (désormais intégrée au budget principal), et devant donc être financée par les ressources propres non fléchées de l'établissement.

La MS est ainsi divisée en 3 volets :

- MS financée sur SCSP et I-Site : regroupe les titulaires, les contractuels sur plafond 1 et les agents imputés sur le budget I-Site
- MS financée par ailleurs : regroupe les agents financés par des fonds extérieurs à l'UCA et suivi par des EOTP dans SIFAC (AAP, Région...)
- MS non expressément financée : les agents sur le plafond 2 non fléchés sur un EOTP

Les résultats de cette répartition sont à manipuler avec une grande prudence. En effet, la répartition plafond 1/plafond 2 est actuellement délicate à opérer et en cours de stabilisation. En effet, les contraintes rencontrées sont de deux types :

- Des raisons externes :

Plusieurs mesures nationales partiellement ou pas compensées sont venues complexifier le pilotage fin de la masse salariale avec notamment un calendrier des annonces peu compatible avec un travail optimal de projection (cf annonce de la non compensation du Cas pensions quelques jours avant la finalisation du budget).

- Des raisons internes :

Ces raisons résultent de la remise à plat de la méthodologie de décompte des plafonds, suite notamment au départ du pilote MS en septembre et d'un tableau des emplois en cours de stabilisation par la DRH et indispensable pour mener à bien ce travail. D'autre part, une incertitude demeure sur la nature du plafond des recrutements prévisionnels (pour information, sur 2025 la ventilation de ces différents plafonds a été calculée au regard de la répartition constatée plafond 1 et 2 à août 2024). De plus, la qualité des données actuellement dans le SI ne permet pas un découpage fiabilisé des plafonds 1 et 2. Le passage au logiciel SIHAM pré liquidation prévu en juin 2025 devrait améliorer la qualité de la donnée en mettant notamment un terme à la double saisie. Enfin, le modèle économique des appels à projet doit être stabilisé de manière à faciliter le pilotage notamment du volet masse salariale.

Le montant découlant de la "MS financée sur SCSP + I-Site" au BI 2025 (247,9 k€) serait couvert par les recettes masse salariale SCSP et I-Site à hauteur de 95,6% (237,1 k€).

Avec les précautions décrites précédemment, la répartition MS financée/MS non financée se décompose ainsi :

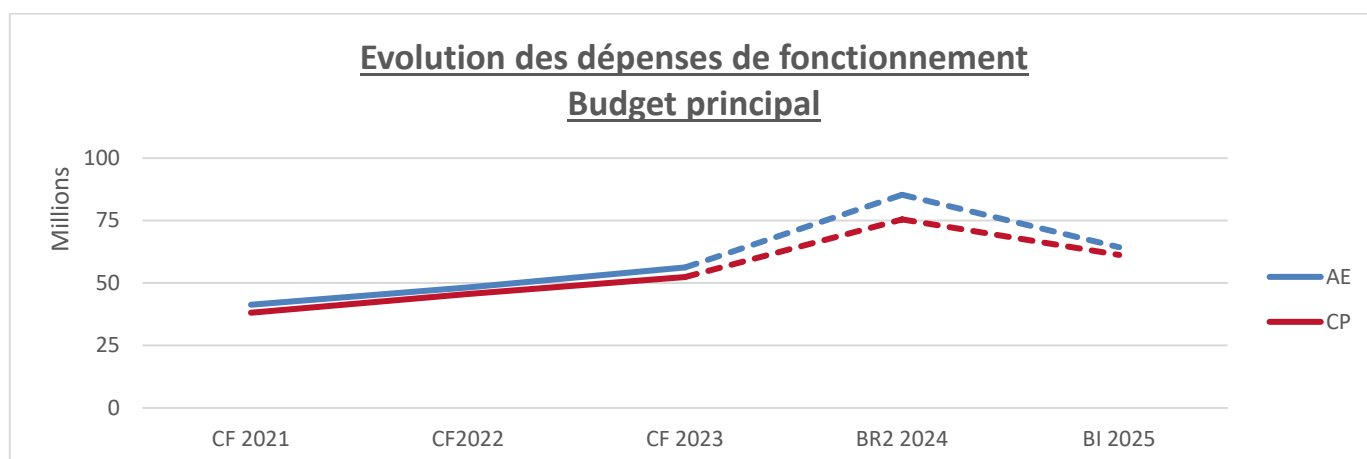
Découpage MS financée/non financée	MS BR2 2024 (voté en septembre 2024)	<i>pour rappel : MS 2025 "prospective" (présenté en CA du 14 juin 2024)</i>	MS BI 2025 (voté en décembre 2024)	Evolution BI 2025/BR2 2024	
MS financée sur SCSP + I-Site <i>(Titulaire P1 + contractuels P1 + I-Site)</i>	238 037k€	243 024k€	247 983k€	+4,2%	+9 946k€
MS non expressément financée	23 637k€	23 531k€	21 709k€	-8,2%	-1 927k€
MS financée par ailleurs <i>(tous ceux suivis par des EOTP sur AAP tels que COMP, PUI, CAP GS, recherche...)</i>	12 729k€	12 736k€	13 816k€	+8,5%	+1 087k€
TOTAL MS	274 402k€	279 312k€	283 508k€	+3,3%	+9 106k€

Ainsi, les objectifs de maîtrise de la MS inscrits dans la LOB et se portant sur la contention à +2,2% de la MS non financée par ailleurs (soit la MS non expressément financée + la MS SCSP/I-Site = 269 692k€ au BI2025) sont tenus avec une réduction de 3% comparé au BR2 (MS non financée par ailleurs de 261 674k€ au BR2 2024) et une prévision d'atterrissage 2024 légèrement en deçà du BR2. La MS augmente ainsi notamment du fait de l'augmentation des recrutements sur appels à projet et contrats de recherche (+8,5% par rapport au BR2). La MS non expressément financée (représentant tout de même 8% de la MS non financée par ailleurs) diminue et reflète les efforts menés par l'établissement dans le cadre des arbitrages de la campagne des moyens provisoires 2024-25 (impact année pleine 2025) et de la campagne d'emplois 2025 (impact en tiers d'année 2025).

2.4. Fonctionnement

L'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement est un objectif réaffirmé par l'Etablissement sur la partie gestion courante. Il s'est traduit lors des arbitrages par une meilleure adéquation entre les prévisions et les taux d'exécution constatés (CF 2023). Cet objectif présente un enjeu important pour l'établissement en termes de maîtrise de sa situation financière. Lors des arbitrages budgétaires cet objectif a constitué la ligne directrice de la construction des prévisions (baisse de 2% à 10%), tout en prenant en compte les impératifs de dépenses contractuels, notamment de versements (nombreux projets structurants obtenus).

Principal - Fonctionnement	CF 2021	CF2022	CF 2023	BR2 2024	BI 2025
AE	41 311 412 €	48 274 857 €	56 238 796 €	85 350 642 €	64 322 996 €
CP	38 114 742 €	45 645 290 €	52 418 520 €	75 481 397 €	61 230 465 €



Pour le budget principal, l'évolution est de :

- 24,6 % / BR2 2024 (- 21 028 k€) et + 14,4 % / CF 2023 (+ 8 084 k€) en AE ;
- 18,9 % / BR2 2024 (- 14 251 k€) et + 16,8 % / CF 2023 (+ 8 812 k€) en CP.

Les taux d'évolution des dépenses de fonctionnement doivent être analysés en différenciant les opérations de gestion courante des opérations pluriannuelles, notamment les versements aux différents partenaires sur les projets structurants.

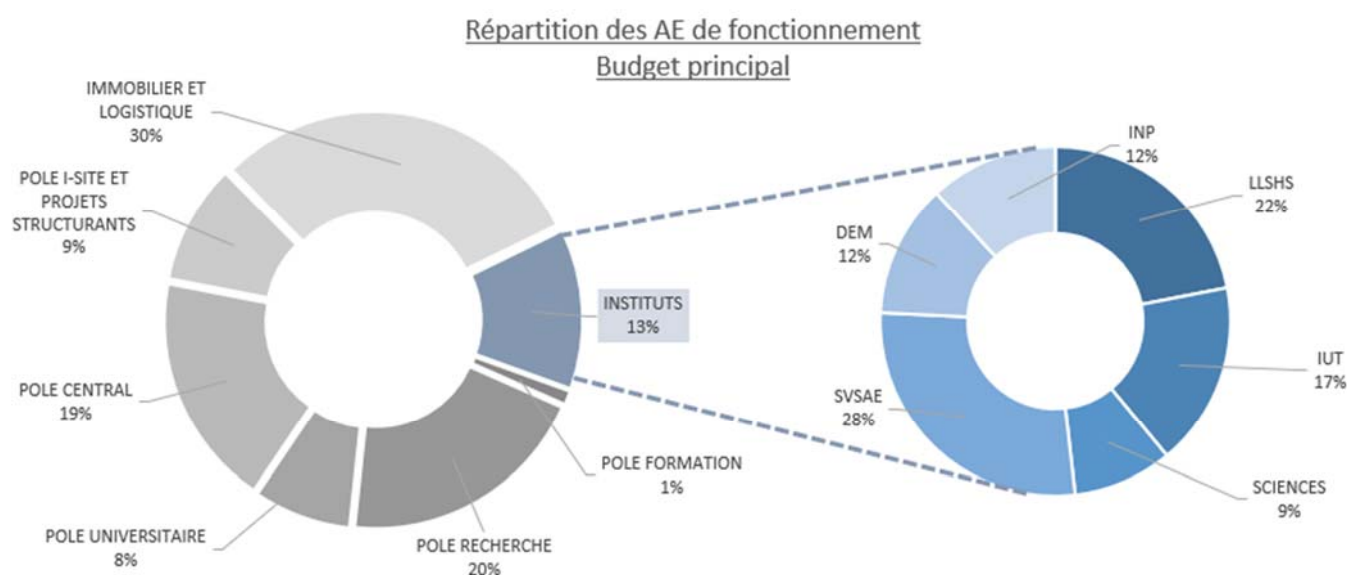
Les autorisations d'engagement 2025 s'élèvent à 64 857 k€ en agrégé dont 24 221 k€ sur les opérations pluriannuelles (tableau 10) et 40 635 k€ sur la gestion courante.

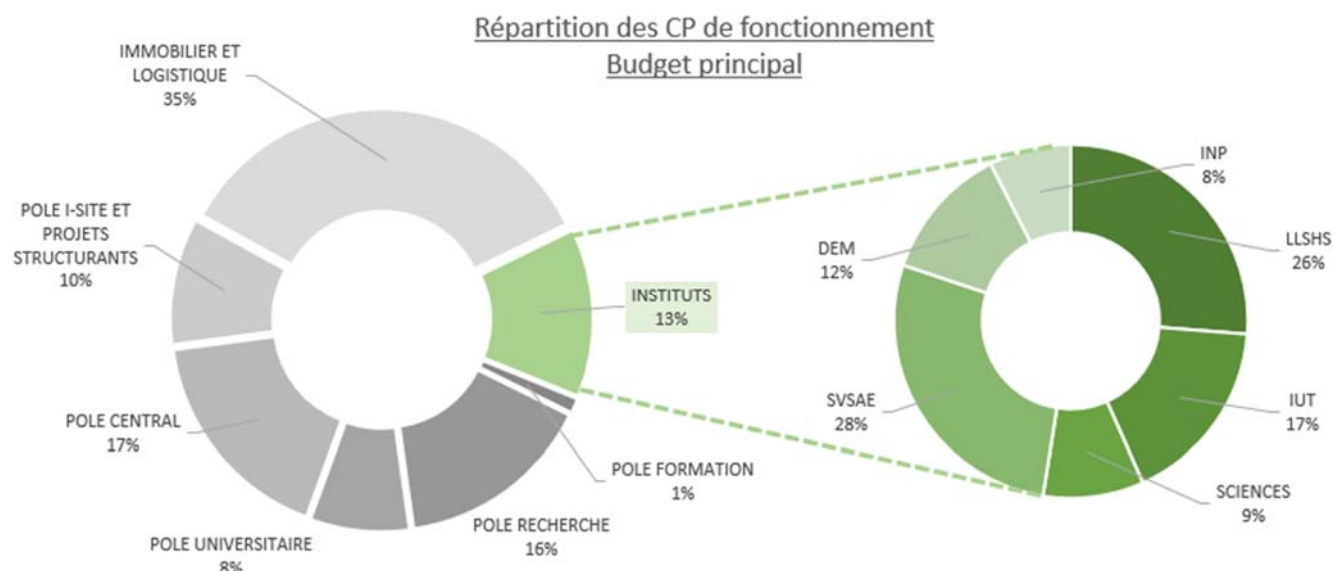
Sur les opérations pluriannuelles, 3 407 k€ sont prévus en fonctionnement pour les opérations immobilières, 5 974 k€ pour les contrats de recherche, 4 997 k€ pour I-Site, 661 k€ pour PUI1 et PUI2, 3 k€ pour ASDESR, 1 304 k€ pour CAP GS, 1 985 k€ pour Artémis, 1 092 k€ sur la CVEC et 4 798 k€ pour les autres contrats d'enseignement (dont Erasmus). Soit 24M€ d'opérations pluriannuelles pour 40M€ de dépenses en gestion courante.

Pour mémoire, au CF 2023, les AE fonctionnement (budget principal + BAI) s'élevaient à 56 333 k€ dont 14 427 k€ sur les opérations pluriannuelles et 41 906 k€ sur la gestion courante, soit une baisse de 3% sur la gestion courante. La prévision budgétaire 2025 se situe donc en dessous du niveau d'exécution 2023 en gestion courante.

Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition des dépenses de fonctionnement dans le budget principal. Les principaux pôles étant :

- l'immobilier et la logistique : 19 394 k€, soit 30 % (dont 11 030 k€ de fluides)
- la recherche (dont laboratoires, plateaux techniques, écoles doctorales, direction de la recherche et des études doctorales) : 12 924 k€, soit 20 % ;
- le pôle central : 11 953 k€, soit 19 % ;
- la formation (dont les composantes réparties en instituts, autres unités de formation, direction de la formation) : 8 899 k€, soit 14 %.

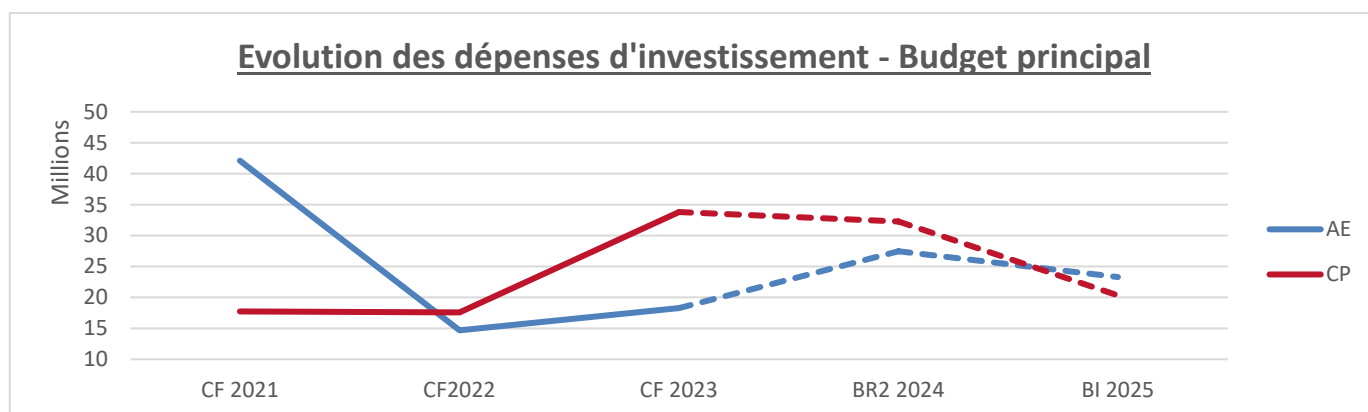




2.5. Investissement

Le budget d'investissement fluctue majoritairement selon le cadencement des opérations immobilières. Sur l'établissement principal, le BI 2025 s'élève à 23 322 k€ en AE et 20 333 k€ en CP dont respectivement 9 545 k€ et 7 284 k€ pour les opérations immobilières.

Principal - Investissement	CF 2021	CF2022	CF 2023	BR2 2024	BI 2025
AE	42 129 706 €	14 687 616 €	18 296 870 €	27 471 331 €	23 321 801 €
CP	17 742 011 €	17 584 300 €	33 811 880 €	32 286 882 €	20 332 817 €



6 840 k€ d'AE d'investissement sont prévus sur la recherche (dont réserve), avec 1 127 k€ sur le Feder CPER MODE, 626 k€ sur le projet PAARIOU, 619 k€ sur le CPER 3R ou encore 400 k€ sur le projet Biotic Gendo. L'exercice 2025 devrait en effet présenter un pic sur les dépenses d'investissement de la recherche avec de nouvelles conventions pour l'acquisition de matériels scientifiques.

553 k€ sont prévus pour le budget I-Site.

Des crédits d'investissement sont également prévus sur :

- les composantes et instituts à hauteur de 2 358 k€,
- les services universitaires à hauteur de 1 276 k€ (dont 790 k€ pour le SUAPS pour le terrain de football et de padel sur reliquats CVEC),
- les services centraux à hauteur de 1 991 k€ (dont 1 256 € pour la DOSI, 165 k€ pour le COMP et 187 k€ pour les CPOM).

Concernant l'immobilier et la logistique, le budget investissement s'élève à 9 922 k€ en AE et 7 661 k€ en CP, les opérations immobilières étant détaillées dans le focus ci-après.

3. Focus

3.1. Focus CPOM

Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens signés en 2022 avec les Instituts font l'objet d'un suivi et d'un ajustement à chaque dialogue budgétaire au regard de l'exécution des dépenses mais aussi de la survenance de besoins nouveaux. Le total des actions votées (MS, fonctionnement et investissement) représentait un montant de 3,2 M€, montant mis à jour avec prise en compte de nouvelles actions et déprogrammations d'autres actions en 2024 portant le montant total à 3,5 M€. Pour l'exercice 2025, compte tenu de la situation financière de l'établissement, la tranche annuelle inscrite en prévisions a été arbitrée à la baisse et s'élève à 0,4 M€.

Le tableau ci-après détaille les inscriptions par Institut :

Institut	Tranche 2025
ILLSHS	90 k€
IUT	100 k€
IDS	55 k€
ISVSAE	80 k€
IDEM	17 k€
INP	100 k€
TOTAL	442 k€

3.3. Focus Clermont Auvergne INP

Une convention subséquente ainsi qu'une convention spécifique d'allocation des moyens dans le cadre du CPOM sont élaborées annuellement pour la mise en œuvre des dispositions de la convention cadre approuvée par le CA de l'EPE le 20/10/2023.

Il a été convenu que l'UCA apportait un soutien financier à l'encadrement de certaines formations conduites par l'INP (PEIP et formations par l'apprentissage de Polytech Clermont et ISIMA) se traduisant par la prise en charge de dépenses de masse salariale, avec un impact sur le taux de rigidité de l'UCA. Ce taux a été porté à 60% pour 2025.

Par ailleurs, le projet de budget de l'INP présenté au Directoire du 02/12 doit répondre aux objectifs du DOB commun.

La note de synthèse des budgets de l'EPE et de ses deux établissements-composantes sera présentée au CA parallèlement au vote du BI.

3.4. Focus Opérations immobilières

Le budget proposé en 2025 respecte à la fois la stratégie d'Etablissement voté en CA du 21 février 2020, mais également la délibération du CA du 29 septembre 2023 portant sur l'actualisation de la stratégie immobilière. Cette stratégie correspond à l'application du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) 2019/2024 (en cours de révision) et se traduit par la réalisation d'opérations sur le patrimoine dévolu et non dévolu notamment dans le cadre du CPER 2021/2027.

Après avoir réceptionné le KAP – Learning Centre au printemps 2024, l'Etablissement engage des études importantes sur les principales opérations du CPER. Ce sera le cas pour les opérations du bâtiment « amphithéâtres » aux Cézeaux - avec pour objectif la signature du MGP avant la fin de l'année -, « Gergovia », « Carnot » ainsi que le creative centre au centre-ville de Clermont-Ferrand.

A ces études, s'ajoutera la notification des marchés travaux pour le site de Besse-Saint Anastaise (Puy de Dôme) correspondant à la restructuration globale du site suivi des opérations de travaux courant 2025. Il s'agit d'une réhabilitation totale et ambitieuse sur le plan environnemental. Les abords seront également traités prenant en compte la remise en route à visée pédagogique de la microcentrale hydroélectrique et la mise aux normes (sécurité, accessibilité) pour des conditions d'accueil conformes aux standards actuels. Le bâtiment fera l'objet d'une rénovation énergétique complète.

Les travaux pour l'opération du « Learning Centre » du Puy en Velay débuteront également cette année avec une ouverture prévue en septembre 2025.

En dehors de ce programme, l'opération de réhabilitation énergétique partielle de l'ERP « pôle chimie » aux Cézeaux se poursuivra à travers les études techniques.

Toujours dans un souci de confort thermique notamment estival, des études techniques seront menées sur la mise en place de protections solaires sur l'ERP « pôle physique » aux Cézeaux.

La deuxième phase du programme intracting consistant à des travaux à gains rapides, sur du relamping, des interventions sur des équipements liés au chauffage ou au traitement de l'air, devrait se réaliser sur le campus des Cézeaux en 2025.

Conformément au tableau des opérations pluriannuelles voté, le budget des opérations immobilières 2025, portant à la fois sur le budget principal pour les bâtiments non dévolus et sur le budget annexe immobilier pour la part dévolue, s'élève à 14 005 k€ en AE et 12 103 k€ en CP.

L'UCA est engagée depuis deux ans dans une démarche d'obtention de la dévolution totale de son patrimoine. Les avis sont favorables et la décision finale devrait intervenir en 2025.

Ci-dessous le détail des opérations programmées en 2025 sur le budget principal et leur répartition par sites :

Budget	Site	Opération	AE 2025 (Fonct. + Inv.)	CP 2025 (Fonct. + Inv.)
Budget principal	Tous sites	Intracting	795 000 €	795 000 €
	Tous sites	Supervision SSI 1ère phase Campus Cézeaux	99 978 €	150 000 €
	Tous sites	Installation panneaux photovoltaïques	20 000 €	20 000 €
	Tous sites	PPGER	50 000 €	50 000 €
	Tous sites	Amélioration thermique logement fonction	229 131 €	239 879 €
	Cézeaux	Extension puissance 500 kwa	800 000 €	800 000 €
	Cézeaux	Aménagement bâtiment accueil	84 000 €	84 000 €
	Cézeaux	Mise en conformité atelier campus	870 000 €	120 000 €
	Cézeaux	Contrôle d'accès Physique	107 771 €	125 000 €
	Cézeaux	Evolutions fonctionnelles maison innovation	94 000 €	94 000 €
	Cézeaux	Protections solaires PPIO - études	80 000 €	90 000 €
	Cézeaux	PPP CRECHE LMV	818 863 €	1 330 504 €
	Cézeaux	Ad'apt Physique	284 412 €	325 735 €
	Cézeaux	Mise en sécurité Maths	285 071 €	311 308 €
	Cézeaux	Traitement acoustique au PIAF	30 000 €	30 000 €
	Cézeaux	Suivi CPE PME ET BIO	- €	20 000 €
	Cézeaux	Etude sur l'amélioration des performances	485 000 €	420 000 €
	Cézeaux	Réhabilitation et travaux d'amélioration	480 000 €	270 000 €
	Cézeaux	STAPS tranche 3	120 000 €	120 000 €
	Clermont centre	Poncillon B grande halle, terrasse, sanitaires	30 000 €	30 000 €
	Clermont centre	Opération préalable à la restructuration Mitterrand	350 000 €	366 000 €
	Clermont centre	Réhabilitation Gergovia	415 000 €	360 000 €
	Clermont centre	Réhabilitation 1ère tranche Carnot - CPER	420 000 €	320 000 €
	Clermont centre	Créative Centre	450 000 €	250 000 €
	Clermont centre	Learning Centre	- €	- €
	Clermont centre	Mise en sécurité et accessibilité MSH	184 055 €	202 009 €
	Puy de Dôme	Restructuration station Verrier Besse	3 719 186 €	1 427 381 €
	Montluçon	Programmation IUT Allier Campus 2020	- €	- €
	Le Puy en Velay	Reprise gros oeuvre IUT Le Puy	120 000 €	120 000 €
	Le Puy en Velay	Antenne Learning Centre IUT Le Puy – CPER	451 000 €	481 000 €
	Sous-total opérations en cours		11 872 467 €	8 951 816 €
	Cézeaux	BU Cézeaux	50 000 €	50 000 €
	Cézeaux	SSI Chimie : Remise à niveau	150 000 €	150 000 €
	Clermont centre	Mobilier Mitterrand	20 000 €	20 000 €
	Clermont centre	Repli BU Droit dans Lafayette	326 000 €	326 000 €
	Sous-total nouvelles opérations		546 000 €	546 000 €
	TOTAL Budget Principal		12 418 467 €	9 497 816 €
	TOTAL Opérations immobilières		14 005 194 €	12 103 134 €

Focus sur l'opération Mitterrand :

Signé et notifié fin novembre, le marché global de performance de l'opération de rénovation de Mitterrand lance le début des travaux pour une durée prévisionnelle de trois ans dès le mois de janvier 2025. L'établissement enclenche ainsi des dépenses d'investissement importantes sur le périmètre de son patrimoine non dévolu.

Ci-dessous le détail des opérations programmées en 2025 sur le budget principal et leur répartition par sites :

Budget	Site	Opération	AE 2025 (Fonct. + Inv.)	CP 2025 (Fonct. + Inv.)
BAI	Cézeaux	Restructuration bâtiment informatique	317 000 €	356 000 €
	Cézeaux	Regroupement SST-SSU	230 000 €	150 000 €
	Clermont centre	Restructuration Mitterrand	372 001 €	1 425 000 €
	Clermont centre	Remplacement SSI Rotonde	147 726 €	149 318 €
	Dunant	Isolation par l'extérieur Dunant	55 000 €	60 000 €
	Sous-total opérations en cours		1 121 727 €	2 140 318 €
	Tous sites	Réserve	400 000 €	400 000 €
	Clermont centre	Jaude: Amphi en type L	50 000 €	50 000 €
	Clermont centre	Rotonde: Centre de crise	15 000 €	15 000 €
	Sous-total nouvelles opérations		465 000 €	465 000 €
	TOTAL BAI		1 586 727 €	2 605 318 €

Les sources de financements :

En recettes, en plus des 6 135 k€ prévus sur le budget annexe immobilier dans le cadre de la dévolution du patrimoine, 1 966 k€ sont prévus sur le budget principal pour les opérations immobilières dont 768 k€ du CPER. Sur le BAI, il a été décidé de ne maintenir en recettes que la seule contribution de dévolution de l'Etat (6,1M€), versée par le biais de la SCSP. Ainsi à partir en 2024 et 2025, la participation établissement annuelle de 1,4M€ prélevée sur la SCSP est suspendue et cette enveloppe conservée sur le budget principal pour en assurer sa soutenabilité.

Enfin, dans le même sens, l'Etablissement cherche des opportunités de cofinancement, entre autres avec l'appui du FEDER sur la transition écologique notamment.

L'établissement a amorcé des échanges avec la BEI pour la contractualisation d'un emprunt sur un « pool de projets » ; l'enveloppe financière reste à stabiliser. Accompagnée de deux autres Universités, la BEI porterait un dossier commun mais les contractualisations interviendraient en fonction des besoins spécifiques de chaque établissement, en fonction de l'avancée des projets. L'UCA constitue actuellement son dossier technique pour chaque opération. La BEI examinera également la soutenabilité financière de l'établissement.

3.5. Focus CAI

Les relations de l'UCA avec sa filiale de valorisation sont régies au travers d'une convention cadre financière qui prévoit la réalisation de prestations récurrentes dont le montant pour 2025 est fixé à 125k€.

Une dernière tranche de recapitalisation interviendra en 2025 et fera l'objet d'une inscription au BR1 en parallèle du recueil des avis DGFIP et DRAES.

Par ailleurs CAI est partenaire de l'UCA dans la mise en œuvre du PUI.

4. Les principaux indicateurs

Indicateurs	UCA Agrégé	Budget principal	BAI
Solde budgétaire	- 33 778 124 €	- 37 307 806 €	3 529 682 €
Résultat prévisionnel	- 19 683 167 €	- 22 329 389 €	2 646 222 €
CAF	- 9 526 696 €	- 15 171 378 €	5 644 682 €
Variation FDR	- 22 926 607 €	- 26 456 289 €	3 529 682 €

Indicateurs	UCA Agrégé
Variation de trésorerie	- 36 848 782 €

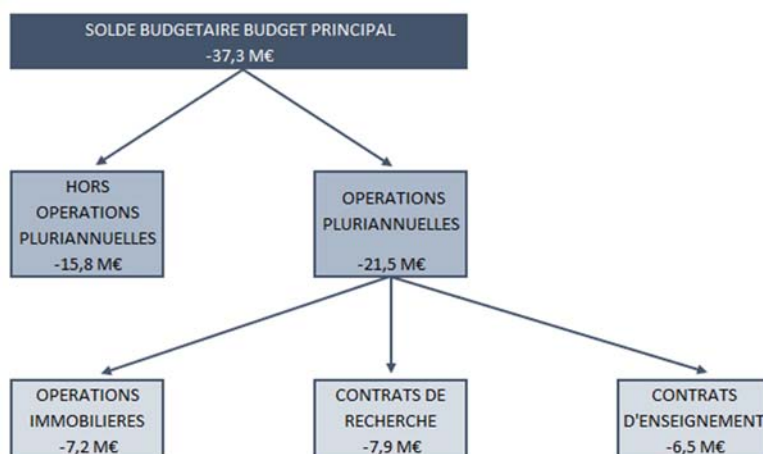
4.1. Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est déficitaire sur l'Etablissement agrégé. Il est de -33,8 M€ pour 2025.

SOLDE BUDGETAIRE	
Etablissement principal	- 37 307 806 €
Budget annexe immobilier	3 529 682 €
Solde budgétaire établissement agrégé	- 33 778 124 €

Il correspond à la contribution de l'Etablissement à l'activité des différents pôles (via les recettes centralisées) et aux décalages de trésorerie sur les opérations pluriannuelles conformément aux tableaux budgétaires 9 et 10.

Le solde budgétaire du budget principal se décompose selon le schéma suivant :



On constate que le solde budgétaire des opérations pluriannuelles représente 58 % du déficit budgétaire du budget principal. Il s'explique par des décalages de trésorerie, comme pour les contrats de recherche, mais également par la part d'autofinancement notamment sur les opérations immobilières (surcoûts d'opération, désengagement de partenaires...) ou certains appels à projets (CAP GS).

Le solde est également fortement négatif sur les opérations de gestion courante du fait d'une part de la hausse des coûts et, d'autre part, des mesures salariales non compensées.

4.2. Le résultat

Le résultat patrimonial retrace les produits et charges de l'exercice.

RESULTAT	
Etablissement principal	- 22 329 389 €
Budget annexe immobilier	2 646 222 €
Résultat établissement agrégé	- 19 683 167 €

Il prend en compte les produits à recevoir (PAR) et les produits constatés d'avance (PCA) des opérations pluriannuelles neutralisant ainsi leur impact en termes de déficit sur la partie budgétaire. Les amortissements et reprises de financement sont également retenus dans la constitution du résultat.

Le résultat prévisionnel s'élève ainsi à - 19,7 M€ sur l'Etablissement agrégé. Il est fortement impacté par celui du budget principal de - 22,3 M€ en raison notamment de l'impact de la hausse des coûts et des charges de personnel au vu des mesures salariales non compensées.

Le BAI affiche un résultat bénéficiaire de 2,6 M€, la contribution de dévolution étant comptabilisée en totalité en classe 7.

4.3. La CAF

Corollaire du résultat déficitaire, l'UCA présente donc une insuffisance d'autofinancement en 2025, de - 9,5 M€ en agrégé et - 15,2 M€ sur le principal.

La CAF du BAI se situe toujours à un niveau élevé (5,6M€) permettant le financement des opérations d'investissement dont celle de Mitterrand.

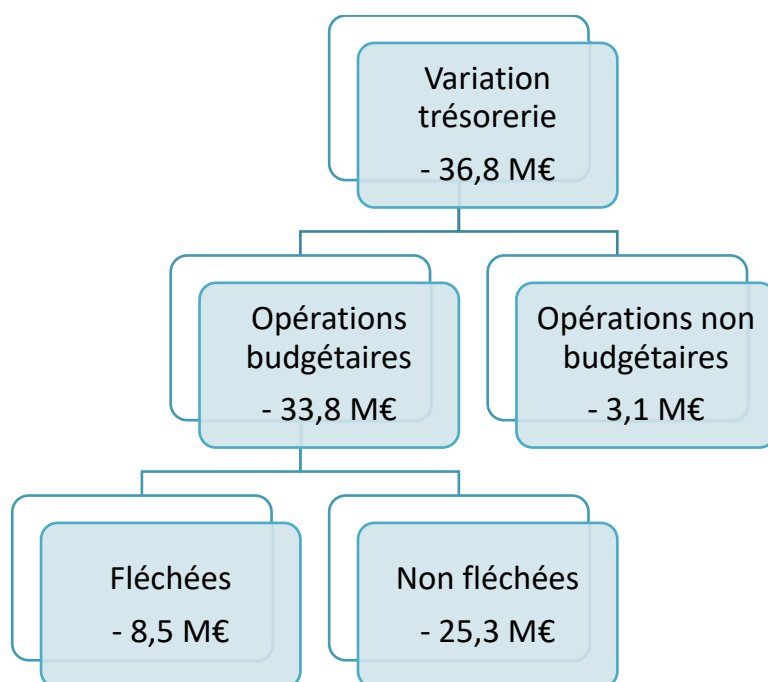
CAF	
Etablissement principal	- 15 171 378 €
Budget annexe immobilier	5 644 682 €
CAF établissement agrégé	- 9 526 696 €

4.4. La variation du fonds de roulement

La prévision des dépenses d'investissement et l'insuffisance d'autofinancement, constatée suite au déficit, entraîne un prélèvement sur le fonds de roulement de 22,9 M€ en agrégé qui se décompose par un prélèvement de 26,5 M€ sur le budget principal et un apport au fonds de roulement de 3,5 M€ du budget annexe immobilier.

4.5. La variation de la trésorerie

La trésorerie présente une variation négative de - 36,8 M€ (- 40,4 M€ sur le BP, + 3,5 M€ sur le BAI). Elle se décompose comme suit :



Dans les opérations non budgétaires, sont retracées les écritures relatives à la TVA, aux bourses AMI ou encore au mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'ENSACF. Ces données sont détaillées dans le tableau 5 des opérations pour compte de tiers.

4. Les ratios de soutenabilité budgétaire

Indicateurs	Soumis au vote du CA							
	Compte financier 2023		Budget rectificatif n°2 2024		Budget rectificatif n°3 2024		Budget initial 2025	
	Etablissement	Principal (dont I-Site)	Etablissement	Principal (dont I-Site)	Etablissement	Principal (dont I-Site)	Etablissement	Principal (dont I-Site)
Résultat	- 4 152 348 €	- 10 000 999 €	- 16 453 291 €	- 20 255 433 €	- 14 042 103 €	- 16 690 219 €	- 19 683 167 €	- 22 329 389 €
CAF	4 985 005 €	- 2 918 549 €	- 7 327 026 €	- 14 211 890 €	- 4 688 145 €	- 10 385 827 €	- 9 526 696 €	- 15 171 378 €
Variation du fonds de roulement	- 15 762 235 €	- 23 532 933 €	- 30 366 859 €	- 34 133 434 €	- 24 272 924 €	- 28 510 118 €	- 22 926 607 €	- 26 456 289 €
Niveau du fonds de roulement	70 317 079 €	35 792 289 €	35 849 430 €	1 658 856 €	41 943 365 €	7 282 172 €	19 016 758 €	- 19 174 117 €
Niveau de la trésorerie	106 632 644 €	67 118 825 €	62 727 816 €	23 303 315 €	89 651 934 €	49 740 213 €	52 803 152 €	9 380 749 €
Solde budgétaire	- 7 850 578 €	- 15 176 880 €	- 39 779 615 €	- 43 546 190 €	- 21 939 314 €	- 26 176 508 €	- 33 778 124 €	- 37 307 806 €
Ratios								
Fonds de roulement en nombre de jours	79	40	37	2	43	8	20	- 20
Trésorerie en nombre de jours	120	76	64	24	93	52	55	10
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	19,17%	19,59%	23,17%	23,49%	22,19%	22,46%	19,42%	19,63%
Dépendance aux financements de l'Etat	17,59%	17,79%	22,90%	23,41%	22,54%	22,95%	21,69%	22,10%
Taux de déficit	-1,23%	-3,09%	-4,63%	-5,89%	-3,96%	-4,84%	-5,35%	-6,61%
Poids des charges de personnel	79,30%	81,33%	78,97%	80,74%	79,18%	80,63%	83,42%	84,97%
Taux d'autofinancement	1,53%	-0,92%	-2,13%	-4,23%	-1,37%	-3,09%	-2,83%	-4,60%
Part de l'autofinancement dans l'investissement	13,27%	-8,11%	-20,69%	-44,02%	-16,29%	-38,02%	-42,44%	-74,62%

Ratios	Méthodes de calcul	Seuils		
Fonds de roulement en nombre de jours	(Montant du fonds de roulement / charges décaissables)*360	> 15 jours		< 15 jours
Trésorerie en nombre de jours	(Montant de la trésorerie / charges décaissables)*360	> 30 jours		< 30 jours
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	Charges décaissables de fonctionnement général / produits encaissables			
Dépendance aux financements de l'Etat	Ressources propres encaissables / produits encaissables	> 15 %	15%> Tx > 13%	< 13 %
Taux de déficit	Résultat / Total des produits	> 2%	2%> Tx >0%	< 0 %
Poids des charges de personnel	Charges de personnel / produits encaissables	< 82 %	82%< Tx < 83%	> 83 %

Taux de saturation de la masse salariale

Ce ratio mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel) par rapport aux produits de fonctionnement. Ce ratio de rigidité évalue les limites des marges de manœuvre. Un rapport élevé traduit la disproportion du poids des charges par rapport aux produits et mesure la difficulté de rééquilibrage pour les réduire.

Calcul : Charges de personnel / Produits de fonctionnement (hors produits calculés)

Il convient de préciser que le taux de saturation a été calculé en prenant en compte les dépenses inscrites au titre de l'enveloppe de personnel du tableau 6.

Pour le budget agrégé, le taux de saturation s'élève à 83,42 % et enregistre donc une dégradation de 4,1 points par rapport au CF 2023 au-dessus du seuil d'alerte réglementaire fixé à 83 %.

Concernant l'établissement principal, qui intègre la masse salariale d'I-Site, le taux de saturation s'élève alors à 84,97 %, au-dessus du seuil d'alerte réglementaire fixé à 83 %.

L'évolution du taux de saturation sur le budget principal s'explique par l'augmentation des charges de personnel et l'absence de compensation totale des mesures salariales et de la hausse du CAS Pensions.

L'évolution de ce taux fait l'objet d'une surveillance attentive, qui s'accompagne d'actions de fiabilisation des prévisions et du pilotage de la masse salariale.

Il convient de préciser que le taux de saturation a été calculé en prenant en compte les dépenses inscrites au titre de l'enveloppe de personnel du tableau 6.

Pour le budget agrégé, le taux de saturation s'élève à 83,42 % et enregistre donc une dégradation de 4,1 points par rapport au CF 2023 au-dessus du seuil d'alerte réglementaire fixé à 83 %.

Concernant l'établissement principal, qui intègre la masse salariale d'I-Site, le taux de saturation s'élève alors à 84,97 %, au-dessus du seuil d'alerte réglementaire fixé à 83 %.

L'évolution du taux de saturation sur le budget principal s'explique par l'augmentation des charges de personnel et l'absence de compensation totale des mesures salariales et de la hausse du CAS Pensions à hauteur de 7,8M€.

L'analyse de la soutenabilité

Le compte de résultat présente un résultat déficitaire de -19,7M€, porté essentiellement par le budget principal affichant un déficit de -22,3M€ (taux de déficit de -5,35% en agrégé et -6,61% sur le principal) correspondant notamment à l'augmentation des dépenses de masse salariale non compensées : mesures Guérini et hausse du CAS pensions.

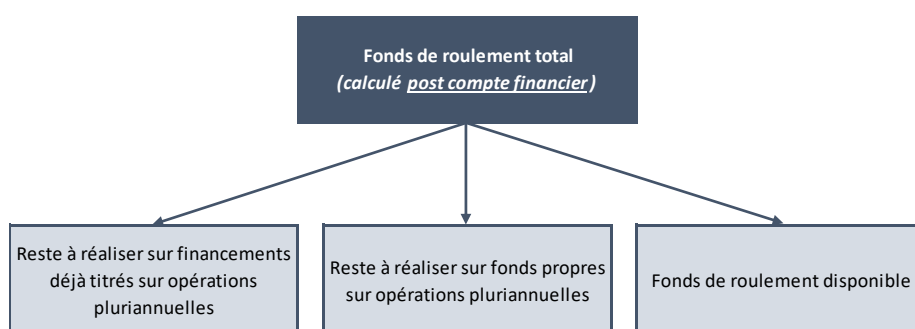
Le fonds de roulement en agrégé s'élève à 19 M€, représentant 20 jours de fonctionnement (seuil > 15 jours), et affiche ainsi une très importante baisse par rapport au CF 2023, compte tenu des éléments explicités supra. *(Pour information le fonds de roulement de la Fondation de 4,2M€ n'est plus comptabilisée en agrégé)*. Ce qui signifie que l'établissement puise dans ses réserves pour son fonctionnement.

Le niveau du fonds de roulement sur l'établissement principal représente -20 jours de fonctionnement. Ce taux nécessite une vigilance sur le volume des dépenses de fonctionnement.

Le niveau du fonds de roulement sera remis à jour avec le compte financier 2024 en fonction des taux d'exécution. Le premier budget rectificatif prendra acte de cette mise à jour pour réactualiser les données.

En découlera aussi, selon le niveau des restes à payer et à encaisser, le fonds de roulement disponible. Ce dernier sera donc calculé post vote du compte financier.

Le schéma ci-dessous formalise cet exercice réglementaire qui suit le vote du compte financier :



La soutenabilité réside dans la capacité de l'Etablissement à faire face à l'ensemble de ses engagements antérieurs (couverture des dépenses obligatoires) et nouveaux.

Comme détaillé dans le tableau agrégé des opérations pluriannuelles (tableau 9), au 31/12/2025, les restes à payer sur engagements réalisés sont évalués à hauteur de 38,1 M€, dont 36,9 M€ pour les opérations immobilières (principalement Restructuration Mitterrand pour 20,9 M€, PPP Crèche pour 9,5 M€ et Station Verrier Besse à hauteur de 2,6 M€).

Le budget présente une insuffisance d'autofinancement de -9,5M€ en agrégé et de -15,2M€ sur le budget principal. Cette IAF sur le budget principal s'explique par le résultat déficitaire de l'Etablissement et l'impact des amortissements notamment les opérations immobilières dont le Kap intégré en 2024 dans le patrimoine.

Le taux d'autofinancement est de -2,68 % sur l'agrégé et de -4,60 % sur le budget principal est donc sous le seuil d'alerte de 0%.

La part d'autofinancement dans l'investissement est en conséquence très faible de -42,44 % en agrégé (en dessous du seuil prudentiel de 30%) et de -74,62 % sur le budget principal (en dessous du seuil d'alerte de 20%).

La trésorerie s'élève à 52,8 M€ et représente 55 jours de charges décaissables, niveau inférieur au budget 2024. Le tableau d'équilibre financier (tab 4) et le tableau des opérations pour comptes de tiers (tab 5) apportent une précision sur la constitution de la trésorerie. *(Pour information la trésorerie de la Fondation de 4,2M€ n'est plus comptabilisée en agrégé)*.

Le solde budgétaire de - 33,8 M€ conjugué principalement à l'impact des opérations pour compte de tiers (dont convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de l'école d'architecture) et de TVA à hauteur de -3,1 M€ ; entraînent un prélèvement de la trésorerie à hauteur de 36,8 M€.

Le niveau de la trésorerie en agrégé représente 55 jours de fonctionnement et de 10 jours sur budget principal de fonctionnement (soit 20 points en-dessous du seuil limite de 30 jours). Ce niveau qui nécessite aussi vigilance sera à mettre en relation avec les restes à payer et reste à encaisser sur les opérations pluriannuelles afin de déterminer, après le compte financier 2024, le montant de la trésorerie disponible.

La part de trésorerie prévisionnelle portant sur les opérations non budgétaires doit être considérée avec prudence. La situation financière de l'UCA se dégrade du fait du résultat comptable déficitaire qui impacte l'ensemble des indicateurs et ratios. Le BI 2025 voit la capacité financière de l'UCA obérée, s'expliquant par l'inflation générale et de la non compensation des mesures salariales.

Le projet de budget de l'Etat ne prévoit pas de mesures d'accompagnement supplémentaires comme cela avait été le cas avec « l'amortisseur électricité ». Il faut s'attendre à une baisse des dotations de l'Etat et une politique des financeurs publics plus contraignante en termes de trésorerie.

La part non compensée des mesures de revalorisation salariale participe à cette dégradation, notamment sur le budget principal avec un taux de rigidité qui entre dans en zone d'alerte. Le taux de dépendance aux financements de l'Etat augmente par rapport au BR2 du fait de la hausse des ressources propres.

Malgré les efforts réalisés par les structures en termes de dépenses de fonctionnement et les augmentations prévisibles de ressources propres, la situation financière continue de se dégrader. Le modèle économique actuel doit être revu en lien notamment avec le redimensionnement des activités de l'établissement. D'ores et déjà une réforme du mode d'allocation des moyens est à l'étude pour permettre à l'UCA de rétablir ses grands équilibres et revenir à une situation soutenable sur le long terme.

CONCLUSION

Le budget initial 2025 est marqué par un contexte inflationniste encore présent, et une situation budgétaire nationale dégradée avec une faible compensation des surcoûts générés (mesures nationales : mesures Guerini, Cas pensions...), induisant ainsi une dégradation de la situation financière de l'UCA, et plus généralement des universités.

Le budget 2025 poursuit le développement des dispositifs nationaux mis en œuvre par les EPSCP et retrace les grands projets structurants dont l'UCA a été lauréate (I-Site, ASDESR, alliance européenne ARTEMIS) et doit aussi s'inscrire dans la perspective d'une sortie d'expérimentation avec une pérennisation prévue en grand établissement au 1^{er} janvier 2027. Il intègre également une partie des engagements pris dans le cadre des CPOM à l'égard de chacun de six instituts de l'Université, engagements actualisés à l'occasion des dialogues annuels de gestion RH et budgétaire, qui font l'objet d'une réunion programmée à l'automne et traitant de l'ensemble des moyens. Les arbitrages réalisés s'appuient sur le DOB commun INP/UCA, adopté par les CA des deux établissements en amont des arbitrages budgétaires. Il prend enfin en compte les projets liés aux engagements pris dans le cadre du COMP 2023-25.

Le contexte général dans lequel la construction du BI 2025 s'est réalisée rend plus difficile l'atteinte des objectifs de soutenabilité financière inscrits dans le DOB. Des arbitrages supplémentaires à la baisse ont dû être réalisés pour limiter les déséquilibres, en ne retenant que les dépenses considérées comme essentielles, prioritaires, ou cofinancées par ailleurs, notamment sur les dépenses de fonctionnement et d'investissements et ce dès le BR3. Par ailleurs, les arbitrages ont tenu compte des exécutions antérieures comme seuils. La campagne 2025 a été arbitrée en gelant un poste sur 5 et en reportant près de la moitié des postes vacants, mais dont l'impact n'est qu'en tiers d'année 2025.

Malgré les efforts consentis, la situation financière de l'UCA se dégrade avec un budget présentant i) un solde budgétaire déficitaire de -37,3 M€ sur le budget principal et de -33,7 M€ sur le budget agrégé, ii) un résultat déficitaire associé de -22,3 M€ sur le principal et -19,7 M€ sur le budget agrégé, correspondant en partie aux mesures RH nationales non compensées à hauteur de 7,8 M€. La CAF est de -15,1 M€ sur le budget principal et de -9,5 M€ sur le budget agrégé.

Les indicateurs de soutenabilité, dont ceux retenus dans le futur décret financier, traduisent cette altération financière. Ainsi, le poids des charges de personnel passe de moins de 80% au BR3 2024 à 83,42% sur le budget agrégé 2025 et à 84,97% sur le budget principal, soit au-dessus du seuil d'alerte de 83% et de nos objectifs DOB (<82%). Cette dégradation importante s'explique en partie par des recettes reçues fin 2023 dont ARTEMIS et CMA avec des dépenses notamment RH projetées en 2025. Le nombre de jours de trésorerie diminue également en comparaison du BR3 en passant de 93 jours à 55 jours sur le budget agrégé, restant au-dessus du seuil de vigilance des 30 jours. Mais il reste préoccupant sur le budget principal à 10 jours de fonctionnement. Cette dégradation s'explique par l'absence d'accompagnement suffisant de l'Etat sur les dépenses conjoncturelles ou celles associées aux mesures nationales. Enfin, le fonds de roulement passe de 43 jours à 20 jours sur le budget agrégé (8 jours à 20 jours sur le budget principal, traduisant les arbitrages contraints faits sur les projections de dépenses), soit tout juste au-dessus du seuil de vigilance des 15 jours.

Si ce résultat devait être confirmé, la capacité d'investissement de l'UCA à court terme serait fortement obérée – ce qui remettrait en cause une partie des opérations mobilisant les ressources propres de l'établissement et visant à améliorer la performance thermique des bâtiments et à réduire notre consommation énergétique. Dans une perspective de développement soutenable de l'UCA, il est donc indispensable que la capacité à investir soit au maximum préservée. Or, le FDR est entièrement déjà gagé, donc sans possibilité de nouveaux investissements en l'absence de recettes supplémentaires.

Afin d'assurer la soutenabilité de l'activité de l'établissement, de maintenir la programmation immobilière ambitieuse en vue d'améliorer les conditions de travail et la performance énergétique des bâtiments et de garantir au maximum les engagements prioritaires pluriannuels notamment RH pris dans le cadre des CPOM et des projets des directions et services centraux, compte tenu du contexte budgétaire national, il convient de mettre en œuvre dès 2025 un plan d'action visant à redimensionner et prioriser les activités de l'établissement en intégrant ces contraintes, avec à l'appui un nouveau modèle économique en cours de construction. Ce modèle économique intégrera une analyse des risques d'impact sur la stratégie de développement de l'établissement, ainsi qu'une réforme du mode d'allocation des moyens. Il est aussi indispensable que l'Etat en revienne au principe de compensation des surcoûts liés aux mesures qu'il prend à l'échelle nationale, l'impact étant considérable pour l'UCA avec 12,6 M€ depuis 2022 en restes à charge (soit près de 180 postes). Ce refinancement est indispensable pour que l'UCA puisse assurer en responsabilité ses missions de service public.

LES TABLEAUX BUDGETAIRES

1. Autorisations budgétaires limitatives

Tableau des emplois (pour vote)

Budget établissement

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
Catégories d'emplois		Nature des emplois		En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 346,77		1 346,77
		CDI	12,80	32,47	45,27
	Non permanents	CDD	335,32	311,32	646,64
		S/total EC		1 694,90	343,79
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)		Permanents	1 013,12		1 013,12
		CDI	16,03	96,02	112,04
	Non permanents	CDD	62,73	408,45	471,18
S/total Biatss			1 091,88	504,46	1 596,34
Totaux			2 786,77	848,25	3 635,02
					Plafond global des emplois voté par le CA **
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat					
			(3)		(2)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Tableau des autorisations budgétaires (pour vote)

Autorisations budgétaires Budget initial 2025

ETABLISSEMENT AGREGÉ

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2025	Encaissements 2025	
	BI	BI	BI	
Personnel	283 865 268	283 865 268	317 446 239	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>79 371 842</i>	<i>79 371 842</i>	263 159 378	Subvention pour charges de service public
			1 300 390	Autres financements de l'Etat
			2 395 417	Fiscalité affectée
Fonctionnement	64 856 722	61 720 783	17 834 778	Autres financements publics
			32 756 276	Recettes propres
			16 809 505	Recettes fléchées*
			10 050 000	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	24 374 802	22 447 817	6 613 547	Autres financements publics fléchés
			145 958	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	373 096 792	368 033 868	334 255 744	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	33 778 124	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Autorisations budgétaires Budget initial 2025

ETABLISSEMENT PRINCIPAL

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2025	Encaissements 2025	
	BI	BI	BI	
Personnel	283 865 268	283 865 268	311 311 239	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>79 371 842</i>	<i>79 371 842</i>	257 024 378	Subvention pour charges de service public
			1 300 390	Autres financements de l'Etat
			2 395 417	Fiscalité affectée
Fonctionnement	64 322 996	61 230 465	17 834 778	Autres financements publics
			32 756 276	Recettes propres
			16 809 505	Recettes fléchées*
			10 050 000	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	23 321 801	20 332 817	6 613 547	Autres financements publics fléchés
			145 958	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	371 510 065	365 428 550	328 120 744	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	37 307 806	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Autorisations budgétaires Budget initial 2025

BUDGET ANNEXE IMMOBILIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2025	Encaissements 2025	
	BI	BI	BI	
Personnel	-	-	6 135 000	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>			6 135 000	Subvention pour charges de service public
				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement	533 726	490 318		Autres financements publics
				Recettes propres
Investissement	1 053 001	2 115 000	-	Recettes fléchées*
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	1 586 727	2 605 318	6 135 000	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)			-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

**Tableau des dépenses par destination
et des recettes par origine**
(pour information)

BUDGET Etablissement Principal

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2025	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	109 095 044	109 095 044	7 024 194	7 012 605	2 267 892	2 267 892	118 387 130	118 375 541
D101-Formation initiale et continue Licence	107 590 920	107 590 920	3 670 477	3 309 719	1 773 892	1 773 892	113 035 289	112 674 531
D102-Formation initiale et continue Master	1 174 517	1 174 517	3 353 717	3 702 886	494 000	494 000	5 022 234	5 371 403
D103-Formation initiale et continue Doctorat	329 607	329 607	-	-	-	-	329 607	329 607
D105-Bibliothèques et Documentation	6 270 714	6 270 714	1 570 450	1 433 750	71 000	71 000	7 912 164	7 775 464
Recherche universitaire	83 969 962	83 969 962	17 673 823	14 238 115	7 392 515	7 317 014	109 036 300	105 525 091
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	25 887 706	25 887 706	3 577 399	3 671 667	339 265	369 265	29 804 370	29 928 638
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	8 817 035	8 817 035	424 719	438 205	135 240	135 240	9 376 994	9 390 480
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	8 236 670	8 236 670	1 089 600	1 090 404	1 249 606	1 249 606	10 575 876	10 576 680
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	4 116 923	4 116 923	788 472	792 929	1 547 320	1 557 320	6 452 715	6 467 172
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	20 306 494	20 306 494	724 550	742 082	12 620	16 435	21 043 664	21 065 011
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	16 605 134	16 605 134	11 069 083	7 502 828	4 108 464	3 989 148	31 782 681	28 097 110
D113-Diffusion des savoirs et musées	101 489	101 489	46 521	46 521	-	-	148 010	148 010
D114-Immobilier	6 168 783	6 168 783	21 133 295	25 026 736	10 196 908	7 935 425	37 498 986	39 130 944
D115-Pilotage et support	73 871 315	73 871 315	10 893 825	7 574 380	2 188 500	1 536 500	86 953 640	82 982 195
Vie Etudiante	4 387 961	4 387 961	5 980 888	5 898 358	1 204 986	1 204 986	11 573 835	11 491 305
D201-Aides directes	1 304 694	1 304 694	3 750 078	3 667 548	228 450	228 450	5 283 222	5 200 692
D202-Aides indirectes	598 125	598 125	681 517	681 517	100 000	100 000	1 379 642	1 379 642
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2 485 142	2 485 142	1 549 293	1 549 293	876 536	876 536	4 910 971	4 910 971
TOTAL	283 865 268	283 865 268	64 322 996	61 230 465	23 321 801	20 332 817	371 510 065	365 428 550

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	-
---	----------

Recettes par origine

RECETTES 2025	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	257 024 378								257 024 378
FD020-Droits inscriptions					4 544 600			-	4 544 600
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE					14 309 328			90 000	14 399 328
FD040-Taxe d'apprentissage					488 000			-	488 000
FD050-Etudes et travaux					-			-	-
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)					2 945 976			21 958	2 967 934
FD070-ANR investissements d'avenir				44 671			2 120 850		2 165 521
FD080-ANR hors investissements d'avenir		-		5 028 139		-	376 303		5 404 442
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région				4 427 837			1 325 000		5 752 837
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE				5 200 993			818 913		6 019 906
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres		1 300 390		2 904 585	1 358 340	10 050 000	1 972 481	10 000	17 595 796
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs		-		-	86 486	-	-	-	86 486
FD130-Autres recettes			2 395 417	228 553	9 023 546		-	24 000	11 671 516
TOTAL	257 024 378	1 300 390	2 395 417	17 834 778	32 756 276	10 050 000	6 613 547	145 958	328 120 744

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	37 307 806
--	-------------------

BUDGET Budget annexe Immobilier

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2025	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	-	-	-	-	-	-	-	-
D101-Formation initiale et continue Licence							-	-
D102-Formation initiale et continue Master							-	-
D103-Formation initiale et continue Doctorat							-	-
D105-Bibliothèques et Documentation							-	-
Recherche universitaire	-	-	-	-	-	-	-	-
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé							-	-
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information							-	-
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							-	-
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							-	-
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société							-	-
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire							-	-
D113-Diffusion des savoirs et musées							-	-
D114-Immobilier	-	-	533 726	490 318	1 053 001	2 115 000	1 586 727	2 605 318
D115-Pilotage et support							-	-
Vie Etudiante	-	-	-	-	-	-	-	-
D201-Aides directes							-	-
D202-Aides indirectes							-	-
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							-	-
TOTAL	-	-	533 726	490 318	1 053 001	2 115 000	1 586 727	2 605 318

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	3 529 682
---	------------------

Recettes par origine

RECETTES 2025	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	6 135 000								6 135 000
FD020-Droits inscriptions									-
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE									-
FD040-Taxe d'apprentissage									-
FD050-Etudes et travaux									-
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)									-
FD070-ANR investissements d'avenir									-
FD080-ANR hors investissements d'avenir									-
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région									-
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE									-
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres									-
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs									-
FD130-Autres recettes									-
TOTAL	6 135 000	-	-	-	-	-	-	-	6 135 000

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	-
--	----------

Tableau d'équilibre financier (pour vote)

LES TABLEAUX BUDGETAIRES

2. Equilibre financier

Equilibre financier Budget initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS		FINANCEMENTS	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	33 778 124	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont budget principal</i>	37 307 806	-	<i>dont budget principal</i>
<i>dont budget annexe immobilier</i>	-	3 529 682	<i>dont budget annexe immobilier</i>
Remboursements d'emprunts			Nouveaux emprunts
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	58 659	20 400	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	6 508 999	3 476 600	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	100 000	100 000	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	40 445 782	3 597 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	-	36 848 782	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	-	- 8 496 485	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	-	- 28 352 297	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	40 445 782	40 445 782	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau des opérations pour comptes de tiers
(pour information)

Tableau des opérations pour le compte de tiers - Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Aides Mobilité (AMI)	47310000	Recettes à transférer	590 000,00	590 000,00
OPCT1046 -Mandat de maîtrise d'ouvrage ENSACF	47310000	Recettes à transférer	3 140 999,13	1 620 000,00
Cotis Salariale RAFP	47310000	Recettes à transférer	11 000,00	9 100,00
TVA	44551000	TVA à décaisser	2 767 000,00	1 257 500,00
Autres opérations pour comptes de tiers	47182800	Autres recettes à classer	100 000,00	100 000,00
TOTAL			6 608 999,13	3 576 600,00

Tableau de situation patrimoniale
(compte de résultat – tableau de financement)
(pour vote)

Situation patrimoniale Budget initial 2025

ETABLISSEMENT AGREGÉ

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	PRODUITS	Budget initial
Personnel	280 326 843	Subventions de l'Etat	273 077 849
dont charges de pensions civiles*	94 528 054	Fiscalité affectée	2 395 417
Fonctionnement autre que les charges de personnel	87 274 596	Autres subventions	27 683 855
		Autres produits	44 761 151
TOTAL DES CHARGES (1)	367 601 439	TOTAL DES PRODUITS (2)	347 918 272
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	19 683 167
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	367 601 439	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	367 601 439

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 19 683 167
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 015 388
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	11 858 917
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 9 526 696

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	RESSOURCES	Budget initial
Insuffisance d'autofinancement	9 526 696	Capacité d'autofinancement	-
Investissements	22 447 817	Financement de l'actif par l'État	552 919
Remboursement des dettes financières	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	8 494 987
		Autres ressources	-
		Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	31 974 513	TOTAL DES RESSOURCES (6)	9 047 906
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	22 926 607

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 22 926 607
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	13 922 175
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 36 848 782
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	19 016 758
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 33 786 394
Niveau final de la TRESORERIE	52 803 152

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2025

ETABLISSEMENT PRINCIPAL

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	PRODUITS	Budget initial
Personnel	280 326 843	Subventions de l'Etat	266 942 849
dont charges de pensions civiles*	94 528 054	Fiscalité affectée	2 395 417
Fonctionnement autre que les charges de personnel	79 925 102	Autres subventions	27 683 855
		Autres produits	40 900 435
TOTAL DES CHARGES (1)	360 251 945	TOTAL DES PRODUITS (2)	337 922 556
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	22 329 389
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	360 251 945	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	360 251 945

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 22 329 389
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 156 212
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	7 998 201
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 15 171 378

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	RESSOURCES	Budget initial
Insuffisance d'autofinancement	15 171 378	Capacité d'autofinancement	-
Investissements	20 332 817	Financement de l'actif par l'État	552 919
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	8 494 987
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	35 504 195	TOTAL DES RESSOURCES (6)	9 047 906
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	26 456 289

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 26 456 289
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	13 903 175
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 40 359 464
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	- 19 174 117
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 28 554 866
Niveau final de la TRESORERIE	9 380 749

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2025

BUDGET ANNEXE IMMOBILIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget initial	PRODUITS	Budget initial
Personnel		Subventions de l'Etat	6 135 000
dont charges de pensions civiles*		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	7 349 494	Autres subventions	
		Autres produits	3 860 716
TOTAL DES CHARGES (1)	7 349 494	TOTAL DES PRODUITS (2)	9 995 716
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	2 646 222	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 995 716	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 995 716

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	2 646 222
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 859 176
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	3 860 716
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	5 644 682

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget initial	RESSOURCES	Budget initial
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	5 644 682
Investissements	2 115 000	Financement de l'actif par l'Etat	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 115 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 644 682
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	3 529 682	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	3 529 682
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	19 000
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	3 510 682
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	38 190 875
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 5 231 528
Niveau final de la TRESORERIE	43 422 403

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Plan de trésorerie (pour information)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(€ K TC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	89 652	61 241	98 202	74 591	120 205	93 711	77 871	118 455	94 655	68 621	117 539	84 717	1 099 459
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	1 637	66 972	4 470	67 580	2 734	9 505	72 564	2 343	2 294	73 677	11 388	2 284	317 446
Subvention pour charges de service public	0	64 256	0	64 256	0	6 135	64 256	0	0	64 256	0	0	263 159
Autres financements de l'Etat	0	31	44	15	0	43	237	0	358	174	105	294	1 300
Fiscalité affectée	0	0	1 380	0	0	0	0	0	0	959	0	57	2 395
Autres financements publics	56	855	1 209	219	1 458	2 079	3 135	1 299	884	2 584	2 529	1 528	17 835
Recettes propres	1 581	1 830	1 837	3 091	1 276	1 248	4 935	1 044	1 052	5 704	8 754	405	32 756
A2. Recettes budgétaires fléchées	25	80	458	4 722	412	2 937	6	0	634	6 135	1 202	197	16 810
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	2 151	0	2 520	0	0	0	4 976	403	0	10 050
Autres financements publics fléchés	0	75	437	2 562	405	409	0	0	632	1 158	764	170	6 614
Recettes propres fléchées	25	5	21	10	7	8	6	0	2	1	34	27	146
A3. Opérations non budgétaires	37	169	291	78	192	2 130	115	3	141	83	110	248	3 597
Emprunts : encaissement en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encaissement en capital	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	0	0	5
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	3	15
Opérations gérées en compte de tiers													
TVA encaissée	35	167	53	74	191	55	115	3	140	70	110	245	1 258
Dispositif d'intervention pour compte de tiers	1	1	237	4	1	1 975	0	0	0	0	0	0	2 219
Autres encaissements d'opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0	0	100
A. TOTAL	1 699	67 221	5 218	72 381	3 338	14 573	72 685	2 346	3 069	79 895	12 700	2 729	337 853
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	27 633	28 633	26 474	25 291	27 809	27 862	29 751	25 329	26 613	28 919	38 550	29 863	342 728
Personnel	21 659	23 478	22 074	21 616	21 901	22 132	22 993	24 548	21 511	23 117	24 830	25 839	275 698
Fonctionnement	4 594	3 621	3 416	2 877	4 775	4 914	5 604	744	4 252	4 585	10 408	1 166	50 955
Intervention													
Investissement	1 380	1 534	985	798	1 133	816	1 154	37	851	1 217	3 312	2 858	16 075
B2. Dépenses sur recettes fléchées	1 943	1 334	1 805	1 239	1 721	1 282	2 114	792	2 227	1 542	6 770	2 535	25 306
Personnel	644	649	649	649	648	650	701	689	706	705	706	771	8 167
Fonctionnement	440	382	249	488	649	339	620	103	1 182	468	5 315	530	10 765
Intervention													0
Investissement	859	303	908	102	424	293	793	0	338	369	750	1 234	6 373
B3. Opérations non budgétaires	533	293	550	236	303	1 269	235	25	263	515	201	2 244	6 668
Emprunts : décaissement en capital	0	0	0	0	0	32	0	0	0	0	0	0	32
Prêts : décaissement en capital	0	0	2	0	0	0	3	0	1	0	0	1	7
Dépôts et cautionnements	7	11	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	20
Opérations gérées en compte de tiers													
TVA décaissée	291	225	515	171	290	312	227	25	259	149	201	102	2 767
Dispositif d'intervention pour compte de tiers	235	57	34	64	13	825	5	0	2	366	0	2 141	3 742
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0	0	100
B. TOTAL	30 110	30 260	28 830	26 766	29 833	30 413	32 101	26 146	29 103	30 976	45 522	34 642	374 702
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-28 411	36 961	-23 611	45 615	-26 494	-15 840	40 584	-23 800	-26 034	48 918	-32 822	-31 914	-36 849
SOLDE CUMULE (1) + (2)	61 241	98 202	74 591	120 205	93 711	77 871	118 455	94 655	68 621	117 539	84 717	52 803	

Variation annuelle **-36 849**
 dont trésorerie fléchée = A2 - B2 **-8 496**
 dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3 **-3 071**
 dont trésorerie sur op. globalisées = A1-B1 **-25 282**

Tableau Plan de trésorerie
BUDGET PRINCIPAL

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	49 740 213,25	21 337	58 317	34 775	80 664	54 260	32 487	73 310	49 510	23 674	72 655	40 105	590 833
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	1 637	66 972	4 470	67 580	2 734	3 370	72 564	2 343	2 294	73 677	11 388	2 284	311 311
Subvention pour charges de service public	0	64 256	0	64 256	0	0	64 256	0	0	64 256	0	0	257 024
Autres financements de l'Etat	0	31	44	15	0	43	237	0	358	174	105	294	1 300
Fiscalité affectée	0	0	1 380	0	0	0	0	0	0	959	0	57	2 395
Autres financements publics	56	855	1 209	219	1 458	2 079	3 135	1 299	884	2 584	2 529	1 528	17 835
Recettes propres	1 581	1 830	1 837	3 091	1 276	1 248	4 935	1 044	1 052	5 704	8 754	405	32 756
A2. Recettes budgétaires fléchées	25	80	458	4 722	412	2 937	6	0	634	6 135	1 202	197	16 810
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	2 151	0	2 520	0	0	0	4 976	403	0	10 050
Autres financements publics fléchés	0	75	437	2 562	405	409	0	0	632	1 158	764	170	6 614
Recettes propres fléchées	25	5	21	10	7	8	6	0	2	1	34	27	146
A3. Opérations non budgétaires	37	169	291	78	192	2 130	115	3	141	83	110	248	3 597
Emprunts : encaissement en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encaissement en capital	1	1	1	0	1	0	0	1	1	1	0	0	5
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	3	15
Opérations gérées en compte de tiers													0
TVA encaissée	35	167	53	74	191	55	115	3	140	70	110	245	1 258
Dispositif d'intervention pour compte de tiers	1	1	237	4	1	1 975	0	0	0	0	0	0	2 219
Autres encaissements d'opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0	0	100
A. TOTAL	1 699	67 221	5 218	72 381	3 338	8 438	72 685	2 346	3 069	79 895	12 700	2 729	331 718
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	27 626	28 615	26 406	25 022	27 720	27 811	29 516	25 329	26 416	28 857	38 279	28 676	340 273
Personnel	21 659	23 478	22 074	21 616	21 901	22 132	22 993	24 548	21 511	23 117	24 830	25 839	275 698
Fonctionnement	4 593	3 621	3 348	2 877	4 774	4 914	5 578	744	4 114	4 585	10 388	935	50 470
Intervention													0
Investissement	1 374	1 515	985	529	1 045	765	945	37	791	1 155	3 061	1 902	14 105
B2. Dépenses sur recettes fléchées	1 943	1 334	1 805	1 239	1 721	1 132	2 114	792	2 227	1 542	6 770	2 535	25 156
Personnel	644	649	649	649	648	650	701	689	706	705	706	771	8 167
Fonctionnement	440	382	249	488	649	334	620	103	1 182	468	5 315	530	10 760
Intervention													0
Investissement	859	303	908	102	424	148	793	0	338	369	750	1 234	6 228
B3. Opérations non budgétaires	533	293	549	230	302	1 268	231	25	262	514	200	2 242	6 649
Emprunts : décaissement en capital	0	0	0	0	0	32	0	0	0	0	0	0	32
Prêts : décaissement en capital	0	0	2	0	0	0	3	0	1	0	0	1	7
Dépôts et cautionnements	7	11	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	20
Opérations gérées en compte de tiers													0
TVA décaissée	291	225	513	165	289	311	223	25	258	148	200	100	2 748
Dispositif d'intervention pour compte de tiers	235	57	34	64	13	825	5	0	2	366	0	2 141	3 742
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0	0	100
B. TOTAL	30 102	30 241	28 760	26 492	29 743	30 211	31 862	26 146	28 905	30 913	45 250	33 453	372 077
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-28 403	36 979	-23 542	45 889	-26 404	-21 773	40 823	-23 800	-25 836	48 981	-32 550	-30 724	-40 359
SOLDE CUMULE (1) + (2)	21 337	58 317	34 775	80 664	54 260	32 487	73 310	49 510	23 674	72 655	40 105	9 381	

Variation annuelle	-40 359
dont trésorerie fléchée = A2 - B2	-8 346
dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3	-3 052
dont trésorerie sur op. globalisées = A1-B1	-28 961

Tableau Plan de trésorerie
Budget Annexe immobilier

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	39 911 720,79	39 904	39 885	39 816	39 541	39 451	45 384	45 145	45 145	44 947	44 884	44 612	508 627
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	0	0	0	0	0	6 135	0	0	0	0	0	0	6 135
Subvention pour charges de service public	0	0	0	0	0	6 135	0	0	0	0	0	0	6 135
Autres financements de l'Etat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fiscalité affectée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A2. Recettes budgétaires fléchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financements de l'Etat fléchés													0
Autres financements publics fléchés													0
Recettes propres fléchées													0
A3. Opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts : encaissement en capital													0
Prêts : encaissement en capital													0
Dépôts et cautionnements													0
Opérations gérées en compte de tiers													0
TVA encaissée													0
Dispositif d'intervention pour compte de tiers													0
Autres encaissements d'opérations non budgétaires													0
A. TOTAL	0	0	0	0	0	6 135	0	0	0	0	0	0	6 135
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	7	18	68	269	89	51	235	0	197	62	271	1 188	2 455
Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnement	1	0	68	0	1	0	26	0	138	0	20	232	485
Intervention													
Investissement	7	18	0	269	88	51	209	0	59	62	251	956	1 970
B2. Dépenses sur recettes fléchées	0	0	0	0	0	150	0	0	0	0	0	0	150
Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonctionnement	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	5
Intervention													0
Investissement	0	0	0	0	0	145	0	0	0	0	0	0	145
B3. Opérations non budgétaires	0	0	2	6	1	1	4	0	1	1	1	2	19
Emprunts : décaissement en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : décaissement en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers													0
TVA décaissée	0	0	2	6	1	1	4	0	1	1	1	2	19
Dispositif d'intervention pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. TOTAL	8	19	70	275	90	202	239	0	198	63	272	1 189	2 624
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-8	-19	-70	-275	-90	5 933	-239	0	-198	-63	-272	-1 189	3 511
SOLDE CUMULE (1) + (2)	39 904	39 885	39 816	39 541	39 451	45 384	45 145	45 145	44 947	44 884	44 612	43 422	

Variation annuelle
dont trésorerie fléchée = A2 - B2 -150
dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3 -19
dont trésorerie sur op. globalisées = A1-B1 3 680

Tableau des opérations liées aux recettes fléchées (pour information)

Tableau BUDIET ETABLISSEMENT
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORIANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2025	2025	2026	2027	2027 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	6 184 425	-	-	-
Recettes fléchées (b)	157 149 786	16 809 505	13 515 649	8 955 738	45 739 157
Financements de l'État fléchés	30 069 575	10 050 000	-	2 375 000	16 625 000
Autres financements publics fléchés	124 315 919	6 613 547	13 504 649	6 580 738	29 068 097
Recettes propres fléchées	2 764 292	145 958	11 000	-	46 060
Dépenses sur recettes fléchées (c)	150 965 361	25 305 990	31 656 270	28 691 807	81 499 981
Personnel					
AE=CP	43 843 510	8 167 444	7 592 396	7 679 735	5 360 351
Fonctionnement et intervention					
AE	50 368 811	10 751 898	12 742 469	8 316 547	8 365 123
CP	49 379 644	10 765 309	13 063 227	8 242 916	9 093 751
Investissement					
AE	59 616 931	9 075 042	58 390 511	15 141 831	12 706 811
CP	57 742 207	6 373 237	11 000 647	12 769 156	67 045 879
Solde budlétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	6 184 425	- 8 496 485	- 18 140 621	- 19 736 069	- 35 760 824
<i>X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>					
Autofinancement des opérations fléchées (d)	-	2 312 060	18 140 621	19 736 069	35 760 824
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-	-	-	-	1
Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	6 184 425	-	-	-	1

Tableau BUDGET PRINCIPAL
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2025	2025	2026	2027	2028 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	5 498 972	-	-	-
Recettes fléchées (b)	156 449 786	16 809 505	13 515 649	8 955 738	45 739 157
Financements de l'État fléchés	30 069 575	10 050 000	-	2 375 000	16 625 000
Autres financements publics fléchés	123 615 919	6 613 547	13 504 649	6 580 738	29 068 097
Recettes propres fléchées	2 764 292	145 958	11 000	-	46 060
Dépenses sur recettes fléchées (c)	150 950 814	25 155 990	31 656 270	28 691 807	75 164 528
Personnel					
AE=CP	43 843 510	8 167 444	7 592 396	7 679 735	5 360 351
Fonctionnement et intervention					
AE	50 364 264	10 746 898	12 742 469	8 316 547	8 364 670
CP	49 375 097	10 760 309	13 063 227	8 242 916	9 093 298
Investissement					
AE	59 576 931	8 850 042	58 390 511	15 141 831	6 481 811
CP	57 732 207	6 228 237	11 000 647	12 769 156	60 710 879
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	5 498 972	8 346 485	18 140 621	19 736 069	29 425 371
<i>X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>					
Autofinancement des opérations fléchées (d)	-	2 847 513	18 140 621	19 736 069	29 425 371
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-	-	-	-	-
Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	5 498 972	-	-	-	-

Tableau BUDGET ANNEXE IMMOBILIER
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2025	2025	2026	2027	2028 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	685 453	535 453	535 453	535 453
Recettes fléchées (b)	700 000	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés	-	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés	700 000	-	-	-	-
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	14 547	150 000	-	-	6 335 453
Personnel					
AE=CP	-	-	-	-	-
Fonctionnement et intervention					
AE	4 547	5 000	-	-	453
CP	4 547	5 000	-	-	453
Investissement					
AE	40 000	225 000	-	-	6 225 000
CP	10 000	145 000	-	-	6 335 000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	685 453	- 150 000	-	-	- 6 335 453
<i>X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>					
Autofinancement des opérations fléchées (d)	-	-	-	-	5 800 000
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-	-	-	-	-
Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	685 453	535 453	535 453	535 453	-

LES TABLEAUX BUDGETAIRES

3.Analyse de la soutenabilité

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles
(pour vote)

BUDGET ETABLISSEMENT

Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures à 2025	AE consommées au titre des années antérieures à 2025	AE reportées ou reprogrammées en année 2025	AE nouvelles ouvertes en année 2025	Total des AE ouvertes pour l'année 2025	CP ouverts au titre des années antérieures à 2025	CP consommés au titre des années antérieures à 2025	CP reportés ou reprogrammés en année 2025	CP nouveaux ouverts en année à 2025	Total des CP ouverts pour l'année à 2025	Restes à engager en fin d'année 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2025 (CP)
		(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
PUI	2 500 000	1 700 889	1 700 889	-	799 111	799 111	1 700 889	1 700 889	-	799 111	799 111	-	-
PUI 2	4 000 000	1 392 675	1 392 675	-	157 887	157 887	1 392 675	1 392 675	-	157 887	157 887	2 449 438	-
ASDES	1 582 305	77 000	77 000	-	93 984	93 984	77 000	77 000	-	93 984	93 984	1 411 321	-
I-SITE	107 796 148	80 867 635	80 867 635	-	10 922 701	10 922 701	80 218 251	80 218 251	-	10 922 701	10 922 701	16 005 812	649 384
Contrats Recherche Antérieur à 2021 NF	12 312 511	11 128 178	11 128 178	-	1 076 026	1 076 026	11 060 207	11 060 207	-	1 145 946	1 145 946	108 307	1 949
Contrats Recherche Antérieur à 2021 FL	980 491	926 628	926 628	-	53 863	53 863	926 628	926 628	-	53 863	53 863	-	-
Contrats Recherche 2021 NF	8 943 145	6 656 296	6 656 296	-	1 650 317	1 650 317	6 638 995	6 638 995	-	1 667 075	1 667 075	636 532	543
Contrats Recherche 2021 FL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats Recherche 2022 NF	7 174 778	3 804 052	3 804 052	-	2 493 100	2 493 100	3 775 565	3 775 565	-	2 520 884	2 520 884	877 626	703
Contrats Recherche 2023 NF	12 693 958	4 089 503	4 089 503	-	4 933 286	4 933 286	4 004 503	4 004 503	-	5 018 286	5 018 286	3 671 170	0
Contrats Recherche 2023 FL	6 144 940	2 248 865	2 248 865	-	2 316 737	2 316 737	1 988 865	1 988 865	-	2 576 737	2 576 737	1 579 338	-
Contrats Recherche 2024 NF	11 125 145	1 407 305	1 407 305	-	4 626 795	4 626 795	1 394 005	1 394 005	-	4 630 095	4 630 095	5 091 045	10 000
Contrats Recherche 2024 FL	3 090 575	337 535	337 535	-	568 335	568 335	337 535	337 535	-	568 335	568 335	2 184 705	-
Total Contrats de Recherche	178 343 997	114 636 560	114 636 560	-	29 692 142	29 692 142	113 515 118	113 515 118	-	30 154 904	30 154 904	34 015 294	658 680
CVEC Part reportable NF	13 083 612	6 354 737	6 354 737	-	2 677 712	2 677 712	6 299 371	6 299 371	-	2 677 712	2 677 712	4 051 163	55 366
Autres contrats d'enseignement NF	2 987 487	1 270 805	1 270 805	-	1 229 756	1 229 756	1 267 597	1 267 597	-	1 229 846	1 229 846	486 926	3 118
CHOREOMUNDUS FL	3 120 004	3 114 893	3 114 893	-	5 111	5 111	3 114 893	3 114 893	-	5 111	5 111	-	-
Projet Master Choréomundus Gamma FL	4 618 337	3 871 546	3 871 546	-	568 178	568 178	3 522 377	3 522 377	-	917 347	917 347	178 613	-
MODEV FL	1 475 000	1 474 942	1 474 942	-	-	-	1 474 942	1 474 942	-	-	-	58	-
MonPassPro FL	3 031 020	1 754 438	1 754 438	-	350 000	350 000	1 750 943	1 750 943	-	350 000	350 000	926 582	3 495
FIAURA FL	1 979 937	35 230	35 230	-	954 739	954 739	35 230	35 230	-	593 981	593 981	989 968	360 758
Contrats Erasmus NF	8 970 460	4 703 506	4 706 506	-	2 548 944	2 548 944	4 703 234	4 703 234	-	2 548 944	2 548 944	1 715 010	3 272
AMI-CMA France FAMOUS	2 013 746	97 151	97 151	-	497 253	497 253	97 151	97 151	-	497 253	497 253	1 419 342	-
AMI-CMA France ORBIMOB	7 174 752	3 067 479	3 067 479	-	160 625	160 625	3 067 479	3 067 479	-	160 625	160 625	3 946 648	-
Projet ANR-CAP GS FL	16 238 591	3 968 512	3 968 512	-	2 152 679	2 152 679	3 848 238	3 848 238	-	2 152 679	2 152 679	10 117 400	120 274
Projet ANR CAP ART FL	3 000 001	518 404	518 404	-	597 791	597 791	518 404	518 404	-	597 791	597 791	1 883 806	-
ARTEMIS FL	8 640 000	-	-	-	2 085 315	2 085 315	-	-	-	2 085 315	2 085 315	6 554 685	-
Total Contrats d'Enseignement	76 332 947	30 231 643	30 234 643	-	13 828 103	13 828 103	29 699 858	29 699 858	-	13 816 604	13 816 604	32 270 201	546 283
Dévolution NF	169 253 481	81 942 403	81 942 403	-	984 726	984 726	81 312 835	81 312 835	-	1 030 318	1 030 318	86 326 352	583 976
Hors dévolution NF	28 599 798	15 450 232	15 450 232	-	5 150 418	5 150 418	14 895 707	14 895 707	-	4 574 931	4 574 931	7 999 148	1 130 012
Intracting FL	1 793 238	988 152	988 152	-	795 000	795 000	841 484	841 484	-	795 000	795 000	10 086	146 668
Pole mutualisé d'enseignement FL	17 863 287	17 863 288	17 863 288	-	-	-	17 858 340	17 858 340	-	-	-	1	4 948
Maison de l' innovation FL	4 477 038	4 477 039	4 477 039	-	-	-	4 451 439	4 451 439	-	-	-	1	25 600
Crèche partenariat public privé NF	31 410 987	20 394 868	20 394 869	-	818 863	818 863	10 410 252	10 410 252	-	1 330 504	1 330 504	10 197 255	9 472 976
Plan de relance NF	5 114 710	5 114 710	5 114 710	-	-	-	5 114 708	5 114 708	-	-	-	-	2
Réhabilitation bâtiment AMPHIS FL	14 600 000	210 000	210 000	-	480 000	480 000	70 000	70 000	-	270 000	270 000	13 910 000	350 000
UFR STAPS NF	6 751 202	6 631 201	6 631 201	-	120 000	120 000	6 631 201	6 631 201	-	120 000	120 000	1	0
Restructuration Mitterrand NF	30 000 000	22 885 850	22 885 850	-	372 001	372 001	914 102	914 102	-	1 425 000	1 425 000	6 742 149	20 918 748
Réhabilitation Gergovie FL	50 000 000	872 754	872 754	-	415 000	415 000	425 017	425 017	-	360 000	360 000	48 712 246	502 737
Réhabilitation Carnot FL	15 000 000	40 000	40 000	-	420 000	420 000	30 000	30 000	-	320 000	320 000	14 540 000	110 000
Créative Centre FL	3 000 000	7 914	7 914	-	450 000	450 000	7 106	7 106	-	250 000	250 000	2 542 086	200 808
Learning Centre FL	24 800 000	24 648 973	24 648 973	-	-	-	24 307 231	24 307 231	-	-	-	151 027	341 742
CRBC NF	22 424 099	22 424 100	22 424 100	-	-	-	22 042 313	22 042 314	-	-	-	1	381 786
Regroupement SSU SST FL	6 500 000	44 547	44 547	-	230 000	230 000	14 547	14 547	-	150 000	150 000	6 225 453	110 000
Station Verrier BESSE FL	5 200 000	923 652	923 652	-	3 719 186	3 719 186	589 586	589 586	-	1 427 381	1 427 381	557 162	2 625 871
BU CEZEAUX	9 050 000	-	-	-	50 000	50 000	-	-	-	50 000	50 000	9 000 000	-
Total Programme pluriannuels d'investissement	445 837 840	224 919 683	224 919 684	-	14 005 194	14 005 194	189 915 869	189 915 870	-	12 103 134	12 103 134	206 912 962	36 905 875
Total	700 514 784	369 787 886	369 790 887	-	57 525 439	57 525 439	333 130 845	333 130 846	-	56 074 642	56 074 642	273 198 457	38 110 838

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures à 2025	Encaissements pour l'année 2025	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
PUI	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	-	-
PUI 2	4 000 000	-	4 000 000	1 600 000	-	2 400 000
ASDESR	1 582 305	490 305	1 092 000	229 320	163 800	698 880
I-SITE	107 796 148	1	107 796 147	97 014 189	10 640 958	141 000
Contrats Recherche Antérieur à 2021 NF	12 312 511	177 902	12 134 609	9 870 218	2 160 804	103 587
Contrats Recherche Antérieur à 2021 FL	980 491	150	980 341	980 341	-	-
Contrats Recherche 2021 NF	8 943 145	- 54 915	8 998 060	6 258 270	1 414 770	1 325 020
Contrats Recherche 2021 FL	-	-	-	-	-	-
Contrats Recherche 2022 NF	7 174 778	- 10 879	7 185 658	5 291 573	1 133 527	760 558
Contrats Recherche 2023 NF	12 693 958	- 2	12 693 960	6 524 960	1 909 315	4 259 685
Contrats Recherche 2023 FL	6 144 940	-	6 144 940	1 253 160	2 118 913	2 772 867
Contrats Recherche 2024 NF	11 125 145	8 001	11 117 144	3 635 988	2 021 979	5 459 177
Contrats Recherche 2024 FL	3 090 575	0	3 090 575	726 303	726 303	1 637 969
Total Contrats de Recherche	178 343 997	610 563	177 733 434	135 884 322	22 290 369	19 558 743
CVEC Part reportable NF	13 083 612	-	13 083 612	11 045 642	2 037 970	-
Autres contrats d'enseignement NF	2 987 487	12 503	2 974 984	922 687	1 027 394	1 024 903
CHOREOMUNDUS FL	3 120 004	-	3 120 004	3 120 004	-	-
Projet Master Choréomundus Gamma FL	4 618 337	-	4 618 337	4 528 337	90 000	-
MODEV FL	1 475 000	-	1 475 000	1 475 000	-	-
MonPassPro FL	3 031 020	-	3 031 020	1 925 270	269 550	836 200
FIAURA FL	1 979 937	-	1 979 937	395 987	593 981	989 969
Contrats Erasmus NF	8 970 460	330 000	8 640 460	5 149 121	1 617 179	1 874 160
AMI-CMA France FAMOUS	2 013 746	182 997	1 830 749	823 837	-	1 006 912
AMI-CMA France ORBIMOB	7 174 752	174 752	7 000 000	3 150 000	-	3 850 000
Projet ANR-CAP GS FL	16 238 591	4 237 898	12 000 693	5 400 693	1 350 000	5 250 000
Projet ANR CAP ART FL	3 000 001	1	3 000 000	1 012 500	337 500	1 650 000
ARTEMIS FL	8 640 000	-	8 640 000	3 456 000	-	5 184 000
Total Contrats d'Enseignement	76 332 947	4 938 151	71 394 796	42 405 078	7 323 574	21 666 144
Dévolution NF	169 253 481	- 14 019 722	183 273 203	100 950 896	6 135 000	76 187 307
Hors dévolution NF	28 599 798	25 338 548	3 261 250	1 156 250	705 000	1 400 000
Intracting FL	1 793 238	- 514 603	2 307 841	1 907 841	-	400 000
Pole mutualisé d'enseignement FL	17 863 287	4 451 381	13 411 906	13 411 906	-	-
Maison de l' innovation FL	4 477 038	1 087 038	3 390 000	3 390 000	-	-
Crèche partenariat public privé NF	31 410 987	5 503 443	25 907 544	9 395 890	1 098 000	15 413 654
Plan de relance NF	5 114 710	1 105 222	4 009 488	4 009 488	-	-
Réhabilitation bâtiment AMPHIS FL	14 600 000	9 350 000	5 250 000	50 000	-	5 200 000
UFR STAPS NF	6 751 202	5 664 975	1 086 227	1 086 227	-	-
Restructuration Mitterrand NF	30 000 000	25 000 000	5 000 000	-	-	5 000 000
Réhabilitation Gergovie FL	50 000 000	28 000 000	22 000 000	400 000	100 000	21 500 000
Réhabilitation Carnot FL	15 000 000	8 200 000	6 800 000	-	-	6 800 000
Créative Centre FL	3 000 000	1 500 000	1 500 000	-	-	1 500 000
Learning Centre FL	24 800 000	11 439 655	13 360 345	9 999 098	178 500	3 182 747
CRBC NF	22 424 099	2 406 448	20 017 651	20 017 651	-	-
Regroupement SSU SST FL	6 500 000	5 800 000	700 000	700 000	-	-
Station Verrier BESSE FL	5 200 000	1 550 000	3 650 000	200 000	240 000	3 210 000
BU CEZEAUX	9 050 000	9 050 000	-	-	-	-
Total Programme pluriannuels d'investissement	445 837 840	130 912 385	314 925 455	166 675 247	8 456 500	139 793 708
Total	700 514 784	136 461 099	564 053 685	344 964 647	38 070 443	181 018 595

Tableau de suivi des opérations immobilières (pour information)

Tableau de suivi des opérations immobilières

A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération
		(1)
Dépenses d'opérations immobilières (PPI)	Dévolution NF	169 253 481
	Hors dévolution NF	28 599 798
	Intracting FL	1 793 238
	Pole mutualisé d'enseignement FL	17 863 287
	Maison de l' innovation FL	4 477 038
	Crèche partenariat public privé NF	31 410 987
	Plan de relance NF	5 114 710
	Réhabilitation bâtiment AMPHIS FL	14 600 000
	UFR STAPS NF	6 751 202
	Restructuration Mitterrand NF	30 000 000
	Réhabilitation Gergovie FL	50 000 000
	Réhabilitation Carnot FL	15 000 000
	Créative Centre FL	3 000 000
	Learning Centre FL	24 800 000
	CRBC NF	22 424 099
	Regroupement SSU SST FL	6 500 000
	Station Verrier BESSE FL	5 200 000
	BU CEZEALUX	9 050 000
	TOTAL PPI	445 837 840

Prévission N (2025) (B)										Restes	
AE ouvertes les années antérieures à 2025	AE consommées les années antérieures à 2025	AE reprogrammées ou reportées en 2025	AE nouvelles ouvertes en 2025	TOTAL des AE ouvertes en 2025	CP ouverts les années antérieures à 2025	CP consommés les années antérieures à 2025	CP reprogrammés ou reportés en 2025	CP nouveaux ouverts en 2025	TOTAL des CP ouverts en 2025	Restes à engager en fin d'année 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2025 (CP)
(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12) = (6) - (8)	(13) = (6) - (9) - (11)
81 942 403	81 942 403	-	984 726	984 726	81 312 835	81 312 835	-	1 030 318	1 030 318	88 326 352	583 976
15 450 232	15 450 232	-	5 150 418	5 150 418	14 895 707	14 895 707	-	4 574 931	4 574 931	7 999 148	1 130 012
988 152	988 152	-	795 000	795 000	841 484	841 484	-	795 000	795 000	10 086	146 668
17 863 288	17 863 288	-	-	-	17 858 340	17 858 340	-	-	-	1	4 948
4 477 039	4 477 039	-	-	-	4 451 439	4 451 439	-	-	-	1	25 600
20 394 868	20 394 869	-	818 863	818 863	10 410 252	10 410 252	-	1 330 504	1 330 504	10 197 255	9 472 976
5 114 710	5 114 710	-	-	-	5 114 708	5 114 708	-	-	-	-	2
210 000	210 000	-	480 000	480 000	70 000	70 000	-	270 000	270 000	13 910 000	350 000
6 631 201	6 631 201	-	120 000	120 000	6 631 201	6 631 201	-	120 000	120 000	1	0
22 885 850	22 885 850	-	372 001	372 001	914 102	914 102	-	1 425 000	1 425 000	6 742 149	20 918 748
872 754	872 754	-	415 000	415 000	425 017	425 017	-	360 000	360 000	48 712 246	502 737
40 000	40 000	-	420 000	420 000	30 000	30 000	-	320 000	320 000	14 540 000	110 000
7 914	7 914	-	450 000	450 000	7 106	7 106	-	250 000	250 000	2 542 086	200 808
24 648 973	24 648 973	-	-	-	24 307 231	24 307 231	-	-	-	151 027	341 742
22 424 100	22 424 100	-	-	-	22 042 313	22 042 314	-	-	-	1	381 786
44 547	44 547	-	230 000	230 000	14 547	14 547	-	150 000	150 000	6 225 453	110 000
923 652	923 652	-	3 719 186	3 719 186	589 586	589 586	-	1 427 381	1 427 381	557 162	2 625 871
-	-	-	50 000	50 000	-	-	-	50 000	50 000	9 000 000	-
224 919 683	224 919 684	-	14 005 194	14 005 194	189 915 869	189 915 870	-	12 103 134	12 103 134	206 912 962	36 905 875

Prévission N+1 et suivantes					
AE prévues en 2026	CP prévus en 2026	AE prévues en 2027	CP prévus en 2027	AE prévues > 2027	CP prévus > 2027
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
20 612 000	8 164 000	-	-	65 714 352	78 746 328
-	-	-	-	7 999 148	9 129 160
-	26 330	-	-	10 086	130 424
-	-	-	-	1	4 947
-	-	-	-	1	25 599
818 863	1 330 504	818 863	1 330 504	8 559 529	17 009 223
-	-	-	-	-	2
12 240 000	2 533 750	1 190 000	7 065 000	480 000	4 661 250
-	-	-	-	1	1
3 005 000	16 401 295	940 149	8 417 667	2 797 000	2 841 936
40 430 000	2 830 000	1 460 000	3 620 000	6 822 246	42 764 983
2 010 000	1 510 000	12 500 000	1 140 000	30 000	12 000 000
2 050 000	-	-	-	492 086	2 742 894
-	-	-	-	151 027	492 769
-	-	-	-	1	381 785
-	-	-	-	6 225 453	6 335 453
422 371	2 822 427	80 331	306 146	54 460	54 460
2 000 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	4 000 000	4 000 000
83 588 234	37 618 306	19 989 343	24 879 317	103 335 385	181 321 214

B - Prévissions de recettes

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagée	Montant notifié < 2025	Montant notifié 2025	Reste à notifier
		(18)	(20)	(21a)	(21b)
Dévolution NF	Financement de l'Etat	181 127 500	98 805 193	6 135 000	76 187 307
	Financements des CT	-	-	-	-
	Autres financements	2 145 703	2 145 703	-	-
	Autofinancement par l'établissement	-	-	-	-
Dévolution NF		169 253 481	100 950 896	6 135 000	76 187 307
Hors dévolution NF	Financement de l'Etat	923 600	518 600	405 000	-
	Financements des CT	2 337 650	637 650	300 000	1 400 000
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	25 338 548	-	-	-
Hors dévolution NF		28 599 798	1 156 250	705 000	1 400 000
Intracting FL	Financement de l'Etat	750 000	350 000	-	400 000
	Financements des CT	1 557 841	1 557 841	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	-	-	-	-
Intracting FL		1 793 238	1 907 841	-	400 000
Pole mutualisé d'enseignement FL	Financement de l'Etat	2 810 000	2 810 000	-	-
	Financements des CT	10 550 001	10 550 001	-	-
	Autres financements	51 905	51 905	-	-
	Autofinancement par l'établissement	4 451 381	-	-	-
Pole mutualisé d'enseignement FL		17 863 287	13 411 906	-	-
Maison de l' innovation FL	Financement de l'Etat	550 000	550 000	-	-
	Financements des CT	2 840 000	2 840 000	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	-	-	-	-
Maison de l' innovation FL		4 477 038	3 390 000	-	-
Crèche partenariat public privé NF	Financement de l'Etat	25 907 544	9 395 890	1 098 000	15 413 654
	Financements des CT	-	-	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	5 503 443	-	-	-
Crèche partenariat public privé NF		31 410 987	9 395 890	1 098 000	15 413 654
Plan de relance NF	Financement de l'Etat	4 009 488	4 009 488	-	-
	Financements des CT	-	-	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	1 105 222	-	-	-
Plan de relance NF		5 114 710	4 009 488	-	-
Réhabilitation bâtiment AMPHIS FL	Financement de l'Etat	4 750 000	50 000	-	4 700 000
	Financements des CT	500 000	-	-	500 000
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	9 350 000	-	-	-
Réhabilitation bâtiment AMPHIS FL		14 600 000	50 000	-	5 200 000
UFR STAPS NF	Financement de l'Etat	-	-	-	-
	Financements des CT	1 086 227	1 086 227	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	5 664 975	-	-	-
UFR STAPS NF		6 751 202	1 086 227	-	-
Restructuration Mitterrand NF	Financement de l'Etat	5 000 000	-	-	5 000 000
	Financements des CT	-	-	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	25 000 000	-	-	-
Restructuration Mitterrand NF		30 000 000	-	-	5 000 000
Réhabilitation Gergovie FL	Financement de l'Etat	9 500 000	400 000	50 000	9 050 000
	Financements des CT	12 500 000	-	50 000	12 450 000
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	28 000 000	-	-	-
Réhabilitation Gergovie FL		50 000 000	400 000	100 000	21 500 000
Réhabilitation Carnot FL	Financement de l'Etat	3 800 000	-	-	3 800 000
	Financements des CT	3 000 000	-	-	3 000 000
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	8 200 000	-	-	-
Réhabilitation Carnot FL		15 000 000	-	-	6 800 000
Créative Centre FL	Financement de l'Etat	-	-	-	-
	Financements des CT	1 500 000	-	-	1 500 000
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	1 500 000	-	-	-
Créative Centre FL		3 000 000	-	-	1 500 000
Learning Centre FL	Financement de l'Etat	2 180 000	2 380 000	-	200 000
	Financements des CT	11 134 285	7 619 098	178 500	3 336 687
	Autres financements	46 060	-	-	46 060
	Autofinancement par l'établissement	11 439 655	-	-	-
Learning Centre FL		24 800 000	9 999 098	178 500	3 182 747
CRBC NF	Financement de l'Etat	15 000 000	15 000 000	-	-
	Financements des CT	5 000 000	5 000 000	-	-
	Autres financements	17 651	17 651	-	-
	Autofinancement par l'établissement	2 406 448	-	-	-
CRBC NF		22 424 099	20 017 651	-	-
Regroupement SSU SST FL	Financement de l'Etat	-	-	-	-
	Financements des CT	700 000	700 000	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	5 800 000	-	-	-
Regroupement SSU SST FL		6 500 000	700 000	-	-
Station Verrier BESSE FL	Financement de l'Etat	1 850 000	200 000	-	1 650 000
	Financements des CT	1 800 000	-	240 000	1 560 000
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	1 550 000	-	-	-
Station Verrier BESSE FL		5 200 000	200 000	240 000	3 210 000
BU CEZEALUX	Financement de l'Etat	-	-	-	-
	Financements des CT	-	-	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	9 050 000	-	-	-
BU CEZEALUX		9 050 000	-	-	-
Total PPI	Ss total financement de l'Etat	257 408 132	134 119 171	7 688 000	115 600 961
	Ss total financements CT	53 698 163	28 782 976	768 500	24 146 687
	Ss total autres financements	3 819 160	3 773 100	-	46 060
	Ss total autofinancement par l'établissement	130 912 385	-	-	-
TOTAL		445 837 840	166 675 247	8 456 500	139 793 708

Financements extérieurs				
Montant des financements extérieurs	Encaissements des années antérieures à 2025	Encaissements de 2025		Restes à encaisser
		Encaissements prévus	Encaissements réalisés	
(18)	(20)	(21a)	(21b)	22= (18) - (20) - (21a)
181 127 500	98 805 193	6 135 000	-	76 187 307
-	-	-	-	-
2 145 703	2 145 703	-	-	-
-	-	-	-	-
183 273 203	100 950 896	6 135 000	-	76 187 307
923 600	518 600	405 000	-	-
2 337 650	637 650	300 000	-	1 400 000
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
3 261 250	1 156 250	705 000	-	1 400 000
-	-	-	-	-
750 000	350 000	-	-	400 000
1 557 841	1 557 841	-	-	-
-	-	-	-	-
2 307 841	1 907 841	-	-	400 000
2 810 000	2 810 000	-	-	-
10 550 001	10 550 001	-	-	-
-	-	-	-	-
51 905	51 905	-	-	-
-	-	-	-	-
13 411 906	13 411 906	-	-	-
550 000	550 000	-	-	-
2 840 000	2 840 000	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
3 390 000	3 390 000	-	-	-
25 907 544	9 395 890	1 098 000	-	15 413 654
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
25 907 544	9 395 890	1 098 000	-	15 413 654
4 009 488	4 009 488	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
4 009 488	4 009 488	-	-	-
4 750 000	50 000	-	-	4 700 000
500 000	-	-	-	500 000
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
5 250 000	50 000	-	-	5 200 000
-	-	-	-	-
1 086 227	1 086 227	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
1 086 227	1 086 227	-	-	-
5 000 000	-	-	-	5 000 000
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
5 000 000	-	-	-	5 000 000
9 500 000	400 000	50 000	-	9 050 000
12 500 000	-	50 000	-	12 450 000
-	-	-	-	-
-	-	100 000	-	-
22 000 000	400 000	100 000	-	21 500 000
3 800 000	-	-	-	3 800 000
3 000 000	-	-	-	3 000 000
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
6 800 000	-	-	-	6 800 000
-	-	-	-	-
1 500 000	-	-	-	1 500 000
-	-	-	-	-
1 500 000	-	-	-	1 500 000
2 180 000	2 380 000	-	-	200 000
11 134 285	7 619 098	178 500	-	3 336 687
46 060	-	-	-	46 060
-	-	-	-	-
13 360 345	9 999 098	178 500	-	3 182 747
15 000 000	15 000 000	-	-	-
5 000 000	5 000 000	-	-	-
17 651	17 651	-	-	-
20 017 651	20 017 651	-	-	-
-	-	-	-	-
700 000	700 000	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
700 000	700 000	-	-	-
1 850 000	200 000	-	-	1 650 000
1 800 000	-	240 000	-	1 560 000
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
3 650 000	200 000	240 000	-	3 210 000
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
257 408 132	134 119 171	7 688 000	-	115 600 961
53 698 163	28 782 976	768 500	-	24 146 687
3 819 160	3 773 100	-	-	46 060
-	-	-	-	-
314 925 455	166 675 247	8 456 500	-	139 793 708

C - Poids des opérations sur la trésorerie de l'établissement

	Années antérieures à 2025	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Années > 2027	Total (autofinancement par l'établissement)
Dévolution NF	19 638 061	5 104 682	- 616 500	7 547 500	- 17 654 021	14 019 722
Hors dévolution NF	- 13 739 457	- 3 869 931	-	-	- 7 729 160	- 25 338 548
Intracting FL	1 066 357	- 795 000	- 26 330	-	269 576	514 603
Pole mutualisé d'enseignement FL	- 4 446 434	-	-	-	- 4 947	- 4 451 381
Maison de l' innovation FL	- 1 061 439	-	-	-	- 25 599	- 1 087 038
Crèche partenariat public privé NF	- 1 014 362	- 232 504	- 232 504	- 232 504	- 3 791 569	- 5 503 443
Plan de relance NF	- 1 105 220	-	-	-	- 2	- 1 105 222
Réhabilitation bâtiment AMPHIS FL	- 20 000	- 270 000	- 2 533 750	- 4 490 000	- 2 036 250	- 9 350 000
UFR STAPS NF	- 5 544 974	- 120 000	-	-	- 1	- 5 664 975
Restructuration Mitterrand NF	- 914 102	- 1 425 000	- 16 401 295	- 8 417 667	- 2 158 064	- 25 000 000
Réhabilitation Gergovie FL	- 25 017	- 260 000	- 2 830 000	- 3 620 000	- 21 264 983	- 28 000 000
Réhabilitation Carnot FL	- 30 000	- 320 000	- 1 510 000	- 1 140 000	- 5 200 000	- 8 200 000
Créative Centre FL	- 7 106	- 250 000	-	-	- 1 242 894	- 1 500 000
Learning Centre FL	- 14 308 133	- 178 500	-	-	- 2 689 978	- 11 439 655
CRBC NF	- 2 024 663	-	-	-	- 381 785	- 2 406 448
Regroupement SSU SST FL	- 685 453	- 150 000	-	-	- 6 335 453	- 5 800 000
Station Verrier BESSE FL	- 389 586	- 1 187 381	- 2 822 427	- 306 146	- 3 155 540	- 1 550 000
BU CEZEAUX	-	- 50 000	- 2 000 000	- 3 000 000	- 4 000 000	- 9 050 000
Total toutes opérations	- 23 240 623	- 3 646 634	- 28 972 806	- 13 658 817	- 61 393 506	- 130 912 385

	Années antérieures à 2025	Année 2025	Année 2026	Année 2027	Années > 2027	Total (autofinancement par l'établissement)
HORS DEVOL	-40 625 372 €	-7 176 316 €	-11 955 011 €	-12 788 650 €	-39 180 310 €	-111 725 659 €
DEVOL	17 384 749 €	3 529 682 €	-17 017 795 €	-870 167 €	-22 213 195 €	-19 186 726 €
TOTAL	-23 240 623 €	-3 646 634 €	-28 972 806 €	-13 658 817 €	-61 393 506 €	-130 912 385 €

Notice

- Une opération immobilière doit être mentionnée dans le tableau dès lors que le conseil d 'administration en a validé le principe.
- Colonne (1) "Coût total de l'opération" doit être du même montant que la colonne (18) "Montant de l'opération envisagé".
- Colonne "Restes à engager en fin d'année N" doit être égale à la somme des colonnes (12), (14) et (16).
- Les restes à payer sur AE consommées se distinguent de la somme des CP prévus pour les années N+1 et suivantes. En effet, la prévision pluriannuelle des CP tient compte à la fois des CP ayant déjà fait l'objet d'une consommation d'AE mais également des CP à venir pour lesquels les engagements fermes n'ont pas encore été pris par l'établissement.
- Colonne (18) "Montant de l'opération envisagé" correspond au plan de financement prévisionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertise lorsqu'il y en a un, ou aux éventuels réajustements du budget de l'opération.
- Les colonnes de couleur jaune correspondent à du suivi d'exécution de l'opération alors que les autres colonnes renvoient à de la prévision budgétaire.
- Colonne (19a), (19b) et (19c) relatives aux notifications : il importe de rappeler qu'il s'agit d'inscrire les notifications de dotations de l'Etat ou les conventions de financement pour les collectivités. A titre d'illustration un CPER signé ne vaut pas notification de financement et n'a donc pas vocation à être inscrit.

Les montants à renseigner correspondent à la date de notification (et non à la date à laquelle les crédits seront versés). A titre d'exemple une notification faite en année N pour les crédits de N et N+1 devra faire apparaître le cumul de l'ensemble des crédits mentionnés dans le document de notification. Les montants notifiés peuvent être distincts des encaissements prévus. Ainsi un encaissement peut être prévu sur une année même si aucune notification n'a été reçue, notamment si le dossier d'expertise prévoyait l'existence de la recette extérieure.

- Colonne (19b) "Montant notifié en N" doit être actualisé à chaque mise à jour du tableau (BI ou BR).
- Colonne (22) "Restes à encaisser" doit être égale à la somme des colonnes (23), (24) et (25).

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (pour information)



BUDGET ETABLISSEMENT
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision
Opération	Nature	Coût total de l'opération
		(1)
PUI	Personnel	340 000
	Fonctionnement et intervention	2 046 000
	Investissement	114 000
PUI		2 500 000
PUI 2	Personnel	598 700
	Fonctionnement et intervention	3 401 300
	Investissement	-
PUI 2		4 000 000
ASDESR	Personnel	1 506 305
	Fonctionnement et intervention	76 000
	Investissement	-
ASDESR		1 582 305
I-SITE	Personnel	53 596 001
	Fonctionnement et intervention	44 643 163
	Investissement	9 556 984
I-SITE		107 796 148
Contrats Recherche Antérieur à 2021 NF	Personnel	7 930 475
	Fonctionnement et intervention	3 392 574
	Investissement	989 462
Contrats Recherche Antérieur à 2021 NF		12 312 511
Contrats Recherche Antérieur à 2021 FL	Personnel	286 541
	Fonctionnement et intervention	476 651
	Investissement	217 300
Contrats Recherche Antérieur à 2021 FL		980 491
Contrats Recherche 2021 NF	Personnel	4 587 902
	Fonctionnement et intervention	3 512 224
	Investissement	843 020
Contrats Recherche 2021 NF		8 943 145
Contrats Recherche 2022 NF	Personnel	3 495 069
	Fonctionnement et intervention	3 294 774
	Investissement	384 935
Contrats Recherche 2022 NF		7 174 778
Contrats Recherche 2023 NF	Personnel	5 802 591
	Fonctionnement et intervention	3 819 186
	Investissement	3 072 182
Contrats Recherche 2023 NF		12 693 958
Contrats Recherche 2023 FL	Personnel	1 000 000
	Fonctionnement et intervention	- 116 436
	Investissement	5 261 376
Contrats Recherche 2023 FL		6 144 940
Contrats Recherche 2024 NF	Personnel	4 808 234
	Fonctionnement et intervention	4 343 025
	Investissement	1 973 886
Contrats Recherche 2024 NF		11 125 145
Contrats Recherche 2024 FL	Personnel	1 110 016
	Fonctionnement et intervention	1 980 559
	Investissement	-
Contrats Recherche 2024 FL		3 090 575
		-
Total Contrats de Recherche	Personnel	85 061 833
	Fonctionnement et intervention	70 869 020
	Investissement	22 413 144
Total Contrats de Recherche		178 343 997

Prévision N										
AE ouvertes les années antérieures à 2025	AE consommées les années antérieures à 2025	AE reprogrammées ou reportées en 2025	AE nouvelles ouvertes en 2025	TOTAL des AE ouvertes en 2025	CP ouverts les années antérieures à 2025	CP consommés les années antérieures à 2025	CP reprogrammés ou reportés en 2025	CP nouveaux ouverts en 2025	TOTAL des CP ouverts en 2025	
(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	
249 889	249 889		90 111	90 111	249 889	249 889	-	90 111	90 111	
1 437 000	1 437 000		609 000	609 000	1 437 000	1 437 000		609 000	609 000	
14 000	14 000		100 000	100 000	14 000	14 000		100 000	100 000	
1 700 889	1 700 889	-	799 111	799 111	1 700 889	1 700 889	-	799 111	799 111	
130 000	130 000		105 887	105 887	130 000	130 000	-	105 887	105 887	
1 262 675	1 262 675		52 000	52 000	1 262 675	1 262 675		52 000	52 000	
-	-		-	-	-	-		-	-	
1 392 675	1 392 675	-	157 887	157 887	1 392 675	1 392 675	-	157 887	157 887	
64 000	64 000		90 984	90 984	64 000	64 000	-	90 984	90 984	
13 000	13 000		3 000	3 000	13 000	13 000		3 000	3 000	
-	-		-	-	-	-		-	-	
77 000	77 000	-	93 984	93 984	77 000	77 000	-	93 984	93 984	
39 824 951	39 824 951	-	5 373 000	5 373 000	39 824 951	39 824 951	-	5 373 000	5 373 000	
33 038 619	33 038 619	-	4 996 782	4 996 782	32 583 745	32 583 745	-	4 996 782	4 996 782	
8 004 065	8 004 065	-	552 919	552 919	7 809 555	7 809 555	-	552 919	552 919	
80 867 635	80 867 635	-	10 922 701	10 922 701	80 218 251	80 218 251	-	10 922 701	10 922 701	
7 594 927	7 594 927		272 457	272 457	7 594 927	7 594 927	-	272 457	272 457	
2 545 889	2 545 889		801 469	801 469	2 477 610	2 477 610		871 389	871 389	
987 362	987 362		2 100	2 100	987 670	987 670		2 100	2 100	
11 128 178	11 128 178	-	1 076 026	1 076 026	11 060 207	11 060 207	-	1 145 946	1 145 946	
286 541	286 541		-	-	286 541	286 541	-	-	-	
422 788	422 788		53 863	53 863	422 788	422 788		53 863	53 863	
217 300	217 300		-	-	217 300	217 300		-	-	
926 628	926 628	-	53 863	53 863	926 628	926 628	-	53 863	53 863	
3 795 806	3 795 806		593 391	593 391	3 795 806	3 795 806	-	593 391	593 391	
2 166 567	2 166 567		908 406	908 406	2 153 081	2 153 081		921 349	921 349	
693 924	693 924		148 520	148 520	690 109	690 109		152 335	152 335	
6 656 296	6 656 296	-	1 650 317	1 650 317	6 638 995	6 638 995	-	1 667 075	1 667 075	
2 071 820	2 071 820		1 194 108	1 194 108	2 071 820	2 071 820	-	1 194 108	1 194 108	
1 398 763	1 398 763		1 247 525	1 247 525	1 383 676	1 383 676		1 261 909	1 261 909	
333 468	333 468		51 467	51 467	320 068	320 068		64 867	64 867	
3 804 052	3 804 052	-	2 493 100	2 493 100	3 775 565	3 775 565	-	2 520 884	2 520 884	
1 567 320	1 567 320		2 408 860	2 408 860	1 567 320	1 567 320	-	2 408 860	2 408 860	
1 086 907	1 086 907		1 190 259	1 190 259	1 081 907	1 081 907		1 195 259	1 195 259	
1 435 276	1 435 276		1 334 167	1 334 167	1 355 276	1 355 276		1 414 167	1 414 167	
4 089 503	4 089 503	-	4 933 286	4 933 286	4 004 503	4 004 503	-	5 018 286	5 018 286	
118 900	118 900		409 400	409 400	118 900	118 900	-	409 400	409 400	
- 279 534	- 279 534	-	10 000	10 000	- 279 534	- 279 534	-	10 000	10 000	
2 409 499	2 409 499		1 897 337	1 897 337	2 149 499	2 149 499		2 157 337	2 157 337	
2 248 865	2 248 865	-	2 316 737	2 316 737	1 988 865	1 988 865	-	2 576 737	2 576 737	
492 656	492 656		1 872 944	1 872 944	492 656	492 656	-	1 872 944	1 872 944	
469 844	469 844		1 434 187	1 434 187	466 544	466 544		1 437 487	1 437 487	
444 805	444 805		1 319 664	1 319 664	434 805	434 805		1 319 664	1 319 664	
1 407 305	1 407 305	-	4 626 795	4 626 795	1 394 005	1 394 005	-	4 630 095	4 630 095	
21 200	21 200		240 000	240 000	21 200	21 200	-	240 000	240 000	
316 335	316 335		328 335	328 335	316 335	316 335		328 335	328 335	
-	-		-	-	-	-		-	-	
337 535	337 535	-	568 335	568 335	337 535	337 535	-	568 335	568 335	
-	-	-	-	-	-	-		-	-	
56 218 009	56 218 009	-	12 651 142	12 651 142	56 218 009	56 218 009	-	12 651 142	12 651 142	
43 878 854	43 878 854	-	11 634 826	11 634 826	43 318 828	43 318 828	-	11 740 373	11 740 373	
14 539 698	14 539 698	-	5 406 174	5 406 174	13 978 281	13 978 281	-	5 763 389	5 763 389	
114 636 560	114 636 560	-	29 692 142	29 692 142	113 515 118	113 515 118	-	30 154 904	30 154 904	

Prévision N+1 et suivantes					
AE prévues en 2026	CP prévus en 2026	AE prévues en 2027	CP prévus en 2027	AE prévues > 2027	CP prévus > 2027
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
					-
					-
					-
-	-	-	-	-	-
208 813	208 813	154 000	154 000		
1 393 750	1 393 750	692 875	692 875		
-	-				
1 602 563	1 602 563	846 875	846 875	-	-
94 743	94 743	248 772	248 772	1 007 806	1 007 806
16 000	16 000	3 000	3 000	41 000	41 000
-	-				
110 743	110 743	251 772	251 772	1 048 806	1 048 806
4 153 918	4 153 918	4 244 132	4 244 132		
3 811 968	3 811 968	2 695 794	3 150 668	100 000	100 000
500 000	500 000	500 000	694 510		
8 465 886	8 465 886	7 439 926	8 089 310	100 000	100 000
63 091	63 091				
43 056	43 056	2 160	519		
		-	309		
106 147	106 147	2 160	210	-	-
-	-	-	-	-	-
198 705	198 705		-		
437 251	437 251		543		
576	576				
636 532	636 532	-	543	-	-
194 336	194 336	34 805	34 805		
445 194	435 635	203 291	213 553		
639 530	629 971	238 096	248 358	-	-
1 366 326	1 366 326	416 085	416 085	44 000	44 000
563 320	563 320	551 690	551 690	427 010	427 010
111 000	111 000	185 000	185 000	6 739	6 739
2 040 646	2 040 646	1 152 775	1 152 775	477 749	477 749
339 300	339 300	132 400	132 400		
20 023	20 023			133 075	133 075
954 540	954 540				
1 313 863	1 313 863	132 400	132 400	133 075	133 075
1 663 165	1 663 165	676 756	676 756	102 713	102 713
950 020	950 020	803 659	803 659	685 315	685 315
209 417	219 417				
2 822 602	2 832 602	1 480 415	1 480 415	788 028	788 028
397 000	397 000	371 816	371 816	80 000	80 000
340 335	340 335	433 226	433 226	562 328	562 328
737 335	737 335	805 042	805 042	642 328	642 328
-	-	-	-	-	-
8 679 397	8 679 397	6 278 766	6 278 766	1 234 519	1 234 519
8 020 917	8 011 358	5 385 695	5 849 733	1 948 728	1 948 728
1 775 533	1 785 533	685 000	879 201	6 739	6 739
18 475 847	18 476 288	12 349 461	13 007 700	3 189 986	3 189 986

Restructuration Mitterrand NF		30 000 000
Réhabilitation Gergovie FL	Personnel	
	Fonctionnement et intervention	2 000 000
	Investissement	48 000 000
Réhabilitation Gergovie FL		50 000 000
Réhabilitation Carnot FL	Personnel	
	Fonctionnement et intervention	100 000
	Investissement	14 900 000
Réhabilitation Carnot FL		15 000 000
Créative Centre FL	Personnel	
	Fonctionnement et intervention	180 000
	Investissement	2 820 000
Créative Centre FL		3 000 000
Learning Centre FL	Personnel	
	Fonctionnement et intervention	520 000
	Investissement	24 280 000
Learning Centre FL		24 800 000
CRBC NF	Personnel	
	Fonctionnement et intervention	702 427
	Investissement	21 721 673
CRBC NF		22 424 099
Regroupement SSU SST FL	Personnel	
	Fonctionnement et intervention	10 000
	Investissement	6 490 000
Regroupement SSU SST FL		6 500 000
Station Verrier BESSE FL	Personnel	
	Fonctionnement et intervention	200 000
	Investissement	5 000 000
Station Verrier BESSE FL		5 200 000
BU CEZEAUX	Personnel	
	Fonctionnement et intervention	10 000
	Investissement	9 040 000
BU CEZEAUX		9 050 000
Total Programme pluriannuels d'inv	Personnel	-
	Fonctionnement et intervention	129 482 042
	Investissement	316 355 798
Total Programme pluriannuels d'inv		445 837 840
	Ss total personnel	103 212 871
	Ss total fonctionnement et intervention	252 882 518
	Ss total investissement	344 419 395
TOTAL		700 514 784

22 885 850	22 885 850	-	372 001	372 001	914 102	914 102	-	1 425 000	1 425 000
				-					-
78 754	78 754	-	15 000	15 000	48 000	48 000	-	40 000	40 000
794 000	794 000	-	400 000	400 000	377 017	377 017	-	320 000	320 000
872 754	872 754	-	415 000	415 000	425 017	425 017	-	360 000	360 000
				-					-
20 000	20 000	-	20 000	20 000	20 000	20 000	-	20 000	20 000
20 000	20 000	-	400 000	400 000	10 000	10 000	-	300 000	300 000
40 000	40 000	-	420 000	420 000	30 000	30 000	-	320 000	320 000
				-					-
106	106	-	50 000	50 000	106	106	-	50 000	50 000
7 808	7 808	-	400 000	400 000	7 000	7 000	-	200 000	200 000
7 914	7 914	-	450 000	450 000	7 106	7 106	-	250 000	250 000
				-					-
372 524	372 524			-	372 525	372 525			-
24 276 449	24 276 449			-	23 934 706	23 934 706			-
24 648 973	24 648 973	-	-	-	24 307 231	24 307 231	-	-	-
				-					-
702 427	702 427			-	699 737	699 737			-
21 721 674	21 721 674			-	21 342 576	21 342 577			-
22 424 100	22 424 100	-	-	-	22 042 313	22 042 314	-	-	-
				-					-
4 547	4 547	-	5 000	5 000	4 547	4 547	-	5 000	5 000
40 000	40 000	-	225 000	225 000	10 000	10 000	-	145 000	145 000
44 547	44 547	-	230 000	230 000	14 547	14 547	-	150 000	150 000
				-					-
46 553	46 553	-	52 400	52 400	28 553	28 553	-	52 400	52 400
877 099	877 099	-	3 666 786	3 666 786	561 033	561 033	-	1 374 981	1 374 981
923 652	923 652	-	3 719 186	3 719 186	589 586	589 586	-	1 427 381	1 427 381
				-					-
-	-	-	10 000	10 000	-	-	-	10 000	10 000
-	-	-	40 000	40 000	-	-	-	40 000	40 000
-	-	-	50 000	50 000	-	-	-	50 000	50 000
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
48 145 608	48 145 608	-	3 407 115	3 407 115	45 100 518	45 100 518	-	2 704 539	2 704 539
176 774 075	176 774 076	-	10 598 079	10 598 079	144 815 351	144 815 352	-	9 398 595	9 398 595
224 919 683	224 919 684	-	14 005 194	14 005 194	189 915 869	189 915 870	-	12 103 134	12 103 134
61 502 420	61 502 420	-	15 216 881	15 216 881	61 502 421	61 502 421	-	15 216 881	15 216 881
114 853 302	114 856 302	-	24 221 227	24 221 227	110 758 615	110 758 615	-	23 612 699	23 612 699
193 432 163	193 432 164	-	18 087 331	18 087 331	160 869 810	160 869 811	-	17 245 062	17 245 062
369 787 886	369 790 887	-	57 525 439	57 525 439	333 130 845	333 130 846	-	56 074 642	56 074 642

3 005 000	16 401 295	940 149	8 417 667	2 797 000	2 841 936
				-	-
30 000	30 000	660 000	120 000	1 216 246	1 762 000
40 400 000	2 800 000	800 000	3 500 000	5 606 000	41 002 983
40 430 000	2 830 000	1 460 000	3 620 000	6 822 246	42 764 983
				-	-
10 000	10 000	20 000	20 000	30 000	30 000
2 000 000	1 500 000	12 480 000	1 120 000	-	11 970 000
2 010 000	1 510 000	12 500 000	1 140 000	30 000	12 000 000
50 000	-	-	-	79 894	129 894
2 000 000	-	-	-	412 192	2 613 000
2 050 000	-	-	-	492 086	2 742 894
				-	-
				147 476	147 475
				3 551	345 294
-	-	-	-	151 027	492 769
				-	-
-	-	-	-	-	2 690
-	-	-	-	1	379 095
-	-	-	-	1	381 785
				-	-
-	-	-	-	453	453
-	-	-	-	6 225 000	6 335 000
-	-	-	-	6 225 453	6 335 453
				-	-
52 400	52 400	44 500	62 500	4 147	4 147
369 971	2 770 027	35 831	243 646	50 313	50 313
422 371	2 822 427	80 331	306 146	54 460	54 460
				-	-
-	-	-	-	-	-
2 000 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	4 000 000	4 000 000
2 000 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	4 000 000	4 000 000
-	-	-	-	-	-
1 058 263	1 029 904	1 768 363	1 248 554	75 102 692	79 398 527
82 529 971	36 588 402	18 220 980	23 630 763	28 232 692	101 922 686
83 588 234	37 618 306	19 989 343	24 879 317	103 335 384	181 321 213
11 121 667	11 121 667	9 780 198	9 780 198	5 591 704	5 591 704
17 934 410	18 260 521	12 738 981	12 743 447	83 131 596	87 507 235
84 311 504	38 379 935	20 348 965	25 995 163	28 239 431	101 929 425
113 367 581	67 762 123	42 868 144	48 518 808	116 962 731	195 028 364

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

		Prévision
Opération	Nature	Financement de l'opération
		(18)
PUI	Financement de l'Etat*	2 500 000
	Autres financements publics**	-
	Autres financements***	-
PUI		2 500 000
PUI2	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	4 000 000
	Autres financements***	-
PUI2		4 000 000
ASDESR	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	1 092 000
	Autres financements***	-
ASDESR		1 092 000
I-SITE	Financement de l'Etat*	33 679 575
	Autres financements publics**	73 191 059
	Autres financements***	925 513
I-SITE		107 796 147
Contrats Recherche Antérieur à 2021 NF	Financement de l'Etat*	103 302
	Autres financements publics**	11 153 699
	Autres financements***	877 609
Contrats Recherche Antérieur à 2021 NF		12 134 609
Contrats Recherche Antérieur à 2021 FL	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	975 846
	Autres financements***	4 495
Contrats Recherche Antérieur à 2021 FL		980 341
Contrats Recherche 2021 NF	Financement de l'Etat*	372 627
	Autres financements publics**	6 140 970
	Autres financements***	2 484 464
Contrats Recherche 2021 NF		8 998 060
Contrats Recherche 2022 NF	Financement de l'Etat*	33 640
	Autres financements publics**	6 256 611
	Autres financements***	895 407
Contrats Recherche 2022 NF		7 185 658
Contrats Recherche 2023 NF	Financement de l'Etat*	400 000
	Autres financements publics**	11 118 245
	Autres financements***	1 175 715
Contrats Recherche 2023 NF		12 693 960
Contrats Recherche 2023 FL	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	6 144 940
	Autres financements***	-
Contrats Recherche 2023 FL		6 144 940
Contrats Recherche 2024 NF	Financement de l'Etat*	385 006
	Autres financements publics**	7 951 970
	Autres financements***	2 780 168
Contrats Recherche 2024 NF		11 117 144
Contrats Recherche 2024 FL	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	3 090 575
	Autres financements***	-
Contrats Recherche 2024 FL		3 090 575
Total Contrats de Recherche	Financement de l'Etat*	37 474 150
	Autres financements publics**	131 115 914
	Autres financements***	9 143 370
Total Contrats de Recherche		177 733 434
CVEC Part reportable NF	Financement de l'Etat*	12 244 706
	Autres financements publics**	321 042
	Autres financements***	517 864
CVEC Part reportable NF		13 083 612
Autres contrats d'enseignement NF	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	2 970 367
	Autres financements***	4 617
Autres contrats d'enseignement NF		2 974 984
CHOREOMUNDUS FL	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	3 076 000
	Autres financements***	44 004
CHOREOMUNDUS FL		3 120 004
Projet Master Choréomundus Gamma FL	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	4 422 000
	Autres financements***	196 337
Projet Master Choréomundus Gamma FL		4 618 337
MODEV FL	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	1 340 558
	Autres financements***	134 442
MODEV FL		1 475 000
MonPassPro FL	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	3 025 000
	Autres financements***	6 020
MonPassPro FL		3 031 020
FIAURA FL	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	1 979 937
	Autres financements***	-
FIAURA FL		1 979 937
Contrats Erasmus NF	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	8 640 460
	Autres financements***	-
Contrats Erasmus NF		8 640 460
AMI-CMA France FAMOUS	Financement de l'Etat*	-
	Autres financements publics**	1 830 749
	Autres financements***	-
AMI-CMA France FAMOUS		1 830 749

Prévision 2025	
Encaissements des années antérieures à 2025	Encaissement prévus en 2025
(19)	(20)
2 500 000	
2 500 000	-
1 600 000	
1 600 000	-
229 320	163 800
229 320	163 800
23 679 575	10 000 000
72 476 059	585 000
858 555	55 958
97 014 189	10 640 958
103 302	
8 889 308	2 160 804
877 609	
9 870 218	2 160 804
975 846	
4 495	
980 341	-
302 772	69 855
3 989 669	1 089 915
1 965 830	255 000
6 258 270	1 414 770
23 548	10 092
4 464 499	1 031 554
803 526	91 881
5 291 573	1 133 527
337 500	62 500
5 169 153	1 718 415
1 018 306	128 400
6 524 960	1 909 315
1 253 160	2 118 913
1 253 160	2 118 913
248 895	4 732
2 166 747	1 224 185
1 220 346	793 062
3 635 988	2 021 979
726 303	726 303
726 303	726 303
27 195 592	10 147 179
101 940 064	10 818 889
6 748 666	1 324 301
135 884 322	22 290 369
10 368 674	1 876 032
195 504	125 538
481 464	36 400
11 045 642	2 037 970
	-
918 070	1 027 394
4 617	-
922 687	1 027 394
	-
3 076 000	-
44 004	-
3 120 004	-
	-
4 422 000	
106 337	90 000
4 528 337	90 000
	-
1 340 558	-
134 442	-
1 475 000	-
1 919 250	269 550
6 020	-
1 925 270	269 550
-	-
395 987	593 981
-	-
395 987	593 981
-	-
5 149 121	1 617 179
5 149 121	1 617 179
823 837	
823 837	-

Prévisions en 2026 et suivantes		
Encaissements prévus en 2026	Encaissements prévus en 2027	Encaissements prévus >2027
(21)	(22)	(23)
-	-	-
1 600 000		800 000
1 600 000	-	800 000
305 760	196 560	196 560
305 760	196 560	196 560
30 000		100 000
11 000		
41 000	-	100 000
100 671	2 916	
100 671	2 916	-
-	-	-
939 626	121 760	
263 634		
1 203 260	121 760	-
371 537	389 021	
371 537	389 021	-
1 246 223	2 329 941	654 513
29 009		
1 275 232	2 329 941	654 513
1 735 555	903 000	134 312
1 735 555	903 000	134 312
	131 379	
2 609 695	1 084 649	866 694
614 805	141 527	10 428
3 224 500	1 357 555	877 122
676 303	376 303	585 363
676 303	376 303	585 363
-	131 379	-
9 615 370	5 404 150	3 337 442
918 448	141 527	10 428
10 533 818	5 677 056	3 347 870
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
-	-	-
857 315	80 600	86 988
-	-	-
857 315	80 600	86 988
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
269 550	269 550	297 100
-	-	-
269 550	269 550	297 100
-		
593 981	395 988	
-		
593 981	395 988	-
-	-	-
1 874 160		
1 874 160	-	-
	823 837	183 075
-	823 837	183 075

AMI-CMA France ORBIMOB	Financement de l'Etat*	-				
	Autres financements publics**	7 000 000	3 150 000	-	3 150 000	700 000
	Autres financements***	-				
AMI-CMA France ORBIMOB		7 000 000	3 150 000	-	3 150 000	700 000
Projet ANR-CAP GS FL	Financement de l'Etat*	-				
	Autres financements publics**	12 000 000	5 400 000	1 350 000	1 350 000	2 550 000
	Autres financements***	693	693			
Projet ANR-CAP GS FL		12 000 693	5 400 693	1 350 000	1 350 000	2 550 000
Projet ANR CAP ART FL	Financement de l'Etat*	-				
	Autres financements publics**	3 000 000	1 012 500	337 500	337 500	975 000
	Autres financements***	-				
Projet ANR CAP ART FL		3 000 000	1 012 500	337 500	337 500	975 000
ARTEMIS FL	Financement de l'Etat*	-				
	Autres financements publics**	8 640 000	3 456 000	-	3 456 000	1 728 000
	Autres financements***	-				
ARTEMIS FL		8 640 000	3 456 000	-	3 456 000	1 728 000
Total Contrats d'Enseignement	Financement de l'Etat*	12 244 706	10 368 674	1 876 032	-	-
	Autres financements publics**	58 246 113	31 258 827	5 321 142	11 888 506	4 985 475
	Autres financements***	903 977	777 577	126 400	-	-
Total Contrats d'Enseignement		71 394 796	42 405 078	7 323 574	11 888 506	4 985 475
Dévolution NF	Financement de l'Etat*	181 127 500	98 805 193	6 135 000	7 547 500	61 092 307
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-
	Autres financements***	2 145 703	2 145 703	-	-	-
Dévolution NF		183 273 203	100 950 896	6 135 000	7 547 500	61 092 307
Hors dévolution NF	Financement de l'Etat*	923 600	518 600	405 000	-	-
	Autres financements publics**	2 337 650	637 650	300 000	-	1 400 000
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Hors dévolution NF		3 261 250	1 156 250	705 000	-	1 400 000
Intracting FL	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	750 000	350 000	-	-	400 000
	Autres financements***	1 557 841	1 557 841	-	-	-
Intracting FL		2 307 841	1 907 841	-	-	400 000
Pole mutualisé d'enseignement FL	Financement de l'Etat*	2 810 000	2 810 000		-	-
	Autres financements publics**	10 550 001	10 550 001	-	-	-
	Autres financements***	51 905	51 905	-	-	-
Pole mutualisé d'enseignement FL		13 411 906	13 411 906	-	-	-
Maison de l' innovation FL	Financement de l'Etat*	550 000	550 000		-	-
	Autres financements publics**	2 840 000	2 840 000	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Maison de l' innovation FL		3 390 000	3 390 000	-	-	-
Crèche partenariat public privé NF	Financement de l'Etat*	25 907 544	9 395 890	1 098 000	1 098 000	13 217 654
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Crèche partenariat public privé NF		25 907 544	9 395 890	1 098 000	1 098 000	13 217 654
Plan de relance NF	Financement de l'Etat*	4 009 488	4 009 488		-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Plan de relance NF		4 009 488	4 009 488	-	-	-
Réhabilitation bâtiment AMPHIS FL	Financement de l'Etat*	4 750 000	50 000	-	2 375 000	2 325 000
	Autres financements publics**	500 000		-	200 000	300 000
	Autres financements***			-	-	-
Réhabilitation bâtiment AMPHIS FL		5 250 000	50 000	-	2 575 000	2 625 000
UFR STAPS NF	Financement de l'Etat*	-	-		-	-
	Autres financements publics**	1 086 227	1 086 227		-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-
UFR STAPS NF		1 086 227	1 086 227	-	-	-
Restructuration Mitterrand NF	Financement de l'Etat*	5 000 000	-	-	-	5 000 000
	Autres financements publics**		-	-	-	-
	Autres financements***		-	-	-	-
Restructuration Mitterrand NF		5 000 000	-	-	-	5 000 000
Réhabilitation Gergovie FL	Financement de l'Etat*	9 500 000	400 000	50 000	9 050 000	12 450 000
	Autres financements publics**	12 500 000		50 000		
	Autres financements***			-		-
Réhabilitation Gergovie FL		22 000 000	400 000	100 000	-	21 500 000
Réhabilitation Carnot FL	Financement de l'Etat*	3 800 000			3 800 000	
	Autres financements publics**	3 000 000		-	3 000 000	
	Autres financements***	-		-	-	-
Réhabilitation Carnot FL		6 800 000	-	-	6 800 000	
Créative Centre FL	Financement de l'Etat*	-	-		-	-
	Autres financements publics**	1 500 000		-	1 500 000	
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Créative Centre FL		1 500 000	-	-	1 500 000	
Learning Centre FL	Financement de l'Etat*	2 180 000	2 380 000	-	-	200 000
	Autres financements publics**	11 134 285	7 619 098	178 500	-	3 336 687
	Autres financements***	46 060	-	-	-	46 060
Learning Centre FL		13 360 345	9 999 098	178 500	-	3 182 747
CRBC NF	Financement de l'Etat*	15 000 000	15 000 000	-	-	-
	Autres financements publics**	5 000 000	5 000 000		-	-
	Autres financements***	17 651	17 651	-	-	-
CRBC NF		20 017 651	20 017 651	-	-	-
Regroupement SSU SST FL	Financement de l'Etat*		-		-	-
	Autres financements publics**	700 000	700 000		-	-
	Autres financements***	-	-		-	-
Regroupement SSU SST FL		700 000	700 000	-	-	-
Station Verrier BESSE FL	Financement de l'Etat*	1 850 000	200 000	-		1 650 000
	Autres financements publics**	1 800 000		240 000	-	1 560 000
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Station Verrier BESSE FL		3 650 000	200 000	240 000	-	3 210 000
BU CEZEAUX	Financement de l'Etat*		-		-	-
	Autres financements publics**			-	-	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-
BU CEZEAUX		-	-	-	-	-
Total PPI	Financement de l'Etat*	257 408 132	134 119 171	7 688 000	8 645 500	11 020 500
	Autres financements publics**	53 698 163	28 782 976	768 500	-	200 000
	Autres financements***	3 819 160	3 773 100	-	-	46 060
Total PPI		314 925 455	166 675 247	8 456 500	8 645 500	11 220 500
Ss total financement de l'Etat		307 126 988	171 683 437	19 711 211	8 645 500	11 151 879
Ss total autres financements publics		243 060 190	161 981 867	16 908 531	21 503 876	10 589 625
Ss total autres financements		13 866 507	11 299 343	1 450 701	918 448	141 527
TOTAL		564 053 685	344 964 647	38 070 443	31 067 824	21 883 031

3 150 000	-	700 000
3 150 000	-	700 000
1 350 000	1 350 000	2 550 000
1 350 000	1 350 000	2 550 000
337 500	337 500	975 000
337 500	337 500	975 000
3 456 000	1 728 000	
3 456 000	1 728 000	-
-	-	-
11 888 506	4 985 475	4 792 163
-	-	-
11 888 506	4 985 475	4 792 163
7 547 500	7 547 500	61 092 307
-	-	-
-	-	-
7 547 500	7 547 500	61 092 307
	-	-
	-	1 400 000
-	-	-
-	-	1 400 000
-	-	-
-	-	-
-	-	400 000
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
1 098 000	1 098 000	13 217 654
-	-	-
-	-	-
1 098 000	1 098 000	13 217 654
		-
	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	5 000 000
	-	-
-	-	-
-	-	5 000 000
		9 050 000
		12 450 000
		-
-	-	21 500 000
		3 800 000
-	-	3 000 000
-	-	-
-	-	6 800 000
		-
-	-	1 500 000
-	-	-
-	-	1 500 000
		- 200 000
-	-	3 336 687
-	-	46 060
-	-	3 182 747
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	1 650 000
-	-	1 560 000
-	-	-
-	-	3 210 000
		-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
8 645 500	11 020 500	95 934 961
-	200 000	23 946 687
-	-	46 060
8 645 500	11 220 500	119 927 708
8 645 500	11 151 879	95 934 961
21 503 876	10 589 625	32 076 292
918 448	141 527	56 488
31 067 824	21 883 031	128 067 741

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés
** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)
*** Recettes propres et autres recettes fléchés

LES DOCUMENTS ANNEXES

Programme Pluriannuel Immobilier
(pour information)

I - Tableau prévisionnel des travaux des remises à niveau (indicatif)

Côte blatin	Total du site	7 437	69 813	65 349	0	2 105	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
-------------	---------------	-------	--------	--------	---	-------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--

A - Recettes encaissables (1ère et 2ème sections du budget)

[illegible]

Remises à niveau	Travaux
------------------	---------

[illegible]

C - Solde (cumul des écarts entre recettes et dépenses depuis 2011)
Correspond aux Réserves dédiées à l'immobilier constituées à partir de 2011

C - Solde (cumul des écarts entre recettes et dépenses depuis 2011)	339 093	16 000 000	16 249 698	15 337 746	11 963 083	18 645 048	22 363 896	18 183 612	20 930 901	17 636 466	20 879 706	23 952 323	31 101 141	36 988 335	40 168 017	22 150 222	10 326 558	7 552 288	3 215 505	4 713 766	6 690 216	6 837 885	5 002 421	400 000	274 316	198 119 647	198 119 647
--	---------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	---------	---------	-------------	-------------

Basta d0

TABLEAU 6-2 : Modalités de financement des opérations en cours ou programmées

Tableau de financement agrégé prévisionnel 2025 - Budget initial

EMPLOIS						RESSOURCES					
	2021	2022	2023	2024 (BR3)	2025 (BI)		2021	2022	2023	2024 (BR3)	2025 (BI)
IAF PREVISIONNELLE	-	-	-	-	-	CAF PREVISIONNELLE	7 116 068	7 405 068	7 463 375	5 697 682	5 644 682
Remboursement du capital (emprunt)						Emprunt					
						Subvention	- 5 000 000	-	1 455 786	-	-
Investissements	- 888 826	4 161 766	1 587 395	1 460 488	2 115 000						
TOTAL DES EMPLOIS	- 888 826	4 161 766	1 587 395	1 460 488	2 115 000	TOTAL DES RESSOURCES	2 116 068	7 405 068	8 919 160	5 697 682	5 644 682
APPORT PREVISIONNEL AU FDR	3 004 894	3 243 302	7 331 766	7 458 672	3 529 682	PRELEVEMENT PREVISIONNEL SUR LE FDR	-	-	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	2 116 068	7 405 068	8 919 160	8 919 160	5 644 682	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	2 116 068	7 405 068	8 919 160	5 697 682	5 644 682

Commentaires :
pour servir ce tableau, l'établissement doit par ailleurs établir un compte de résultat prévisionnel lui permettant de déterminer sa capacité d'autofinancement prévisionnelle

Tableau des unités mixtes de recherche – UMR
(pour information)

TABLEAU DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'UCA		Moyens hors budget de l'établissement						
				CNRS	Inserm	INRAE	ESC	IRD	Autres étab.	
	Personnel	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	50 164 €	28 000 €					19 824 €		
	Investissement									
CERDI	Personnel	0	Emplois	0	Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	33 200 €	5 000 €							
	Investissement									
Fed Env.	Personnel	0	Emplois	0	Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	33 200 €	5 000 €							
	Investissement									
Fed. Mathématiques	Personnel	0	Emplois	0	Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	1 500 €	13 000 €							
	Investissement									
GDEC	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	38 131 €				223 465 €			3 800 €	
	Investissement									
Geolab	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	21 824 €		32 000 €					17 384 €	
	Investissement									
ICCF	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	215 754 €		139 000 €					41 745 €	
	Investissement									
IGReD	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	158 888 €		210 000 €	260 000 €					
	Investissement									
IHRIM	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	18 637 €								
	Investissement									
IMOST	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	103 076 €			105 000 €					
	Investissement									
Institut Pascal	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	393 966 €		52 000 €					62 617 €	
	Investissement									
LAMP	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	55 419 €		39 000 €						
	Investissement									
LAPSCO	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	77 906 €		127 000 €						
	Investissement									
LIMOS	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	126 205 €		83 000 €					44 500 €	
	Investissement									
LMBP	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	100 643 €		32 000 €						
	Investissement									
LMGE	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	126 753 €		85 000 €						
	Investissement									
LMV	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	137 935 €		101 000 €				61 944 €		
	Investissement									
LPCA	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	172 510 €		333 600 €						
	Investissement									
M2ISH	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	47 373 €			95 000 €	10 000 €				
	Investissement									
MEDIS	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	35 663 €				82 000 €				
	Investissement									
MSH	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	57 800 €		21 450 €						
	Investissement									
NEURO-DOL	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	113 541 €			220 000 €					
	Investissement									
OPGC	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	78 746 €		208 000 €						
	Investissement									
PIAF	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	62 408 €				120 539 €				
	Investissement									
TERRITOIRES	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	42 995 €				119 600 €			32 900 €	
	Investissement									
UMRF	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	17 141 €				54 120 €			17 000 €	
	Investissement									
UNH	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	140 387 €				305 580 €				
	Investissement									
TOTAL de l'établissement	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois	Emplois	Emplois	
	Fonctionnement	2 428 565 €		1 509 050 €	680 000 €	915 304 €	0 €	81 768 €	219 946 €	
	Investissement	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

**Budget propre intégré (BPI)
de l'IUT (pour information)**

BUDGET PROPRE INTEGRE INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Autorisations budgétaires

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES 2025		
	Montants	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2025
	BI	BI
Personnel sur ressources propres	254 240	254 240
Fonctionnement	1 397 000	1 397 000
Investissement	1 667 892	1 667 892
TOTAL DES DEPENSES AE et CP	3 319 132	3 319 132

RECETTES 2025	
Montants	
Encaissements 2025	
BI	
6 019 857	Recettes globalisées
-	Subvention pour charges de service public (MESR)
40 000	Autres financements de l'Etat (autres ministères)
-	Fiscalité affectée
575 800	Autres financements publics (UE, collectivités, ANR ...)
5 404 057	Recettes propres (autres recettes que ci-dessus)
-	Recettes fléchées (CPER - détail dans tableau 8)
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
6 019 857	TOTAL DES RECETTES

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) Recettes - CP	2 700 725
--	------------------

-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) CP- Recettes
---	--

III. LE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (pour vote)

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

Le projet annuel de performance (PAP), produit en application des articles R719-52 et R719-55 du Code de l'éducation, présente les objectifs poursuivis, les résultats obtenus ainsi que ceux attendus pour les exercices à venir.

Ce document essentiel exposant la stratégie de l'établissement, doit être annexé au budget initial.

Sur la base d'un ensemble d'indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur, le PAP permet d'avoir une vision dynamique des éléments d'activité et de suivi de performance de l'université.

Les indicateurs retenus, nationaux et spécifiques à l'établissement, sont en cohérence :

-d'une part, avec ceux déclinés dans les programmes 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » et 231 « Vie étudiante » ;

-d'autre part, avec ceux négociés entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et l'Université Clermont Auvergne dans le contrat d'établissement.

Ainsi, le PAP concourt à l'information du Conseil d'Administration sur la stratégie et les choix politiques de l'établissement ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement.

Le contrat de site 2021-2026, voté en Conseil d'administration le 17 décembre 2021, dégage six grands axes stratégiques :

Axe 1 – Poursuivre le développement d'une université de rang international, porteuse de la signature scientifique du site

Axe 2 – Promouvoir un écosystème intégré de la valorisation de la recherche, du transfert de technologie et de la création d'entreprises

Axe 3 – Conduire une stratégie systématique d'internationalisation du site universitaire et de ses activités de recherche et de formation

Axe 4 – Développer la contribution de l'Université aux dynamiques de l'ensemble des territoires en mobilisant notamment tous les leviers de l'initiative CAP20-25

Axe 5 – Inscrire tous les publics accueillis à l'université dans des trajectoires de réussite étudiante et professionnelle

Axe 6 – Adapter le pilotage de l'établissement public expérimental à l'évolution de ses missions et de son périmètre

Le projet d'établissement qui en découle, voté en Conseil d'administration le 11 mars 2022, vient préciser la mise en œuvre de ces objectifs stratégiques et en définir les indicateurs et jalons de suivi pour la durée du contrat.

Le projet annuel de performances de l'Université Clermont Auvergne décrit donc les moyens déployés pour satisfaire la réalisation des objectifs que l'université s'est assignés et recense les actions prévues ainsi que les moyens engagés au titre de l'année budgétaire 2025.

Ces moyens et actions sont présentés ci-après, par nature d'activité de l'université.

Toutes les équipes de la Direction de la formation se concentrent, chaque année, à la mise en place du volet formation du projet d'établissement ainsi que l'ensemble des réformes nationales qui mobilisent les équipes (Réformes des études de Santé, réforme de l'admission en Master, réforme du BUT...).

Le suivi des éléments du volet formation du contrat d'objectifs de moyens et de performance est aussi une priorité allouée aux équipes avec notamment les travaux de suivi de la soutenabilité de l'Offre de Formation.

L'année 2025 sera marquée par :

- Une nouvelle étape dans le redimensionnement de l'offre de formation (-170000 heqTD) sur les dotations en charge d'enseignement allouées aux composantes pour les diplômes nationaux ;
- Le lancement, l'accompagnement des composantes et la finalisation du rapport d'auto-évaluation des formations à rendre au HCERES à l'été 2025 ;
- La contribution au rapport d'auto-évaluation de l'établissement et du site, sur le volet formation ;
- La réflexion vers la nouvelle offre de formation, qui devra être en œuvre à la rentrée 2027, mais pour laquelle le projet devra avoir été finalisé en novembre 2026 (détermination des capacités d'accueil) ;
Au cours de l'année 2025, il conviendra de travailler aux premiers éléments de cadrage et d'acter un processus de validation de la soutenabilité.
- La refonte de règlement des études, lancée en 2024 ;
- La poursuite du déploiement de PEGASE et notamment la contribution au programme national pilote « santé » ;
- Le suivi des près de 1500 conventions « formation » de l'établissement ;
- La poursuite de l'accompagnement, du soutien et de la formation des enseignants à la pédagogie universitaire, l'innovation pédagogique et notamment l'approche programme ;
- La poursuite des actions de la Fabrique dans les domaines de la réussite, l'orientation et l'insertion professionnelle et notamment le NCU MonPassPro, qui sera soumis en juillet 2025 à une nouvelle évaluation à l'ANR, gage de sa poursuite et de sa pérennisation ;
- La consolidation de l'appui aux composantes sur les volets « formation continue et alternance », le développement de l'alternance étant une des actions du projet et du contrat d'établissement ;
- La réalisation de l'ensemble des enquêtes annuelles sur le devenir des étudiants ;
- La poursuite de mise en œuvre des évaluations des formations et des enseignements par les étudiants.

Sur le plan budgétaire et financier, il est à souligner que la Direction de la Formation n'est pas dotée d'un responsable financier.

Le directeur estime que les agents de cette direction devraient avoir exclusivement en charge la mise en œuvre des réformes nationales, de la politique et des objectifs de l'établissement dans le domaine de la formation, la planification des activités, le pilotage des partenariats dans le domaine de la formation et l'accompagnement, l'appui des composantes et des instituts sur tous ces sujets « cœur de métier ».

Un certain nombre d'agents de la direction de la formation vont ainsi au-delà de ces missions, au regard des demandes de l'établissement, sur la gestion financière, ce qui constitue clairement un risque dès lors que des missions financières sont assurées par des collaborateurs dont ce n'est pas le cœur de métier.

Deux arbitrages sont intervenus, à la toute fin 2024 et qui expliquent l'évolution du projet de budget initial 2025 :

- Dans la continuité des orientations figurant dans la lettre de cadrage du budget initial 2025, et à l'issue des réunions d'arbitrage de ce même BI 2025 (réunions en date du 08 octobre et 05 novembre dernier), la direction de la formation a dû solliciter des arbitrages pour réduire ses dépenses de fonctionnement à une hauteur de 364 700 €.
- Par ailleurs, dans le cadre de la campagne d'emploi 2025, il a été acté la réduction de trois ETP, pour le pôle « formation continue et professionnalisation » pour les missions de validations des acquis, considérant que cette activité est très chronophage et déficitaire pour l'établissement.

Si la certification des candidats est une obligation réglementaire, leur accompagnement reste une option qui devrait être à l'équilibre financier.

La mission de certification VAE va être transférée de manière échelonnée, sur le versant administratif, vers les composantes et notamment les plus pourvoyeuses en candidats.

Ainsi, la vice-Présidente Formation et le Directeur de la Formation, ayant pris acte de ces décisions, ont proposé la diminution des dépenses de la Direction pour 2025, sur les points suivants :

- Diminution des dépenses de fonctionnement de tous les pôles de la direction, par rapport au budget initial 2025 de 26432€.
- Réduction de 3300€ sur la ligne fonctionnement VAE (puisque cette activité s'arrêtera en central au plus tard le 1er septembre 2025)
- Réduction de 5000€ sur le reversement par conventions aux lycées CPGE de l'Académie : il pourrait y avoir impossibilité d'honorer nos engagements sur ce point si le nombre d'étudiants en CPGE était plus important en 24-25 qu'en 23-24.
- Réduction de 3700€ de la ligne relative au projet AIC du pôle IPPA, ce qui va à l'encontre de l'arbitrage du Président auprès de la vice-présidente d'acter une baisse de 2%.

Mission « Vie universitaire et Responsabilité sociale et environnementale »

La « vie universitaire », incarnée par la Direction de la Vie Universitaire RSE, renvoie aux notions de « vie étudiante » et de « vie des personnels ». Elle est pilotée par une Directrice et une Directrice adjointe. Elles sont assistées dans leurs missions par une gestionnaire administrative et financière qui assure le lien avec les différents pôles sur ces questions. La direction compte au total 17 agents.

La « vie étudiante » regroupe à l'université une grande partie de ce qui concerne les étudiants hors questions de pédagogie, scolarité et d'insertion professionnelle, et qui contribue à leur réussite et à leur épanouissement. Au sein de la DVU, cette mission est portée par le Pôle Vie de Campus, à travers sa responsable, une chargée de projets CVEC et une gestionnaire administrative.

Un chargé de communication Vie étudiante contribue pleinement aux missions pré citées.

La « vie des personnels » concerne :

- L'action sociale et les actions en faveur des personnels dans les domaines culturels, sportifs, de loisirs et de bien-être au travail. Cet aspect est mis en œuvre par le Pôle CLASS à travers sa responsable et ses 4 agents qui sont également en charge des dispositifs de mobilité durable et de la crèche universitaire Les Pascaloups.
- La Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) et la Fête des personnels, mission portée par une chargée de communication

La DVU porte également des missions transversales, incarnées par :

- Le Pôle Transition écologique et développement soutenable (TEDS), à travers son responsable, une gestionnaire administrative (50%) et un chargé de projet schéma directeur DDRSE,
- Le Pôle Egalité et inclusion, à travers sa responsable, un chargé de projet sensibilisation aux handicaps et une gestionnaire administrative (50%)
- Une cheffe de projet pour le programme Creative center a pris ses fonctions le 4 janvier 2024.

1. La Vie étudiante

1.1. Le pôle Vie de Campus

Les missions assignées au Pôle entrent en cohérence avec :

- Le contrat d'établissement : l'objectif 4 de l'axe 4, l'indicateur 9b « Nombre de projets vie étudiante »,
- Le projet d'établissement : l'objectif 4 de l'axe 4 « Vie Etudiante », les indicateurs 58, 59 et 61.

La gestionnaire administrative de la Maison de la Vie Etudiante a intégré le pôle Vie de campus en septembre 2024, tandis que le poste de responsable de la MVE n'a pas été pourvu suite au départ du titulaire du poste.

Le pôle Vie de Campus pour l'année 2025 est en charge de : l'appui aux services de vie étudiante (Service de Santé Universitaire-SSU, Service Université Handicap-SUH, Service Université Culture-SUC, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives-SUAPS), la gestion administrative des fonds CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus), du déploiement du schéma directeur de la vie étudiante, l'accompagnement des services de vie étudiante dans la mise en valeur de leurs actions afin de construire avec eux une politique de communication plus visible et articulée avec la communication réalisée par les différents services et Instituts de l'UCA, le pilotage du dossier Service Civique, et la gestion des différents dispositifs relevant de l'engagement étudiant (valorisation, labellisation, statuts spécifiques). Le pôle assure également la collecte et la remontée de l'ensemble des indicateurs relevant de la vie étudiante dans le projet d'établissement.

Outre sa responsable, le Pôle compte également une gestionnaire administrative et un agent en CDD de chargé de projets CVEC, l'UCA ayant fait le choix de consacrer 2% de l'enveloppe CVEC globale au financement de ce poste.

1.2. Chargé de communication « Vie étudiante »

Projet d'établissement : Axe 4, objectif 1, action 3, indicateur 54

Le chargé de communication Vie étudiante contribue aux côtés du pôle Vie de Campus au développement et à la promotion des actions en faveur des étudiants : Lettre des étudiants, Club des associations, support des services mutualisés...

Il apporte également son expertise en communication aux pôles Egalité et Inclusion ainsi que TEDS, tant pour des événements ponctuels (Journée Nationale de l'Egalité par exemple) que pour des campagnes plus longues (JEDIS-VSS, consultations pour le schéma directeur DD&RS, mois de l'égalité...)

Il a également en charge la préparation de la commémoration de la rafle du 25 novembre 1943, en lien avec le Cabinet de la Présidence, la gestion du Prix de l'Engagement en partenariat avec la Mairie de Clermont-Ferrand, la communication étudiante autour de Europa Vox Campus. Il est l'interlocuteur privilégié de la Direction de la Communication pour toutes les questions relevant de la vie étudiante.

Le chargé de communication Vie étudiante assure des missions de représentation notamment auprès du partenaire Ville de Clermont et en particulier lors du Prix de l'Engagement.

Il anime en collaboration avec le SUC une UE libre « Découverte culturelle ».

2. Vie des personnels

2.1. Le pôle CLASS

Projet d'établissement : Axe 1, objectif 4 indicateurs 8 et 15

Le CLASS (Culture, Loisirs, Action Sociale et Sport) contribue de par ses missions à améliorer les conditions de travail et renforcer le sentiment d'appartenance à l'UCA tout en favorisant la cohésion des personnels.

Afin de répondre aux objectifs du projet d'établissement, en 2025 les actions du CLASS sont les suivantes compte-tenu du budget qui lui est attribué :

- Pour la crèche universitaire les nouvelles modalités du marché de gestion seront poursuivies ainsi que les nouveaux modes de financements de la CAF.
- La ligne budgétaire dédiée à l'action sociale va permettre de traiter les demandes de prestations sociales des agents UCA et INP ainsi que les nouvelles prestations compte-tenu du vote par le CA de la délibération N°2024-05-31-11 portant sur les modifications des prestations d'action sociale (Création et élargissement des prestations sociales à plus d'agents compte-tenu du QF).
- Pour le volet culture, loisirs et sport et le volet cohésion, bien-être au travail et sentiment d'appartenance, les crédits ouverts vont favoriser le suivi des indicateurs ainsi que le renouvellement et l'élargissement de l'offre de billetterie via de nouveaux marchés pour les campus territoriaux. Cette offre sera également accessible aux agents de l'ENSACF une fois la convention signée.
- Le CLASS continuera également la gestion des deux dispositifs de mobilité durable (le remboursement partiel des abonnements de transport en commun et le forfait mobilité durable) qui sont en forte augmentation.

2.2. Chargé de communication QVCT

Projet d'établissement : Axe 1, objectif 4 action 6

La chargée de communication QVCT est en charge de la préparation de supports de communication et de sensibilisation en lien avec la qualité de vie et les conditions de travail.

Elle organise et coordonne la Fête des personnels qui aura lieu le 8 juillet 2025 et mobilise de nombreux services de l'UCA. Cette journée permet à 2000 personnels de l'UCA de participer à différents ateliers bien-être mais également à des activités collectives et inclusives, avec un temps de repas partagé.

3. Missions transverses

3.1. Le Pôle RSE

Projet d'établissement : Axe 1 objectif 3 indicateur 13/ Axe 4 objectif 3 action 2/ Axe 1 objectif 1 Action 1

Le Pôle TEDS (Transition Ecologique et Développement Sostenable) porte la demande de labellisation Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) de l'EPE avec l'audit de candidature qui aura lieu au 1^{er} semestre 2025, la mise en place et le suivi du Schéma directeur DDRSE (financement COMP) qui sera votés en décembre 2024 mais également la mise en place du plan de décarbonation des activités de l'UCA suite à la réalisation du bilan carbone de l'université (financement COMP), et la finalisation du nouveau plan de mobilité sur l'ensemble des campus (financement COMP) et son suivi. Le pôle organise également des événements, conférences et expositions pour sensibiliser la communauté universitaire à la transition écologique comme par exemple la « Semaine des Transitions » qui aura lieu fin mars 2025.

3.2. Le Pôle Egalité et Inclusion

Projet d'établissement : Axe 1 objectif 3 indicateur 13/ Axe 4 objectif 3 action 2/ Axe 1 objectif 1 Action 1

Le Pôle Egalité et inclusion porte plusieurs missions.

- **Mission égalité**

Le plan égalité reste le travail central de l'année avec le comité de pilotage et les groupes de travail, auxquelles viennent s'agréger toute la construction et la mise en œuvre de la lutte contre les VSS de l'Université : le plan d'Egalité professionnelle, la lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) et les Discriminations. L'organisation de la journée nationale de l'égalité à l'UCA a été un événement majeur parmi les autres événements, conférences et expositions pour sensibiliser la communauté universitaire. La sensibilisation passe également par les fresques avec très prochainement le déploiement de la fresque de la diversité et du sexisme à l'échelle de l'établissement. La cellule ALEX qui a été mise en place fait également l'objet travail permanent et de l'exploitation de l'enquête JEDIS pour mener la réflexion sur l'optimisation de son efficacité en travaillant sur une plateforme externaliser afin de sécuriser la confidentialité des témoignages et des actions conduites. L'ensemble des dispositifs font l'objet d'une évaluation pour apporter des améliorations et répondre à l'objectif initial de la mission.

- **Mission autisme et TND**

La mission autisme et Troubles de Neurodéveloppement poursuit sa campagne de sensibilisation et a concentré ses efforts sur l'accompagnement des étudiants présentant un TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme). L'appui s'est fait par l'organisation des cafés de manière récurrentes dans l'établissement, une réponse immédiate aux sollicitations des étudiants plus rarement des personnels. De nombreuses actions, conférences, formation organisations de projets conjoints avec le SUC et d'autres acteurs mais aussi présence aux événements en dehors de l'université. Toute cette étape de mise en lien a structuré la signature de la charte Atypie friendly par le président. Ces événements serviront de levier pour l'obtention de la labellisation et le renforcement des actions de sensibilisation.

- **Chargé de projet « sensibilisation aux handicaps »**

Projet d'établissement : Axe 1 objectif 3/ Axe 4 objectif 3 action 1

La question de la sensibilisation aux handicaps à destination des personnels et des étudiants est portée sur les années 2024 à 2026 par un chargé de projet (financement COMP). Quelques actions de sensibilisation ont été mis en œuvre à l'initiative du chargé de projet sinon il est venu en soutien aux actions conduites notamment sur les sites territoriaux. La grosse mise en œuvre a été le lancement de l'appel à projet pour construire un plan de sensibilisation pour la nouvelle année universitaire dans un projet transversal avec les autres missions du pôle.

3.3. Chef de projet « Creative center »

Projet d'établissement : Axe 1, objectif 1 action 1

La cheffe de projet du programme créative center a deux missions :

- Au titre du programme, elle mène une réflexion pour la création d'un tiers lieu étudiant, centre créé en collaboration avec la ville de Clermont Ferrand. Elle est en charge de faire des propositions de structure et de mettre en œuvre une consultation étudiante permettant d'alimenter la réflexion collective. Elle a recruté et accompagne un stagiaire affecté à la consultation.
- Au titre du partenariat noué avec Europavox, elle participe à la mise en place de la finale régionale du festival Europavox Campus. Elle est en charge de la gestion du budget alloué par l'UCA (20 000€), du recrutement et de l'accompagnement des stagiaires ainsi que des relations avec le partenaire.

1. Contexte et généralités

Le Projet Annuel de Performances (PAP) de la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF) revêt une importance stratégique dans un contexte mondial marqué par des transformations profondes et des ambitions renouvelées pour l'Université Clermont Auvergne (UCA). L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche s'impose aujourd'hui comme un impératif dans un monde interconnecté, où les enjeux globaux nécessitent des approches collaboratives et des réponses collectives.

Dans cette dynamique, et en tant que service central de l'université, la DRIF fonde son projet de service sur plusieurs objectifs définis dans le contrat d'établissement :

Objectif 7 : « Conduire une stratégie globale et systématique d'internationalisation à l'échelle de l'établissement » (Domaine Pilotage et Moyens)

Objectif 3 : « Renforcer l'internationalisation de la Recherche » (Domaine Recherche, volet Europe)

Objectif 5 : « Internationalisation des formations » (Domaine Formation)

Objectif 3 : « Développer une politique inclusive » (Domaine Vie étudiante)

Depuis la labellisation I-Site obtenue en 2017, lorsque le jury international avait souligné l'importance de renforcer l'internationalisation de l'UCA et la coordination de l'alliance européenne ARTEMIS, la stratégie internationale de l'université s'est imposée comme une priorité incontournable. Cette dynamique a pris une nouvelle dimension en juillet dernier avec l'obtention du statut d'Université Européenne, consolidant le rôle central de l'UCA dans la coordination d'ARTEMIS et affirmant sa position parmi les établissements européens d'enseignement supérieur de premier plan.

Dans un environnement académique en rapide évolution, l'UCA doit s'adapter en continu pour répondre aux attentes croissantes de ses étudiants, chercheurs et partenaires à l'international. En maintenant cette dynamique, l'université renforce sa réputation et son rayonnement, tout en s'engageant à jouer un rôle majeur à l'échelle mondiale.

Le PAP de la DRIF constitue ainsi une feuille de route essentielle pour l'UCA. Il définit les actions concrètes nécessaires pour relever ces défis internationaux, tout en répondant aux aspirations de notre communauté académique. Par son ambition, ce projet s'aligne pleinement avec la politique internationale de l'université, telle que définie par la gouvernance et les directives du Ministère de tutelle, contribuant de manière décisive à la visibilité et au rayonnement de l'UCA sur la scène internationale.

2. Mise en œuvre de notre Alliance européenne ARTEMIS

(Objectif 7 - Action 1 – Jalons 1 et 2 / Objectif 3 – Actions 1 et 2 – Jalons 1, 2 et 3 / Objectif 5 – Action 1 – Jalons 1 et 3)

En 2024, l'UCA a concentré ses efforts sur la réussite du projet d'alliance européenne, en vue de renforcer sa position au sein de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche. Depuis juillet, l'UCA est officiellement lauréate de cette initiative, avec un budget de plus de 8 millions d'euros dédié à sa mise en œuvre. Ce financement représente une opportunité stratégique majeure pour notre institution, permettant d'accélérer l'internationalisation de nos programmes et de développer des synergies avec nos partenaires européens.

L'objectif de l'UCA est clair : contribuer activement à la structuration de cet espace commun, en apportant des solutions innovantes aux défis actuels de l'enseignement supérieur et en soutenant la mobilité des étudiants et des

chercheurs. En s'inscrivant dans cette dynamique, l'UCA aspire à jouer un rôle moteur dans l'émergence d'un réseau académique intégré à l'échelle européenne, tout en renforçant son attractivité et son influence internationale.

2.1. Coordination et Pilotage de l'Alliance ARTEMIS

L'UCA en tant que coordinateur de l'alliance européenne ARTEMIS, a pour mission de renforcer les liens entre les sept établissements partenaires. Ce rôle exige une coordination continue, impliquant à la fois le suivi des différents work packages (WP) et l'organisation régulière de réunions avec les partenaires pour assurer une vision commune et une collaboration efficace. Notre établissement se consacre à structurer ces relations par l'utilisation d'outils de gestion collaboratifs et de communication, qui faciliteront les échanges et renforceront les liens stratégiques à l'échelle européenne. Ces efforts de pilotage permettent de garantir que chaque établissement membre puisse contribuer pleinement aux objectifs communs de l'alliance.

2.2. Organisation du Kick-Off de l'Alliance

Le lancement officiel de l'alliance ARTEMIS se tiendra en janvier, marquant le début officiel de cette collaboration internationale ambitieuse. Cet événement, qui réunira les recteurs des sept établissements partenaires ainsi que les représentants des villes associées, sera l'occasion de sceller l'alliance par la signature d'un Memorandum of Understanding. Au-delà de son rôle symbolique, ce moment inaugural permettra de mettre en avant Clermont-Ferrand, ses atouts et son territoire, devant des personnalités publiques et académiques de haut niveau. Cet événement de lancement renforcera ainsi la visibilité de notre région et de notre université dans le contexte européen.

2.3. Recrutement des Agents

Dans le cadre des financements octroyés par la Commission européenne, l'UCA a lancé le recrutement d'un Project Manager, dont la mission est de superviser la mise en œuvre opérationnelle et le suivi des activités de l'alliance ARTEMIS. Un deuxième recrutement est prévu pour le poste de Secrétaire Général de l'alliance, un rôle de haut niveau qui assumera des responsabilités plus stratégiques et politiques, essentielles pour renforcer la cohésion entre les partenaires et représenter l'alliance auprès des instances décisionnelles. Par ailleurs, trois autres recrutements sont prévus grâce à des fonds i-site pour soutenir la gestion administrative et financière de l'alliance, garantissant une organisation en accord avec les standards européens.

2.4. Lancement des Work Packages Impliquant l'UCA

L'UCA est activement impliquée dans deux work packages stratégiques au sein de l'alliance ARTEMIS. Le WP1, axé sur la structuration de la gouvernance de l'alliance, a pour objectif de définir et d'implanter des pratiques de gouvernance robustes et collaboratives, essentielles pour assurer la cohésion et l'efficacité de l'Alliance.

En parallèle, l'UCA co-pilote le WP2, dédié à la mise en œuvre des outils pour un campus interconnecté. Ce dernier projet s'inscrit dans une démarche d'innovation numérique qui facilitera l'échange de ressources et d'informations entre les établissements partenaires, posant les fondations d'un véritable espace académique européen intégré.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre des autres work packages, pour lesquels l'UCA n'est pas leader, différentes directions internes de l'université seront sollicitées pour participer aux groupes de travail. Cette mobilisation transversale permettra d'apporter l'expertise de nos équipes sur des aspects complémentaires, tels que les programmes pédagogiques, les infrastructures numériques, ou encore la gestion administrative et financière. Cette participation active renforcera l'engagement de l'UCA dans l'ensemble des initiatives de l'alliance et garantira une intégration fluide de ses objectifs dans notre structure.

2.5. Réorientation des activités de la DRIF

D'ici la fin de l'année, la DRIF devra mener plusieurs actions internes pour accélérer la mise en œuvre de l'alliance ARTEMIS et consolider son impact à l'échelle européenne. En premier lieu, la mise en place de Programmes Intensifs Hybrides, en lien avec le programme Erasmus+, est une priorité. À cela s'ajoute le soutien au développement de doubles diplômes, favorisant ainsi la mobilité et l'intégration des cursus. Par ailleurs, la création d'une Summer School et la mise en place de cotutelles de thèse figurent parmi les actions clés pour renforcer l'attractivité et la qualité académique de l'alliance.

Afin de favoriser la réussite des étudiants internationaux, l'UCA s'engage également à renforcer l'apprentissage du Français Langue Étrangère via le centre FLEURA, qui joue un rôle central dans leur intégration. De plus, la DRIF souhaite conforter et approfondir les partenariats avec les acteurs du territoire, en particulier avec la ville et le RIVM, dans le but d'attirer de nouveaux membres associés et de développer des projets solidement ancrés au niveau régional.

En outre, l'accélération des partenariats se traduira par des mises en relation directes entre enseignants-chercheurs des universités partenaires, favorisant le partage de bonnes pratiques et le développement de formations d'excellence communes, ainsi que de programmes culturels et inclusifs, contribuant ainsi à la création d'un campus européen intégré.

Sur le plan administratif, la DRIF s'attachera à faciliter la gestion de l'alliance en déployant des outils adaptés pour la gestion des publics de l'Université Européenne et l'interconnexion des systèmes d'information des différents établissements partenaires. Dans ce cadre, l'UCA est particulièrement impliquée dans le projet SMILE (Système de gestion en ligne des étudiants en mobilité internationale), un outil innovant qui permettra de gérer les spécificités de l'internationalisation. En pratique, ce système couvrira plusieurs fonctionnalités essentielles : le suivi des mobilités courtes, la gestion de catalogues de cours interactifs, la pré-inscription avec intégration automatique dans le SI, l'édition et la conversion des relevés de notes, ainsi que la gestion des partenariats et des financements associés, sans oublier la veille sécuritaire pour les étudiants en mobilité.

3. Attractivité et rayonnement de l'UCA

(Objectif 7 – Actions 1 et 3 – Jalons 1,2 et 4 / Objectif 5 – Action 2 – Jalons 1 et 2 / Objectif 3 – Action 3 – Jalons 1 et 3)

3.1. Renforcement d'un accueil de qualité

L'UCA met en œuvre une politique ambitieuse pour renforcer la qualité de l'accueil des publics internationaux. Une structuration plus homogène de cette politique est en cours, visant à adapter l'accueil en fonction des différents profils — étudiants, chercheurs, et délégations. Dans cette optique, les plages d'ouverture du Welcome Desk seront élargies, et la politique d'intégration des publics internationaux renforcée. La plateforme numérique Digital Welcome Desk mise en place depuis 2024 inclura désormais les spécificités de chaque campus de l'UCA pour mieux répondre aux besoins locaux.

Un programme de parrainage international à l'échelle du site est également déployé pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. Par ailleurs, l'UCA s'efforce de renouveler le label Bienvenue en France, avec pour objectif l'obtention de trois étoiles, gage de la qualité de l'accueil offert.

L'accueil des chercheurs et de leurs familles bénéficie aussi d'un appui renforcé à travers le Centre EURAXESS, avec un accompagnement personnalisé dans leurs démarches d'intégration. Cette initiative s'inscrit dans la démarche de labellisation HRS4S, renforçant encore l'attractivité de l'UCA pour les talents internationaux. Enfin, pour les

délégations, l'accueil sera optimisé avec un formulaire en ligne permettant de préparer leur venue, ainsi qu'un pack d'accueil dédié.

3.2. Attractivité par les formations

L'attractivité internationale de l'UCA repose également sur une série d'initiatives clés visant à renforcer notre offre académique pour les publics internationaux. L'internationalisation des formations constitue un pilier stratégique, avec un accès facilité au catalogue de cours pour les étudiants en échange. Ce catalogue inclura une sélection de cours dispensés en anglais, permettant aux étudiants internationaux de suivre des enseignements adaptés sans barrière linguistique.

Par ailleurs, nous identifions les formations d'excellence au sein de l'UCA, en particulier les Graduate Tracks, qui offrent des parcours académiques de haut niveau. Pour valoriser ces formations auprès d'un public international, une stratégie de communication renforcée sera mise en place, avec une visibilité accrue lors des salons et événements internationaux. Un système de macarons distinctifs sera également utilisé pour identifier ces formations d'excellence, facilitant ainsi leur repérage et leur promotion à l'étranger.

De plus, l'offre de cours de français du Centre FLEURA sera renforcée, avec une communication interne accrue pour faire connaître cette ressource aux différentes composantes de l'université. Le contenu de ces cours sera également ajusté pour mieux répondre aux besoins spécifiques de nos partenaires internationaux, permettant ainsi un accueil linguistique et culturel mieux adapté aux attentes de notre réseau.

4. Renforcement des mobilités

4.1. Projet global de renforcement et de valorisation des mobilités des personnels administratifs

Le projet global de renforcement et de valorisation des mobilités des personnels administratifs s'inscrit dans une dynamique d'ouverture internationale et d'amélioration continue des pratiques au sein de l'UCA. Encourager la mobilité des personnels vise plusieurs objectifs : faciliter les échanges de bonnes pratiques, permettre une prise de recul par rapport aux méthodes de travail habituelles et, dans certains cas, initier des projets communs ou mutualisables avec nos partenaires internationaux. Ces mobilités contribuent non seulement au développement professionnel des personnels, mais aussi à l'enrichissement global de notre institution.

Pour favoriser ces mobilités, un des axes prioritaires est le renforcement des compétences linguistiques. Nous avons constaté un réel désir des personnels administratifs de participer à des échanges internationaux, que ce soit en partant à l'étranger ou en accueillant des collègues internationaux sur notre campus. Cependant, la barrière de la langue constitue un frein important. Pour y remédier, la DRIF prévoit de systématiser les cours de langues pour les personnels, en intégrant cet apprentissage dans les parcours de formation continue et en tenant compte de ces compétences linguistiques dans les perspectives d'avancement de carrière. Un travail avec la DRH sera initié dans les prochains mois en ce sens.

En complément, un accompagnement au départ sera proposé par la Direction, sous une forme individualisée ou collective, pour préparer au mieux les personnels aux différents dispositifs de mobilité. Cette formation inclura des témoignages, une présentation des différents programmes existants, et les avantages professionnels et personnels de l'internationalisation. Pour valoriser cet engagement, une proposition sera soumise à la gouvernance pour la mise en place d'un système de reconnaissance par un open badge, qui attestera de l'expérience internationale acquise et renforcera la visibilité des compétences développées.

4.2. Pilotage des conventions ERAMUS+ pour soutenir la mobilité sur ressources européennes

(Objectif 7 - Actions 2 et 4 – Jalons 3 et 5)

Promouvoir la mobilité sortante des étudiants en Licence, Master et Doctorat reste une priorité pour l'UCA, notamment à travers les dispositifs KA1 d'Erasmus+. Ce développement s'appuie sur plusieurs conventions de financement pluriannuelles, conçues pour soutenir d'une part les échanges académiques (volet études, sur le périmètre UCA) et d'autre part les stages (volet stages, sur le périmètre site).

À ces conventions s'ajoute un accord de financement spécifique pour les mobilités internationales de crédits, destiné à des projets hors Europe en partenariat avec l'Albanie et la Géorgie. Au total, ces dispositifs représentent une enveloppe de 2 548 944 euros, allouée dans le cadre de la nouvelle programmation Erasmus+.

4.3. Appels à projets de l'établissement

(Objectif 7 - Actions 1 et 2 – Jalons 1, 2 et 3)

L'UCA a solidement ancré sa politique de soutien à l'international, en valorisant la formation et la recherche sur la scène mondiale par le biais d'appels à projet institutionnels. Pour renforcer ce positionnement, l'université continuera en 2025 à encourager les composantes et laboratoires à participer activement à ces appels, avec un accent sur la qualité des initiatives financées plutôt que leur nombre.

En 2025, le budget prévoit une répartition détaillée pour les principaux axes de cette politique :

- Mobilité internationale sortante : 80 000 euros
- Internationalisation des formations (Summer Schools) : 10 000 euros
- Conférenciers invités : 90 000 euros, incluant 30 000 euros pour les heures d'enseignement, désormais couvertes par la DRIF

5. Dépenses de fonctionnement en faveur du développement international

(Objectif 7 - Actions 2 et 4 – Jalons 3 et 5)

Les autres dépenses prévues sur dotation établissement sont liées à des frais de fonctionnement incompressibles de la structure, en particulier les cotisations aux réseaux internationaux dont l'établissement est membre (Campus France, Institut des Amériques, Agence Universitaire de la Francophonie, Centre Jacques Cartier, réseau Euraxess).

Sont également programmées des dépenses liées aux frais engendrés par l'accueil des délégations étrangères dans le cadre des partenariats institutionnels mais également par les missions politiques respectivement confiées à la Vice-présidente relations internationales, à la chargée de mission "stratégie d'internationalisation à la maison", ainsi qu'à l'ensemble des missions assurées par les personnels de la DRIF (réunions, formations...).

A noter que ces dépenses ne peuvent être couvertes par aucun financement Erasmus+ puisque ces derniers représentent des subventions fléchées sur des projets européens qui représentent à eux seuls 80% des ressources du service.

En conclusion, le PAP de la DRIF reflète l'engagement constant de l'UCA dans le renforcement de sa dimension internationale. Les actions et initiatives décrites dans ce document témoignent d'une ambition claire : positionner l'UCA comme un acteur de premier plan au sein de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Grâce à la mise en œuvre de l'alliance ARTEMIS, au développement de mobilités internationales pour les étudiants et les personnels, à l'enrichissement de l'offre de formation, ainsi qu'à des partenariats solides et dynamiques, l'UCA entend répondre aux attentes de sa communauté académique et anticiper les défis globaux.

En regardant vers l'avenir, nous nous engageons à poursuivre ces actions de manière proactive, avec une attention constante aux évolutions internationales et aux besoins de nos partenaires. Ce projet, ancré dans les objectifs stratégiques de l'université et soutenu par une gouvernance dédiée, contribuera au rayonnement de l'UCA, tout en offrant à ses étudiants, chercheurs et personnels des perspectives enrichissantes à l'échelle mondiale.

Mission « recherche innovation valorisation »

1. Continuité des trajectoires de la recherche

1.1. Finaliser l'organisation de la recherche

L'UCA souhaite finaliser son organisation de la recherche avec ses partenaires ONR en veillant à renouveler les conventions-cadres. S'ajoutent à celles du CNRS et d'INRAE, la signature de la convention cadre avec l'IRD en septembre 2024 et la perspective d'une signature proche avec INSERM.

Des réunions ponctuelles sont organisées avec les partenaires du site (CNRS et INRAE et CAI), afin d'optimiser le flux d'informations et le traitement des dossiers communs.

Ainsi, la DRED coconstruit avec sa filiale Clermont Auvergne Innovation (CAI) d'une part des projets de partenariats innovants en lien avec la politique de site via des financements locaux - plus particulièrement le FEDER en 2025 dont l'indicateur cible est de 12 projets déposés/financés ; d'autre part après l'actualisation du vademecum de la valorisation de la recherche à destination de l'ensemble des unités de recherche de l'UCA, la DRED et CAI proposeront en 2025 une rédaction spécifique aux Instituts LLSHS et DEM.

Le Pôle Valorisation est également impliqué dans l'organisation de la deuxième édition des Assises de l'Innovation en décembre 2024, et s'associe aux différentes entités de la Maison de l'Innovation pour animer des quizz portant sur la valorisation. Le point d'orgue de cette manifestation sera l'inauguration officielle de la Maison de l'Innovation le 12 décembre.

De même, la DRED et la délégation régionale 7 du CNRS prévoient en 2025 l'organisation de sessions de sensibilisation à la valorisation auprès des UMR. Elles ont pour objectif de présenter l'articulation des services entre UCA et CNRS et les modalités de répartition des projets et des contrats.

1.2. Simplifier l'accompagnement à l'activité de recherche

L'UCA a à cœur de simplifier l'accompagnement des activités de recherche. A cet effet, CAPLAB va proposer de nouvelles fonctionnalités d'ici la fin d'année 2024 (accès au UR du site clermontois, mise en place du module « projets », export/exposition des données) en vue de se déployer au sein de l'établissement et d'augmenter l'activité des Unités et services centraux/d'appui sur l'outil.

De même, la dématérialisation des contrats sur modèle-type pour le PAPAL et le Pôle Valorisation (NDA, MTA, contrat de prestation de service, mécénat) s'achèvera d'ici fin 2024. En outre, le pôle ED-HDR participe à un groupe de travail (18 universités) pour la dématérialisation de la scolarité des HDR avec une procédure commune et un logigramme. Un retour est attendu pour savoir comment et quand cette nouvelle fonctionnalité pourra être déployée.

La DRED s'implique aussi dans le développement d'un calendrier webisé des appels à projets nationaux et internationaux à destination des chercheurs. L'objectif recherché est un accès à l'information moins chronophage, plus pertinent, avec un listing qui se veut le plus exhaustif possible. La brique internationale est attendue en 2024 et le calendrier complet en 2025.

1.3. Participer à des projets prioritaires

La DRED reste engagée dans les projets prioritaires tels que HRS4R dont l'UCA a intégré le label en 2019. Ainsi, elle participe à la mise en œuvre des recommandations (dont site internet) et de la révision du plan ; elle reste mobilisée pour la période 2 (2024-2026) prévoyant 19 nouvelles actions et la proposition d'un nouveau plan en vue d'une évaluation externe.

De même la DRED participe activement via les groupes de travail et les comités techniques au schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS) mais aussi à celui sur les Sciences ouvertes (actions de structuration, sensibilisation, etc.).

En collaboration avec l'association Ingénieurs et Scientifiques de France et d'autres partenaires du CED, un groupe de travail s'est constitué afin de créer un réseau d'Alumni spécial docteurs qui sera un pont entre l'éducation et le monde socio-économique et proposera une large offre de service avec des événements.

[1.4. Renforcer l'internationalisation de la recherche](#)

La DRED sera impliquée dans le consortium du projet ARTEMIS et les actions de CAP EUROPE : actions de suivi, promotion des actions de recherche orientées international et de certains programmes internationaux qui incitent aux dépôts à des projets européens.

De même, afin d'augmenter encore la visibilité de l'UCA à l'échelle internationale, le Pôle Etudes doctorales et HDR, organise des événements à destination des doctorants internationaux : journée de rentrée et ateliers thématiques. Le pôle a participé à un groupe de travail pour proposer un modèle de convention de cotutelle national qui devrait être prochainement publié sur Campus France.

[1.5. Pérenniser les livrables SAPS pour amplifier le dialogue Science et Société](#)

Fin 2024 marque la fin du financement SAPS. Pour autant, il convient de consolider les événements à destination du jeune public : Fête de la science, prix des lycéens pour « Ma thèse en 180 secondes », avec notamment le nouveau Plan « Éveil des lycéennes aux STIM » (Création de la Journée internationale des Femmes et des Filles de Sciences de l'UCA).

Il est aussi nécessaire de développer le portail de culture scientifique Puy de Sciences : depuis le lancement en octobre 2023, il cumule 30 000 vues sur le site Internet, une mise en ligne de 114 articles, 33 vidéos, 4 podcasts et 10 « guichets des sciences ». Les comptes Puy de Sciences sur les réseaux sociaux sont en constante progression. Certains réels sur Instagram ont atteint 8000 vues.

Enfin, l'objectif est de constituer un vivier d'experts scientifiques auprès des médias : dans le cadre du projet SAPSAU des formations de média-training "Comment expliquer vos recherches aux médias : les techniques de l'interview ? » sont actuellement proposées à la communauté universitaire avec The Conversation France. Des partenariats sont en cours de développement avec France Bleu Pays d'Auvergne et le groupe Centre France, pour faire mieux connaître la recherche locale.

[1.6. Répondre aux enjeux de l'HCERES](#)

L'UCA fait partie de la vague A de l'HCERES et se prépare à répondre à l'évaluation de ses unités de recherche et des ED/CED. L'ensemble de la DRED est mobilisé pour préparer cette action et accompagner les enseignants-chercheurs : calendrier, référents identifiés, salle ouverte pour répondre aux diverses questions et informations continues. Le PAPAL pilotera au sein de la DRED et interagira avec les autres Directions métiers concernées, sous la conduite de la Gouvernance et des instances.

2. Participer au développement de l'écosystème de l'innovation

L'UCA et la DRED continuent leurs travaux communs avec Clermont Auvergne Innovation en vue d'amplifier l'innovation sur le site. Le contrat cadre entre l'UCA et CAI, signé en 2022, génère des avenants – passés et à venir - pour préciser cette collaboration tant au niveau structurel qu'opérationnel.

2.1. Développement du PUI

La DRED est impliquée, dans le cadre du financement PUI, au déploiement d'un outil de gestion des contrats (GINO Legal Tech). Elle travaille de concert avec CAI afin d'envisager un déploiement finalisé en fin d'année 2024.

De même, les équipes de la DRED se sont associées aux autres acteurs présents au sein de la Maison de l'Innovation pour proposer un programme dans le cadre des Assises de l'Innovation qui auront lieu fin 2024.

Enfin, Le Pôle Valorisation est également en lien avec CAI dans le déploiement d'un dispositif destiné à augmenter le nombre de CIFRE à l'UCA : le tremplin CIFRE. Des échanges réguliers seront prévus pour fluidifier le partage d'informations entre les services et concrétiser ces partenariats.

A cet effet, de nouvelles mesures pour encourager le financement dans le cadre des contrats de collaboration de recherche devraient être finalisées en fin d'année pour une application en 2025.

2.2. Inauguration de la Maison de l'Innovation

La Maison de l'Innovation, en liaison avec CAP I-TERR, symbolise un lieu unique d'échanges et de mutualisation de pratiques sur les aspects de valorisation et d'innovation. La DRED, CAI, PEPITE Auvergne et le CNRS sont installés depuis l'été 2023 ; son inauguration aura lieu officiellement en novembre 2024 lors de la deuxième édition des assises de l'innovation.

2.3. L'évolution des plateaux techniques

Le mandat du Directeur d'UCA PARTNER et de son Directeur adjoint touchant à sa fin en décembre 2024, le conseil d'UCA PARTNER se réunira le 16 décembre prochain pour élire la prochaine direction. Cette élection réunira les membres de la gouvernance, les responsables de plateaux, les partenaires extérieurs et les services opérationnels.

1. MISSION RESSOURCES HUMAINES

1.1. La formation des personnels

Dans une perspective forte de développement des compétences individuelles et collectives et d'un pilotage à moyen terme de la formation de ses personnels, l'Université Clermont Auvergne se dote de son plan pluriannuel de développement des compétences regroupant le plan de formation et les dispositifs d'accompagnement de carrière permettant d'accompagner les agents dans leurs souhaits d'évolution de carrière. Ce plan est en lien avec une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour tenir compte des besoins en compétences actuelles ou futures.

Tout en maintenant les bases acquises, d'autres axes ou thématiques seront développé(e)s trouvant un équilibre juste entre présentiel, distanciel et auto-formation, tout en intégrant la structuration du nouvel établissement EPE UCA.

Une grande partie de ce plan et du budget sera dévolue à la formation des encadrants afin de développer, renforcer les compétences des managers et pouvoir répondre, notamment, aux diverses mutations, modes d'organisation, responsabilités sociétales et environnementales.

Les autres axes de formation déclineront des thématiques récurrentes et déployées depuis plusieurs années à l'Université comme les préparations aux concours, l'hygiène et la sécurité, l'efficacité professionnelle, les formations métiers, la formation des enseignants à la pédagogie universitaire et innovante intégrant ou non le numérique (assurée en partie par le pôle IPPA).

Les thématiques ainsi développées sont ainsi la formation des encadrants, le développement de l'accompagnement à la mobilité et de carrière, les thématiques autour des responsabilités sociales, sociétales et en accompagnant de manière volontariste les actions dans ces domaines en lien avec les schémas directeurs élaborés : thématiques sur l'égalité et lutte contre les discriminations, l'inclusion, le développement durable, qualité de vie et des conditions de travail. Ces dernières thématiques transversales s'intégreront dans différentes actions du plan (formation des encadrants notamment...).

Dans une démarche d'accompagnement des carrières et de valorisation des parcours de chacun, ce plan intègre ainsi les dispositifs de formation et d'accompagnement de carrière permettant aux agents d'ouvrir leur horizon professionnel, que ce soit par la reprise d'étude ou l'accès à des formations permettant d'accéder à nouveau projet professionnel qui aura été préparé et accompagné par le conseiller en évolution professionnelle.

Par ailleurs, une meilleure prise en compte de l'ancrage et de l'aspect géographique de l'Université est opérée en construisant de nombreuses formations au plus près des agents sur les sites territoriaux, et un lien renforcé, se basant sur un principe de collaboration et d'échange, a été établi avec les partenaires du site clermontois tels que le Rectorat, le Crous et les EPST.

1.2. La mobilité interne

L'université facilite la mobilité interne de ces personnels et accompagne les structures dans leur restructuration d'emplois. Pour ce faire, en plus des deux campagnes annuelles de bourse à l'emploi, des campagnes au fil de l'eau

peuvent être organisées en fonction des besoins de l'Institution et de l'évolution rapide du marché de l'emploi. La première au printemps permet de préparer la rentrée de septembre et celle de l'automne prépare la campagne d'emplois définitive.

Dans les deux cas, ce pilotage des emplois permet de faciliter la mobilité tout en accompagnant les agents en matière de formation et donc d'adapter les compétences attendues aux besoins.

Par ailleurs, pour les corps enseignants et enseignants-chercheurs, une campagne annuelle de mobilité interne est effective et réalisée avant la campagne d'emplois définitive. Ces mobilités ne peuvent se faire qu'à la demande de l'agent et avec les avis favorables de la structure de départ et de celle d'accueil.

1.3. Le schéma directeur handicap

En 2024, le deuxième Schéma Directeur Handicap (SDH) a été finalisé début 2024 et couvre la période 2024-2028. L'accent est mis notamment sur le recrutement d'apprentis en situation de handicap et l'accessibilité numérique outre les nombreuses actions récurrentes qui ont pu être mises en place dans le cadre du premier SDH.

2. MISSION NUMERIQUE

2.1. De l'homogénéisation à l'optimisation des infrastructures

Depuis plusieurs années, les projets d'équipements d'infrastructure IT visaient à uniformiser les solutions et pratiques. Ce chantier étant sur le point de s'achever, nous amorçons désormais une nouvelle phase centrée sur l'optimisation de ces infrastructures. Le contexte budgétaire 2025 va nécessiter de réorienter et de recentrer nos objectifs :

- Assurer la maintenance et le renouvellement des équipements indispensables pour offrir des services numériques de qualité (renouvellement des serveurs, extension de la couverture wifi, évolution des équipements spécifiques du datacenter, sécurisation des adductions des sites par la création d'une double adduction). Le renforcement de l'infrastructure OASIS permettra de répondre à deux objectifs majeurs : l'hébergement national du nouveau SI Scolarité (Pegase) et la création d'un service Cloud Education (SCEP) destiné aux composantes pédagogiques, intégrant des machines virtuelles pour des usages pédagogiques.
- Finaliser la mise en service du site de secours (PRA) pour garantir la sécurité des services critiques (authentification, ENT, téléphonie, etc.) en cas de défaillance du site principal. En parallèle, des actions seront menées pour renforcer la résilience du site principal, avec pour objectif de disposer d'un datacenter répondant aux standards Tier 3 de l'Uptime Institute.
- Accroître la sécurité du système d'information en menant des campagnes de sensibilisation aux risques cyber auprès de tous nos usagers. Nous étendrons également l'authentification à double facteur (MFA) à l'ensemble des utilisateurs de ressources numériques, et généraliserons l'utilisation de l'outil EDR pour surveiller et détecter les activités malveillantes sur les postes de travail. Une première expérimentation sera lancée pour rationaliser les équipements de sécurité sur les sites de proximité en s'appuyant sur une équipe centralisée chargée de la coordination et du paramétrage de ces équipements.
- Améliorer le service pour les structures de recherche de l'établissement. Le pôle d'appui à la recherche et mésocentre disposera cette année d'un budget pour maintenir et renouveler une partie de l'infrastructure

de recherche (mésocentre) financée en grande partie par les précédents CPER, notamment en 2014 et 2015, ainsi que pour développer l'offre de stockage (STORM).

- Soutenir financièrement les projets numériques votés dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM 2021-2026) des instituts. Les besoins identifiés concernent principalement l'hybridation des formations et la mise à niveau des équipements numériques des différentes composantes.

2.2. Les services numériques

Les dépenses de fonctionnement se concentrent principalement sur les redevances de maintenance des éditeurs et des constructeurs, avec une forte prédominance sur le système d'information (SI) technique (reprographie, sauvegarde, bureautique, équipements) et le SI de gestion (scolarité, finance, ressources humaines, recherche, etc.). Ce dernier s'est professionnalisé via des partenariats avec des éditeurs privés, incluant l'offre de l'AMUE, et sa couverture s'est étendue au fil des années. En revanche, les systèmes d'information pédagogiques reposent souvent sur des solutions collaboratives issues de la communauté ou sur des outils open source.

Plusieurs directions ont exprimé des besoins d'urbanisation de leurs processus métier. La Direction de la Vie Étudiante (DVU) souhaite disposer d'un outil de gestion automatisée pour les démarches liées à la vie associative. La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) prévoit de lancer la seconde phase de son projet d'archivage numérique en adoptant un outil de gestion électronique de documents (GED). La Direction des Achats (DA) souhaite mettre en place un système d'information achat, intégré à l'outil financier, pour mieux suivre l'ensemble des marchés et les indicateurs de la politique d'achat. L'année 2025 devrait également voir le déploiement d'un outil de gestion des relations partenariales (CRM). Avec pour objectif la fin l'expérimentation sur l'établissement public expérimental (EPE) en 2027, nous allons élaborer et mettre en œuvre, en 2025, le schéma directeur du numérique en lien avec celui de l'institut INP.

L'équipe de développement de la DOSI contribuera à la conception d'un nouveau SI pour les Relations internationales, un projet piloté par l'Université de Caen dans le cadre d'un partenariat entre plusieurs établissements de l'enseignement supérieur. Cet outil vise à couvrir l'ensemble des besoins liés à la dématérialisation des procédures administratives pour la mobilité étudiante.

Le projet européen ARTEMIS, qui a obtenu le label « Alliance Européenne » de la Commission européenne sera coordonné par l'UCA, ce qui mobilisera les équipes techniques de la DOSI pour créer un écosystème adapté aux exigences du projet.

L'évolution des pratiques et la structuration des besoins en assistance ont fait apparaître l'importance d'un service « front desk ». Ce guichet unique permet de traiter et d'organiser l'activité des équipes de proximité et des équipes métiers. En 2025, nous continuerons à développer cette organisation pour élargir le périmètre fonctionnel.

1. Les opérations immobilières

Le programme immobilier est ambitieux sur le plan des grosses rénovations mais sera limité sur les travaux d'adaptation compte-tenu des contraintes budgétaires.

1.1. Les opérations du budget annexe immobilier

Quatre principales opérations vont débuter ou se poursuivre sur l'année 2025. Tout d'abord l'opération de réhabilitation du bâtiment « Mitterrand », dont le contrat en marché global de performance (MGP) a été signé en 2024, verra se poursuivre les études sur 2025. Les travaux débuteront à la rentrée universitaire 2025-2026. Les trois autres projets suivants débuteront leurs études ou leur programmation : le regroupement des services SSU-SST-SUH à « Dunant », l'isolation par l'extérieur du bâtiment principal « Dunant » et la réhabilitation du bâtiment d'informatique sur le campus des Cézeaux.

1.2. Les opérations sur les bâtiments non dévolus

L'année 2025 sera une année importante d'études sur les principales opérations du contrat de plan Etat Région 2021-2027. Ce sera le cas pour les opérations du bâtiment « amphithéâtres » aux Cézeaux - avec pour objectif la signature du MPGP avant la fin de l'année -, « Gergovia », « Carnot » ainsi que le creative centre au centre-ville de Clermont-Ferrand.

A ces études, s'ajoutera la notification des marchés travaux pour le site de Besse-Saint Anastaise (Puy de Dôme) ainsi que pour l'antenne du « Learning Centre » au Puy en Velay dont l'ouverture est prévue en septembre 2025.

En dehors de ce programme, l'opération de réhabilitation énergétique partielle de l'ERP « pôle chimie » aux Cézeaux se poursuivra à travers les études techniques.

Toujours dans un souci de confort thermique notamment estival, des études techniques seront menées sur la mise en place de protections solaires sur l'ERP « pôle physique » aux Cézeaux.

2. Les besoins en maintenance et énergie

2.1. Maintenance

Plusieurs bâtiments ont été réceptionnés et permettent désormais de bénéficier de meilleures conditions d'usage. Toutefois, il reste une part encore importante de bâtiments à rénover. Ces bâtiments vieillissent, présentent une obsolescence avancée, et nécessitent une maintenance curative de plus en plus importante et coûteuse.

Il peut être nécessaire dans ces bâtiments de renforcer le chauffage sur certaines périodes et, pour certains de ces locaux d'avoir recours à des dispositifs mobiles (radiateurs etc...) alors que nous nous efforçons de proscrire cette pratique dans les autres bâtiments.

Les demandes de travaux seront limitées au strict minimum et comprendront les actions liées au respect de la réglementation notamment en ce qui concerne la sécurité ou à l'accueil de nouveaux collègues/activités.

2.2. Énergie

Bien avant l'inflation très importante sur l'énergie, cette question était déjà prise en compte sur le plan immobilier de l'établissement avec la participation de l'établissement au programme PEEC 2030 depuis 2017. Cependant, le bond des coûts de l'énergie a rendu plus urgent la réduction des consommations de fluides. Pour ce faire, l'établissement s'inscrit dans une démarche volontariste et ambitieuse de rénovation des locaux. De même, ces

rénovations s'accompagnent de la mise en place d'automatismes pour la régulation de la consommation des fluides dans le respect notamment des températures de consigne (19°C réglementaire). Pour rendre efficaces ces travaux il est nécessaire de mettre en place des actions de communication pour rappeler les bonnes pratiques et comportements qui concourent à faire baisser les consommations. Chaque usage anormal augmente fortement la consommation (radiateurs électriques, sorbonnes tournant 24/24h sans obligation vis-à-vis du process de recherche, ...).

La deuxième phase du programme intranet se déroulera sur l'année 2025 afin de renforcer de nouvelles économies d'énergie sur le campus des Cézeaux.

3. L'amélioration de la performance immobilière

3.1. Acquisition d'un nouveau logiciel de suivi des fluides

L'Université a acquis ces dernières années le logiciel de suivi des fluides (OSFI) préconisé par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) pour remplacer son logiciel historique qui n'était plus maintenu par l'éditeur. Malgré un travail de développement avec la société gérant l'OSFI sur plusieurs années, celui-ci ne répond pas complètement aux besoins de l'Université et ne permet notamment pas un suivi des fluides. L'action des services est donc en partie retardée par le manque d'informations analytiques. De ce fait, après la réalisation du cahier des charges en 2024, l'établissement disposera à court terme (premier semestre 2025) d'un nouveau logiciel de suivi des fluides.

3.2. Mise en place du BIM (Building Information Model)

Une des conditions nécessaires à l'optimisation de la gestion immobilière est la bonne gestion de l'information notamment technique. La masse d'information est telle et, compte-tenu des réductions d'effectifs des équipes du service, que sa gestion ne peut pas reposer sur seulement quelques personnes. L'Université a retenu un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour une mise en place efficace du BIM au sein de l'établissement. L'objectif est également de disposer d'un plan pluriannuel de gros entretien renouvellement (PPGER) afin de faciliter les projections financières sur plusieurs années. Ce PPGER viendra compléter le plan pluriannuel d'investissement immobilier (PPI).

3.3. Besoin d'un nouveau système d'information immobilier

Depuis deux ans, l'éditeur du logiciel du système d'information immobilier de l'établissement a précisé ne plus développer ce logiciel. Ce logiciel est la pierre angulaire de la connaissance de notre patrimoine immobilier, qualité reconnue lors de l'audit de dévolution. Cette situation représente une sérieuse menace pour la bonne gestion de l'immobilier. Sans ce système, aucune enquête fiable n'est réalisable en interne ou en externe. La DPIE mais également la DOSI travaillent en collaboration sur ce sujet. La DPIE participe activement à un groupe national qui proposera (fin 2024-début 2025) un modèle de cahier des charges pour le remplacement de celui-ci (de nombreuses universités sont à la recherche d'un nouveau système d'information immobilier).

3.4. Point sur la dévolution

Le protocole d'accord de la dévolution a été signé en 2024. Celui-ci exige des établissements la réalisation d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière axé sur la dévolution du patrimoine. La rédaction de celui-ci est en cours et devrait être présenté devant les instances au premier semestre 2025. Il devra déterminer le périmètre précis des biens à transférer. En parallèle, les équipes de la DPIE diagnostiquent l'ensemble des points à régler sur le foncier de l'établissement. Une campagne de division parcellaire sera réalisée avec le concours de l'Etat.

3.5. La prise en compte du prochain schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale (SDDRSE)

Dès la validation et la mise en place du SDDRSE, des actions devront être menées sur le patrimoine immobilier pour inclure ces préconisations. La DPIE, en charge du suivi de l'immobilier, a participé aux travaux préparatoires pour la réalisation de celui-ci.

3.6. Poursuite des études pour l'obtention de nouvelles subventions ou de prêt

Depuis plusieurs mois, l'établissement travaille avec la B.E.I. (Banque Européenne d'Investissement) sur un programme de travaux à réaliser qui pourrait passer par une part d'emprunt. Le travail préparatoire vise à assurer la soutenabilité de ce programme vis-à-vis des capacités financières de l'établissement. Ces études se poursuivront ces prochains mois et devraient déboucher en 2025. Le programme de travaux a été voté par le directoire de l'établissement expérimental (EPE) le 29 avril 2024.

Mission « Partenariats, Territoires et Projets structurants »

Le Pôle Partenariats et Territoires (PPT) s'appuie sur l'ensemble des Directions et Services opérationnels et fonctionnels de l'UCA afin d'assurer une coordination des projets de partenariats structurants dans tous leurs aspects - budget, ressources humaines, communication, formation, recherche, innovation, vie universitaire, contractualisation, ... ainsi que la coordination des interactions et actions territoriales de l'UCA.

Les activités du pôle permettent de répondre i) aux besoins nouveaux et importants de coordination d'AAP transverses et structurants ainsi qu'à un portage dont l'enjeu principal est de renforcer la visibilité de l'Université et son intégration dans l'écosystème européen et territorial. Il s'agit ainsi de mettre en place un portage intégré et agile de ces appels à projets en mobilisant tous les acteurs internes et externes ; ii) au besoin de renforcement du partenariat entre l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation, ... et les collectivités territoriales.

Axe 1 – Poursuivre le développement d'une université de rang international, porteuse de la signature scientifique du site

La stratégie d'internationalisation de l'UCA en matière de recherche et de formation, et sa signature scientifique « concevoir des modèles de vie et de production durables », se décline à travers les programmes scientifiques et transverses de l'I-SITE. Le PPT doit poursuivre en 2025 la structuration de ses missions de gestion administrative et financière des différents programmes I-SITE, en lien avec la Gouvernance, les Directions centrales (DBF, DPCG, DRH, ...) et les équipes dédiées au sein de chaque CIR/programme. Dans un contexte d'évolution des moyens en ressources humaines et de contrainte économique forte, une démarche d'amélioration continue est envisagée afin de tendre vers un pilotage financier optimisé et éclairé de ces activités.

Le PPT porte par ailleurs le projet CAP A-R-T dont les chargés de projets territoriaux assurent la déclinaison opérationnelle, contribuant ainsi à la stratégie de reconnaissance scientifique du site par le développement de projets de recherche à fort rayonnement international tout en étant très ancrés territorialement.

Le PPT réalise également un travail annuel de suivi global des projets inscrits au volet ESRI du CPER 2021-2027 en lien avec les responsables de projets, les directions porteuses (DRED, DPIE, DBF) et la Gouvernance. En 2025, une nouvelle réunion du Comité de suivi opérationnel ainsi qu'une Revue de Projets devront être préparées et mises en œuvre en réponse aux attentes des financeurs. Un relevé précis et détaillé des dépenses réalisées devra être produit pour chaque projet. Ces d'investissements structurants (bâtimentaires et recherche) favorisent l'aménagement et le développement des territoires.

Le projet CMA FAMOUS (COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR - FermentAtion MicrobiolOgie indUStrielle) a été lauréat de l'AMI CMA en juillet 2023. Évalué à 2 615 392 €, ce projet bénéficie d'une aide financière de 1 830 749 €. Démarré en octobre 2023, pour une durée de 5 ans, il implique, dans le cadre d'un accord de consortium en cours de rédaction, 4 partenaires : la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et 3 grandes entreprises locales, biose industrie, Agrolab's et SARL Lallemand. Le PPT accompagne le déploiement du projet sur le plan administratif et financier (relation ANR, budgets, communication, suivi, ...) en venant en appui de la responsable scientifique basée sur le campus d'Aurillac. En 2025, les actions prioritaires envisagées sont les suivantes : recrutement d'un ingénieur pédagogique et numérique, construction de l'offre en formation continue, prospection/relation entreprises pour accueil de thèse CIFRE, poursuite du développement du nouveau parcours de Master, achats de bioréacteurs et centrifugeuses (investissement à hauteur de 282 k€).

La sélection du projet CMA ORBIMOB ou « Académie des mobilités durables » porté par l'établissement a été lauréat de l'AMI CMA en juin 2023. Évalué à 11 M €, ce projet bénéficie d'une aide financière de 7 M €. Démarré en mai 2023, pour une durée de 5 ans, il implique, dans le cadre d'un accord de consortium, 4 partenaires : CA INP (qui assure la coordination du projet), l'ENSACF, l'ESC et Hall 32. Le PPT accompagne le déploiement du projet sur le plan administratif et financier (relation opérateur, budgets, communication, suivi, ...) en lien étroit avec le directeur opérationnel et le gestionnaire administratif et financier de CA INP. Actions prioritaires en 2025 pour l'établissement chef de file du projet : avancer sur la création du socle commun de formation à la mobilité durable (niveau Licence), renforcement des moyens de coordination et de pilotage financier du projet.

Axe 2 – Promouvoir un écosystème intégré de la valorisation de la recherche, du transfert de technologie et de la création d'entreprises

Le PPT assure pilotage opérationnel et la coordination des actions du programme du PUI CAP I-TERR dont l'UCA est le chef de file du consortium composé de CAI, CA INP (PEPITE), INRAE, CNRS, CHU, VetAgro Sup et de l'IRD. Les objectifs des PUI sont 1) renforcer la coordination des acteurs académiques de l'innovation, 2) accroître le flux de projets innovants avec le monde socio-économique et augmenter le nombre de création de start-up. L'année 2025 constitue une année charnière pour le projet en raison de l'évaluation de mi-parcours. Ainsi, fin 2025, le comité de suivi national évaluera notamment le PUI sur sa capacité à atteindre les objectifs annuels décrits lors du dépôt du projet (ex : nombre et montant des contrats de recherche avec des entreprises, nombre de déclaration d'invention, ...)

Depuis la rentrée 2024-2025, le PPT déploie une action de pilotage par la donnée du PUI et de la stratégie d'innovation à l'échelle du consortium. Cette action doit permettre en 2025 de proposer des outils d'aide à la décision, en s'appuyant notamment sur une collecte plus efficace et plus fiable des indicateurs du site. Dans le cadre du projet CAP 360, porté par le PPT, deux outils (livrables du PUI) sont en cours de développement : un outil de pilotage des partenariats et un CRM. Ce projet est mené de manière transverse avec l'ensemble des services, des Instituts et avec la Gouvernance de l'Université. Une première version de l'outil de pilotage sera livrée fin 2024-début 2025. Un contrat étudiant a rejoint le projet CAP 360 pour l'année 2024-2025. Une première version du CRM est également prévue d'ici fin 2025.

Le PPT poursuivra le déploiement de la Maison de l'Innovation (MI) en tant que lieu totem sur l'année 2025. Dans la continuité des actions menées cette année (coordination Comité d'Animation, linkedIn MI, flyer de communication, événements dont l'Inauguration, aménagements espaces communs, ...), en transversalité avec un grand nombre de services/structures : PEPITE, CAI, Fondation UCA, DRED, CAP Europe, CNRS, DirComm, DPiE, l'objectif est de finaliser le site web Maison de l'Innovation, de continuer à structurer et étoffer l'offre de services « MI » (ateliers « formations », ateliers de design/innovation collaborative), dans le but de générer davantage de collaborations avec notre écosystème et de générer de la visibilité pour la MI. A ce titre, une programmation événementielle « MI » sera également définie en lien avec l'activité du KAP, pour travailler des thématiques communes (ex : l'intelligence artificielle) entre l'innovation scientifique - incarnée par la MI - et l'innovation pédagogique - incarnée par le KAP. La coordination entre MI et les Maisons de l'Innovation Territoriales (MIT - cf. plus bas) devra également être fonctionnelle en 2025.

Axe 3 – Conduire une stratégie systématique d'internationalisation du site universitaire et de ses activités de recherche et de formation

Arbitrages en cours pour poursuivre de façon optimale la prise en charge de la coordination du projet CAP GS suite au départ de la personne en charge du dossier au sein du PPT en septembre 2024.

Le projet SFRI - CAP GS (graduate school composée de 7 graduate tracks (GT)) regroupe 787 étudiants de Master, répartis dans 7 GT, couvrant 21 Masters dans 15 UFR et 5 écoles doctorales. CAP GS vise à soutenir une politique d'attractivité internationale renforcée au niveau des Masters et des écoles doctorales :

Miser sur l'effet d'entraînement des GT au plan européen et international pour amplifier les flux d'étudiants et de jeunes chercheurs en mobilité accueillis en Master et en Doctorat ;

Développer le rôle structurant des programmes GT au niveau de la politique de site (implication, dans le projet SFRI, de Clermont Auvergne INP, de l'ENSA-CF, de VetAgro Sup) ;

Renforcer le continuum Recherche-Formation-Innovation.

Les effets attendus du projet CAP GS sont notamment traduits par les indicateurs suivants du contrat d'établissement :

Implication des personnels des EPST dans les formations UCA ;

Nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau Master dans les GT ;

Nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les GT ;

Au-delà des indicateurs précités, l'impact de CAP GS se déploie également dans les domaines suivants :

Renforcement de la visibilité et de l'attractivité ;

Élargissement des partenariats académiques et industriels ;

Structuration et interdisciplinarité ; graduate tracks structurés autour des thématiques des CIR, avec une intégration renforcée de l'interdisciplinarité ;

Communication et visibilité internationale ;

Cours hybrides et collaborations internationales ;

Soutien financier et aide aux étudiants.

Axe 4 – Développer la contribution de l'Université aux dynamiques de l'ensemble des territoires en mobilisant notamment tous les leviers de l'initiative CAP20-25

Le programme CAP A-R-T permet d'amplifier le déploiement territorial de l'initiative CAP 20-25 et d'appuyer le développement des campus territoriaux grâce notamment à l'action des chargés de projets territoriaux (CPT) dans les départements auvergnats en lien avec les quatre centres internationaux de recherche. Ces CPT accompagnent des initiatives innovantes qui irriguent les territoires et mettent en synergie des forces académiques, des forces entrepreneuriales et des collectivités locales autour de projets partagés à forte valeur ajoutée scientifique économique et sociale.

Avec sa signature Territoriale, le projet PUI CAP I-TERR s'attache également à déployer des Maisons de l'Innovation Territoriales (MIT) dans l'Allier, le Cantal et la Haute-Loire, en articulation avec les actions menées dans CAP A-R-T. Le portefeuille des actions portées dans les territoires par les chargés de projets territoriaux s'est donc étoffé au cours de l'année 2024 en intégrant notamment le volet MIT. Ces derniers ont contribué à construire l'offre de service et le fonctionnement des MIT tout en assurant un rôle de coordination avec l'ensemble des parties prenantes des campus (collectivités, responsable de campus, gestionnaires, ...). Pour l'année 2025, l'action des chargés de projets territoriaux va permettre d'avancer sur les questions bâtimentaires et l'implantation physique des MIT au sein des territoires. Les moyens bâtimentaires seront au cœur de l'action MIT pour l'année 2025.

La construction et la signature de conventions cadres territoriales partenariales sur les campus territoriaux permettent d'amplifier les collaborations et les coopérations avec les collectivités de proximité que sont les communautés d'agglomération et les conseils départementaux. Le PPT travaille également à l'élaboration de

conventions partenariales sur les territoires émergents grâce à des contractualisations avec des communautés de communes ou des communes. Les indicateurs afférents au programme CAP A-R-T seront étudiés lors de l'évaluation intermédiaire de 2025 par l'ANR. Ils concernent par exemple, le nombre de partenariats engagés et de conventions partenariales signées avec les collectivités. Par ailleurs, d'autres jalons permettent d'évaluer le degré de réalisation des projets CAPART avec la création par exemple du Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2I) à Aurillac ainsi que la mise en œuvre d'un city lab autour de la mobilité humaine facteur clé de la santé à Vichy.

Axe 5 – Inscrire tous les publics accueillis à l'université dans des trajectoires de réussite étudiante et professionnelle

L'UCA s'inscrit chaque année, depuis maintenant 3 ans, dans la dynamique des Appels à Projets annuels portés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes autour des ambitions suivantes : Agir pour la réussite étudiante, Soutenir le développement territorial de l'enseignement supérieur. Bénéficiaire de près de 900 k€ pour une dizaine de projets dans le cadre des AAP 2024, l'établissement prépare actuellement la phase d'élaboration et de validation des demandes d'aides à déposer dans le cadre des AAP 2025. Le PPT est en charge de la coordination de l'ensemble des projets AAP "Enseignement supérieur" en lien avec la Région AURA.

Axe 6 – Adapter le pilotage de l'établissement public expérimental à l'évolution de ses missions et de son périmètre

Le PPT agit sur l'amélioration du pilotage via la mise en place d'un outil de pilotage et de gestion des partenariats à l'échelle de l'UCA (projet CAP 360). Une première version de l'outil de pilotage sera livrée au cours du deuxième semestre 2024 avec un déploiement plus large en 2025. De plus, le PPT intervient sur le pilotage de la feuille de route et de la stratégie d'innovation menée à l'échelle du consortium PUI.

Le PPT se structure pour devenir l'entité référente de l'Université en matière d'installation du cadrage des appels à projet structurants. Cette ambition nécessite la construction d'une méthodologie adaptée avec des moyens humains et financiers dédiés. Cette stratégie concertée à l'échelle de l'établissement devra être articulée avec le schéma d'organisation de la politique territoriale en cours d'élaboration. L'équipe des co-responsables du PPT poursuit actuellement la démarche d'amélioration continue initiée fin 2023 pour accompagner progressivement cette ambition au bénéfice de l'établissement et de l'ensemble des acteurs impliqués.